

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue Trimestrielle

SOMMAIRE

<i>Un mot d'explication</i>		3
<i>Coup d'œil sur la littérature franco-canadienne</i> ..	ROGER DUHAMEL.....	5
<i>Etat de la poésie au Canada français</i>	LOUIS-MARCEL RAYMOND... ..	14
<i>Aspects de notre roman</i>	GUY SYLVESTRE.....	18
<i>Histoire, traditions et méthodes</i>	GUY FRÉGAULT.....	35
<i>Perspectives scientifiques</i>	LÉON LORTIE.....	43
<i>La physique et les Canadiens français</i>	PIERRE DEMERS.....	56
<i>Nos trésors artistiques</i>	GÉRARD MORISSET.....	62
<i>La vie à l'Université</i>		70
<i>Les livres</i>		88
<i>Echos et Nouvelles</i>		92
<i>Document</i>		96

Rédacteur en chef: JEAN-PIERRE HOULE

Comité de Publication:

MM. ROGER DUHAMEL, *président*, ROBERT CHARBONNEAU,
DOLLARD DANSEREAU, JEAN-MARIE MORIN, LOUIS-MARCEL RAYMOND.

UN MOT D'EXPLICATION

Avec cette livraison, l'ACTION UNIVERSITAIRE devient trimestrielle. Qu'on ne veuille pas voir dans cette modification un signe d'effacement prochain. C'est le contraire qui est vrai. La revue des Diplômés de l'Université de Montréal est plus vivante que jamais, elle entend apporter sa contribution sans réserve à la vie de l'esprit au Canada français.

Le cadre restreint des numéros mensuels ne permettait pas de publier des études approfondies; il fallait se contenter de brefs articles, qui ne donnaient justice ni à l'auteur ni au sujet traité. Il était indispensable de s'en tenir rigoureusement à la périphérie des questions abordées. Il s'ensuivait un certain caractère superficiel que nous étions les premiers à constater et à déplorer. C'est pour remédier à cette situation, c'est pour tenter de doter l'Université d'une véritable revue universitaire que l'Association générale des Diplômés a pris la décision de tenter une expérience qui devra réussir, à condition que tous consentent à apporter leur collaboration.

Nous avons appris que certains anciens de l'Université, même des professeurs qui occupent brillamment des chaires dans diverses facultés s'imaginaient que l'ACTION UNIVERSITAIRE constituait une chasse gardée, un domaine interdit réservé à quelques collaborateurs, toujours les mêmes. C'est là une illusion entière. A quoi tient-elle ? Au fait très simple que depuis quelques années, ce sont toujours les mêmes qui ont accepté de fournir régulièrement des textes. Il eût été extrêmement agréable de varier les sommaires et d'accorder le même accueil à toutes les disciplines intellectuelles. Mais une revue ne se bâtit pas avec des promesses; elle s'édifie, chaque mois, avec des articles qui parviennent au secrétariat, et qui y arrivent à temps. On ne nous fera jamais croire qu'il s'agit là d'une impossibilité métaphysique...

Nous avons pensé qu'en publiant tous les trois mois, il sera plus facile de présenter une livraison plus dense, plus variée, partant plus intéressante. Des collaborateurs devraient nous venir, attirés par le sérieux de la revue. Nous nous trompons peut-être ? C'est l'avenir seul qui le dira. Nous avons néanmoins la ferme conviction que l'ACTION

UNIVERSITAIRE doit durer, qu'elle a sa place toute indiquée dans l'éventail des revues canadiennes-françaises.

Pour inaugurer cette nouvelle formule, nous avons voulu dresser un bilan, aussi précis que possible, dans le domaine des lettres, des arts et des sciences. Nous avons conscience d'avoir réuni différents spécialistes, bien au fait des progrès accomplis dans la branche du savoir de leur compétence. Nous les remercions cordialement de l'appui généreux qu'ils nous apporté. Les numéros suivants viseront à traiter de tous les sujets susceptibles de retenir l'attention de l'honnête homme, de celui qui ne se pique de rien, mais souhaite avoir des lumières sur tout.

Roger DUHAMEL,
président du Comité de publication
de l'ACTION UNIVERSITAIRE.

●

Ce numéro de l'ACTION UNIVERSITAIRE
est un hommage du Comité de publication et
du Conseil général de l'A.G.D.U.M. à tous
les diplômés de l'Université de Montréal à
l'occasion de leur assemblée générale annuelle.

●

COUP D'ŒIL SUR LA LITTÉRATURE FRANCO-CANADIENNE

Roger DUHAMEL
professeur à la Faculté des Lettres

Sans céder à l'emballement excessif dont font preuve certains gens de bon vouloir qui voient dans nos commencements littéraires des signes évidents d'une vocation prédestinée, il est juste de reconnaître que depuis un quart de siècle nous avons parcouru plus de chemin que depuis nos origines. Je ne méconnais pas, il s'en faut de beaucoup, l'œuvre méritoire et à certains égards révélatrice des pionniers, de ceux qui ont abandonné les mancherons de la charrue pour tracer sur le papier les premières phrases, maladroitement, naïves et touchantes, de notre littérature. Ce n'est pas leur faire injure que de souligner combien ces tentatives, si louables qu'elles aient été, n'étaient que des balbutiements, qu'il demeure difficile d'y découvrir, malgré une forte dose d'indulgence, autre chose que les essais incomplets et timides d'un génie national en formation, qui se cherche, qui se trouvera plus tard.

Rien d'étonnant à cela, est-il besoin de l'ajouter aussitôt. C'était pendant longtemps la grande époque héroïque, peu propice à l'épanouissement d'une vie littéraire intense. Les cantiques et les chansons apportés des provinces françaises suffisaient à satisfaire les aspirations intellectuelles peu exigeantes de nos ancêtres. Ce sont des paysans, des ouvriers de métier, des soldats des armées du roi. Un continent s'offre à eux, il n'est donc nullement question d'aligner des paragraphes et de chercher des rimes riches ! C'est notre haut moyen âge, c'est l'ère des constructeurs d'empire et des vainqueurs de la terre contre la forêt, le climat, les Indiens, la vie rude d'un pays à créer et à bâtir de ses bras et de son cœur.

On a l'habitude de faire remonter aux environs de 1860 la première phase de notre littérature, celle qui comprend chez les écrivains une prise de conscience encore imprécise, mais qui commence à se dégager ;

enfin existe un idéal littéraire proprement canadien. C'est alors que s'affirment des poètes et des prosateurs qui abandonnent progressivement l'amateurisme et qui embrassent le métier d'écrivain. Si leur œuvre est souvent chétive à nos regards de 1947, elle n'en est pas moins la révélation de préoccupations artistiques à peu près inconnues auparavant.

Les premiers noms de poètes qui se présentent sous ma plume sont tout naturellement ceux de Crémazie, de Fréchette, de LeMay, de Chapman, de Garneau, de tous ceux qui de près ou de loin se rattachent à ce qu'on a appelé l'École patriotique de Québec. C'est le règne chez nous du romantisme tout-puissant. Octave Crémazie est un poète d'une certaine imagination et d'une sensibilité très vive, dont le chant, si nouveau pour ses concitoyens, lui valut aussitôt une gloire partiellement méritée. Il sut trouver à l'occasion des accents émus pour célébrer l'attachement invincible des Canadiens français à la France. Son *Drapeau de Carillon* et le poème que lui inspira la venue de *La Capricieuse* demeurent dans toutes les mémoires. Louis Fréchette possédait plus d'ampleur dans le dessein, sinon dans l'exécution. Sa *Légende d'un Peuple* est une tentative ambitieuse dont certaines parties se lisent encore sans déplaisir. D'aucuns préfèrent ses petits poèmes sans prétention, d'une belle fraîcheur d'inspiration. Pamphile LeMay, le poète des *Gouttelettes*, fut un barde du terroir, qui emprunta tous les thèmes de son œuvre à la nature et aux mœurs du Canada français. Chez William Chapman, la grandiloquence et la déclamation l'emportent, sauf peut-être à la fin de sa carrière alors qu'il commençait à se dégager du mode oratoire et ampoulé. Alfred Garneau, poète lyrique d'une grande délicatesse, demeure l'artiste le plus attachant de cette époque; ses vers ont une légèreté et une grâce qui n'ont pas vieilli.

Un peu plus tard, l'on aperçoit Nérée Beauchemin, qui tout en conservant quelques-uns des grands thèmes de ses prédécesseurs, ajoute un souci de ciselure et de nuance inconnu avant lui. Il annonce, à la fin du siècle dernier, dans quelle voie s'orientera la poésie canadienne, désormais plus maîtresse de sa langue et de sa grammaire.

C'est en 1895 que se fonda à Montréal le groupement de poètes qui devait être connu sous le nom de l'École littéraire de Montréal. Ils étaient, comme il se doit, d'un talent inégal, mais d'un enthousiasme unanime pour la Beauté. Ils étaient animés d'un désir profond

de renouvellement et de la volonté de s'affranchir des canons reçus. C'était une réaction salutaire contre le régionalisme. Des jeunes gens comprenaient que notre littérature avait besoin du vent du large, qu'elle devait, pour donner des œuvres marquantes, s'élever au plan de l'universel. Ce qui au reste ne les empêchait pas à l'occasion de chanter leur pays, avec moins de développement verbal que leurs aînés.

Les principaux membres de cette École furent Emile Nelligan, peut-être le plus richement doué de nos poètes et qui se rattache au symbolisme français, Albert Lozeau, poète intimiste habile à définir les sentiments en demi-teintes, Charles Gill, qui avait la tête épique, Gonzalve Désaulniers, lamartinien attardé à qui nous devons quelques vers somptueux, Albert Ferland et Jean Charbonneau. On ne saurait exagérer l'importance, à l'époque, de cette pléiade de poètes qui ont communiqué à notre poésie stationnaire un souffle nouveau.

Par son *Paon d'Email*, œuvre de civilisé épris de toutes les cultures et curieux de tous les paysages, Paul Morin marque lui aussi une date. Ce maître ouvrier du vers français est le représentant le plus autorisé de l'exotisme dans notre poésie. Ses deux recueils sont peut-être ce qu'il y a de moins canadien dans notre littérature, mais ils révèlent un poète d'une extrême souplesse. De Morin, il faut rapprocher les noms de René Chopin et de Guy Delahaye qui ont apporté à notre lyrisme une voix nouvelle.

Parmi les contemporains, ceux qui comptent davantage sont Alain Grandbois, l'exquis enchanteur des *Iles de la nuit*, Alfred Desrochers, le vigoureux poète d'*A l'ombre de l'Orford*, Saint-Denys Garneau, trop tôt disparu, Clément Marchand, Robert Choquette, François Hertel, Roger Brien et, parmi les femmes, Anne Hébert, Cécile Chabot, Rina Lasnier, Jeannine Bélanger et surtout Simone Routier. Desrochers a donné à notre poésie un accent rude et puissant, des rythmes aux inflexions sonores et opulentes. Garneau a voulu dépasser la versification pour atteindre à l'essence même de la poésie; quelques-uns de ses poèmes demeurent les chants les plus purs et les plus profonds, en leur simplicité, qu'ait jamais fait entendre une voix canadienne. Avec plus de métier, Grandbois a évoqué des paysages imaginaires et des sentiments rares. Les vers de Marchand dépassent le réalisme de leur conception pour atteindre à une intensité exceptionnelle chez nous. Avec sa *Suite maritime*, depuis si longtemps en préparation, Choquette reconquerra-t-il l'admiration qu'avait suscitée

A travers les vents ? François Hertel est un poète à la fois métaphysique et comique, mêlant la théologie à la farce; des poèmes médiocres, fruits d'un talent trop aisé, voisinent à côté de réussites d'une grande beauté. Dans la production abondante de Roger Brien, où tout n'est pas d'égale qualité, il est possible d'extraire des vers splendides d'une émouvante inspiration religieuse.

Des jeunes publient des poèmes, d'une facture neuve, dans des revues au tirage restreint. Notre poésie devient de plus en plus originale, elle compte des poètes d'un tempérament riche dont nous devons attendre beaucoup. C'est sans aucun doute le genre littéraire dans lequel nous nous sommes davantage affirmés.

Notre production romanesque a été longtemps lamentable; ce n'est que depuis une quinzaine d'années qu'il est possible de lire un ou deux romans canadiens qui ne soient pas des exercices scolaires. Nos romanciers ont toujours hésité à écrire ce que j'appellerais un roman à l'état pur, c'est-à-dire un roman qui ne cherche pas ailleurs ses justifications. Nous avons eu des romans à thèse sociale, comme le *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie, ou des romans religieux comme le *Pour la Patrie* de Jules-Paul Tardivel, ou des romans historiques, tels *François de Bienville*, *L'Intendant Bigot* ou *Le Tomahawk et l'Épée* de Joseph Marmette. Sans vouloir être exagérément et inutilement sévère, est-il possible de découvrir un roman canadien qui étudie en profondeur un milieu social, comme le fit Balzac dans sa *Comédie humaine*, ou qui, à l'instar de Proust, recherche les mobiles les plus secrets des actions des hommes, ou qui soit un éclair fulgurant d'absolute gratuité, tel *Le grand Meaulnes* d'Alain-Fournier ?

J'écarte délibérément quelques romanciers dont il y aurait lieu de s'amuser — Jules Fournier l'a fait en des pages savoureuses de *Mon encrier* — pour en venir à ceux qui ont fourni quelques éléments neufs, sur lesquels construire en les dépassant. Pendant plusieurs années, Harry Bernard a fait preuve d'une louable obstination. Bon an mal an, il réussissait à publier un roman, dont il est le premier aujourd'hui à reconnaître les faiblesses. Sa ténacité n'en demeure pas moins un exemple d'attachement à son métier. Grâce à un travail consciencieux, l'écrivain améliorait peu à peu la composition, l'action générale, l'écriture, gagnait en souplesse et en intérêt. Après six ou sept romans, Bernard s'est lassé, il a jeté le manche

après la cognée. Pionnier, il l'a été, il a dû lutter contre l'indifférence du public.

Il y eut aussi un romancier richement doué, quoique d'un tempérament trop romantique, qui s'appelait Jean-Charles Harvey. Reviendra-t-il un jour au roman après des excursions malheureuses dans le journalisme? Il avait le goût des images rares et souvent originales, de la phrase harmonieuse, il possédait un souffle lyrique peu fréquent chez nos écrivains.

Claude-Henri Grignon a de la robustesse et de la vigueur; la publication d'*Un homme et son péché*, en son temps, prit figure d'événement littéraire. Pour la première fois, un romancier canadien s'attaquait à un sujet éternel, l'avarice, il faisait vivre ses personnages dans un petit village des Laurentides, il créait des types forts et bien dessinés. C'est une étude de caractère d'une grande richesse d'observation, à laquelle on ne peut que reprocher l'éloquence verbeuse de certaines pages. Depuis lors, Grignon se perd dans le vaudeville radiophonique et la politique villageoise.

Rex Desmarchais a été notre premier romancier à être hanté par les problèmes psychologiques qui font la base même des principales œuvres contemporaines. Il a voulu sonder les ressorts du cœur humain. *L'Initiative*, *Le feu intérieur*, *La Chesnaie*, sont à cet égard significatifs. Desmarchais est souvent un observateur aigu, même si sa conception d'ensemble demeure timide et le style souvent étriqué.

Léo-Paul Desrosiers a atteint à la maturité de son talent, plus solide que brillant. Esprit saturé d'histoire, le passé revit sous sa plume avec précision et intensité. Dans ses œuvres, la psychologie, sans être poussée très loin, n'est jamais sommaire. Sur le cadre et quelques personnages qu'il emprunte à l'histoire, Desrosiers invente une intrigue qui se déroule dans la ligne même du tempérament de ses héros. Ses livres sont paisibles, ils possèdent parfois une émouvante densité humaine qui leur confère un certain attrait.

Qui ne connaît le succès mérité de *Trente Arpents*? Ringuet a brossé une fresque d'une grande puissance; le tableau est souvent poussé au noir, il n'en possède pas moins d'indéniables éléments de vérité. Une technique très sûre d'elle-même remplace le jaillissement de la sève. Ce n'en est pas moins un romancier de grande classe, et aussi un conteur versatile, révélé par *L'Héritage*. Germaine Guèvremont s'est penchée elle aussi sur nos paysans, avec moins de maîtrise

mais plus d'art que Ringuet. *En pleine terre* avait attiré l'attention des lettrés; *Le Survenant*, qui a été très lancé, a confirmé les espérances qu'elle avait fait naître.

Avec *Ils posséderont la terre*, Robert Charbonneau s'est classé immédiatement au premier rang de nos romanciers. Oeuvre sévère, profondément émouvante, d'un tragique suggéré plus qu'exprimé, et qui doit beaucoup à Dostoïevski et à Mauriac. Les gestes extérieurs n'ont en eux-mêmes d'autre valeur que de souligner le débat des âmes et le jeu des passions. Ce roman ouvre une avenue que *Fontile* devait rétrécir. Mais tout n'est pas dit...

Deux romans de mœurs ont obtenu un succès retentissant. *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, nous plonge dans la pâte humaine d'un faubourg montréalais, Saint-Henri. Les types sont croqués sur le vif et en même temps stylisés. Un don du récit allègre, ménageant l'imprévu, s'attardant à la connaissance des mobiles secrets chez les humbles. Gabrielle Roy a aimé des personnages qui ont permis d'atteindre à une réussite éclatante. On ne trouve pas une semblable adresse de composition chez Roger Lemelin, dont *Au pied de la pente douce* contient néanmoins des épisodes tout à fait savoureux. L'ironie de l'auteur étouffe tout effort d'amitié pour des êtres qui cherchent à se dégager de leur milieu.

Parmi nos chroniqueurs, je ne mentionne ici que pour mémoire l'abbé Raymond Casgrain (*La Jongleuse*), Joseph-Charles Taché (*Trois légendes*), Faucher de Saint-Maurice (*A la brunante*), Hector Fabre, Arthur Buies, pétillant d'esprit, et plusieurs autres.

Les conteurs furent aussi nombreux. Les recueils de nos anciennes revues nous rappellent leur souvenir. Parmi les contemporains, je signale Clément Marchand dont les *Courriers des Villages* ont révélé un prosateur qui allie la finesse de l'observation à une langue élégante et musclée, l'abbé Félix-Antoine Savard, à qui nous devons cet admirable poème en prose qu'est *Menaud, maître-draveur*, Robert de Roquebrune, plus appliqué que sincèrement ému, Alain Grandbois, conteur cosmopolite, Madeleine Grandbois, dont la *Maria de l'hospice* a été une fusée demeurée jusqu'ici sans lendemain.

L'histoire est encore un genre relativement récent au Canada français. J'entends l'histoire qui se soucie d'étudier les faits et de compiler les documents. Nous comptons beaucoup de récits historiques dont la valeur scientifique est fort discutable. C'est depuis une

trentaine d'années que nous avons quelques historiens qui s'adonnent à leur métier et qui y apportent des exigences scrupuleuses; ils reprennent, avec des moyens grandement améliorés, la tradition de Garneau et de Ferland, ces ouvriers probes et sagaces de la première heure.

Pendant longtemps, Thomas Chapais a édifié une œuvre solide, qui mérite de durer. Son *Cours d'Histoire du Canada*, qui va de 1760 à 1791, constitue une bonne introduction au régime anglais, même si l'auteur a tendance à marquer ses jugements d'une excessive indulgence. On lit aussi avec grand intérêt son *Jean Talon* et son *Marquis de Montcalm*; ce n'est pas qu'il n'y ait pas place pour de nouvelles biographies de ces deux personnages, mais Chapais a apporté une précieuse contribution à leur connaissance.

De son côté, Alfred De Celles a groupé autour de quelques noms des études d'histoire sur le régime anglais au XIXe siècle. C'est ainsi qu'il a retracé l'évolution parlementaire chez notre peuple, en ramassant les principaux faits autour des grandes figures de Papineau, de LaFontaine et de Cartier. Ce ne sont pas des œuvres définitives, mais elles fournissent une excellente initiation. Signalons aussi l'étude fouillée de M. l'abbé Auguste Gosselin sur Mgr de Laval.

Le grand historien de notre époque demeure le chanoine Lionel Groulx, qui a accompli une œuvre sans précédent dans le domaine historique. Il a repris la plupart des travaux de ses prédécesseurs, il a consulté tous les documents et toutes les archives accessibles, il a édifié un monument d'histoire d'une valeur unique au Canada français. Servi par un style alerte et souvent incisif, animé du souci de reconstituer le passé sous les yeux de ses contemporains, M. Groulx a écrit des livres qui conserveront sa mémoire. Mentionnons notamment *La naissance d'une race*, *Lendemain de conquête*, *la Confédération* et surtout *L'Enseignement français au Canada*. Une rhétorique un peu verbeuse gâte parfois le plaisir de la lecture, mais elle n'entame en rien la solidité du fond.

Dans la jeune génération, on se plaît à reconnaître la précoce maîtrise de Guy Frégault, dont *Iberville le Conquérant* a fait éclater les dons exceptionnels de synthèse. D'autres écrivains ont aussi travaillé dans le champ de l'histoire. Gustave Lanctôt, Jean Bruchési, Mgr Olivier Maurault, M. l'abbé Albert Tessier, Aegidius Fauteux, Pierre-Georges Roy, E.-Z. Massicotte, nombre d'autres ont apporté leur pierre à l'édifice commun.

Le mot qui avait blessé si profondément Garneau: « Vous êtes un peuple sans histoire ! » n'est plus vrai. Nous comptons de nombreux esprits tournés vers les recherches historiques dont les travaux enrichissent notre patrimoine. Avec des ressources très inférieures à celles de nos concitoyens de langue anglaise, nous sommes parvenus à défricher le passé de notre pays. Il reste beaucoup à faire; que ce soit l'entreprise de notre génération.

Il y a une foule d'écrivains, tant laïcs que religieux, que l'on peut aisément classer sous la rubrique des essayistes. Dans son ordre, Mgr L.-A. Pâquet a été l'honneur du Canada français. Ses études théologiques ont attiré sur notre pays un intérêt du meilleur aloi. Il s'est aussi affirmé comme un esprit remarquablement au fait des grands problèmes nationaux et politiques de ses compatriotes. Aujourd'hui, le R. P. Louis Lachance, O.P., continue cette heureuse tradition.

En plus d'être un orateur prestigieux et l'un des plus grands hommes politiques chrétiens du Canada, Henri Bourassa a aussi publié des ouvrages qui ont fondé les raisons profondes du nationalisme canadien. De son côté, Edmond de Nevers a cherché à prévoir l'avenir du peuple canadien-français. Dans le domaine économique, Errol Bouchette et Léon Gérin ont été des initiateurs dans une voie où devaient plus tard s'engager brillamment un Edouard Montpetit et un Esdras Minville. *Pour une doctrine* et les trois volumes de la *Conquête économique* de Montpetit ramassent l'essentiel de sa pensée. Avec *Invitation à l'étude* et surtout *Le citoyen canadien-français*, vaste somme d'une exceptionnelle lucidité d'analyse, Minville s'est classé comme l'un des esprits les plus féconds du Canada français. Dans *Pour nous grandir*, Victor Barbeau a exposé ses vues sur le relèvement intellectuel et économique de notre peuple. Il s'est aussi intéressé de façon très pertinente aux questions de langue, à l'égal d'un Léon Lorrain, il a fondé l'Académie canadienne-française et une revue de bonne tenue, *Liaison*.

Le journalisme canadien-français compte de grands noms. Parmi les disparus, nous gardons la mémoire de ces grands aînés que furent, chacun à leur façon, et fort différente, Olivar Asselin, Jules Fournier, Louis Francœur et Georges Pelletier. D'autres continuent leur œuvre ingrate, nécessaire et apparemment vouée à la précoce caducité. Si nous comptons moins de vedettes qu'auparavant — les mœurs de

nos journaux y sont bien pour quelque chose — par contre, la plupart des journalistes écrivent une langue correcte et convenable.

Il existe beaucoup de critiques littéraires ou, plus précisément, de personnes qui s'adonnent à la critique littéraire, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Les deux ancêtres sont Mgr Camille Roy et Mgr Emile Chartier qui ont tous deux exhumé de notre production intellectuelle ce qui, à leur avis, méritait de passer à la postérité. On a pu justement leur reprocher une excessive indulgence, mais ils ont voulu tenir compte des circonstances particulières dans lesquelles nos écrivains ont dû œuvrer. A la même époque, il faut rattacher les études écrites avec beaucoup de délicatesse et non sans une certaine pénétration par Henri d'Arles.

La jeune génération compte deux critiques d'une culture étendue et d'un goût en général assez sûr dans la personne de Guy Sylvestre et de Marcel Raymond. Albert Pelletier a aussi publié des analyses perspicaces, souvent sévères, qui ont servi à orienter beaucoup d'écrivains. Il y a aussi, de Marcel Dugas, plus volontiers poète en prose, des pages très justes de critique littéraire. Séraphin Marion, qui se penche sur nos origines, tient moins du critique que de l'historien de la littérature.

Revue à vol d'oiseau, pour ne pas écrire à la galope ! Très incomplète, je le sais mieux que quiconque; que de noms omis ! Que les écrivains morts ne grincent pas dans leur tombe, que les vivants me pardonnent ! Il y a toujours plus d'appelés que d'élus...

Un fait demeure: nous avons accompli des progrès. Malgré les pessimistes et les vaincus d'avance, malgré les coloniaux intellectuels, nous nous sommes courageusement attelés à la besogne de doter le Canada français d'une littérature originale, qui soit le miroir de son génie national propre et la projection de sa culture française. Une foule d'obstacles se dressaient sur notre route; plusieurs subsistent, d'autres s'y ajouteront. Il n'empêche que nous avons exploré les principaux domaines de l'art littéraire, nous avons même atteint à d'honorables réussites.

La phase héroïque de notre histoire littéraire tire à sa fin. Depuis une quinzaine d'années, nous pouvons relever les signes d'un épanouissement plus généreux, d'un élan plus authentique, moins livresque, qui donnera des fruits. Cet espoir n'est pas chimérique, il se fonde sur des réalités solides, il est à la base de notre confiance en l'avenir.

ÉTAT DE LA POÉSIE AU CANADA FRANÇAIS.

par Louis-Marcel RAYMOND

C'est Guy Sylvestre qui signala le premier le passage de la poésie canadienne d'expression française de l'état d'imitation et de recettes à une sorte de prise de conscience de sa force, de ses moyens et de son pouvoir de connaître. L'anthologie qu'il en dressa montrait, à côté de poètes un peu figés, quelques-uns morts, d'autres ne publiant plus guère, d'ailleurs, quelques noms nouveaux laissant pressentir ce frisson, cette appréhension de l'inconnaissable que nous sommes en droit d'attendre de la poésie: une lampe braquée sur le mystère, mystère de l'homme ou mystère de l'univers, nuit des cœurs et nuit du monde.

Un peu après, Sylvestre rassemblait un groupe de jeunes poètes entièrement inconnus, suscités surtout par François Hertel qui les provoquait et les publiait. Il semblait à ce moment que quelque chose de nouveau allait se passer dans notre ciel poétique. Au lieu d'un orage splendide, ce ne fut qu'un coup de vent.

Vers les années quarante, privés de tout contact avec la France, nous avons dû nous replier sur nous-mêmes et tirer parti de nos propres ressources intellectuelles, soutenus par des accoucheurs comme Henri Laugier, Gustave Cohen, Jean Wahl.

Nous vécûmes de grands moments. Ce fut le temps où nos revues publiaient des poèmes d'Yvan Goll, de Raïssa Maritain, de St-John Perse, de Robert Goffin, de Jean Wahl. Nos propres poètes entraient dans la ronde. Il y avait une sorte d'émulation.

C'était aussi le temps où la musique, le théâtre, tout comme la poésie, retrouvaient un public depuis longtemps perdu, englué dans les sortilèges du jazz ou du cinéma.

Mais l'enthousiasme passé, il semble que nous ne vivons plus que sur nos restes. Les feuilletons littéraires des quotidiens sont négligés. Peu d'analyses de livres nouveaux dans les revues. Les organisations musicales haussent petit à petit leurs prix, les éditeurs vivent ou

disparaissent, ceux qui persistent n'osant plus risquer un poète même connu ou une œuvre gratuite. Depuis deux ans, on a l'impression qu'il ne s'est rien publié d'intéressant ici.

La reprise de contacts avec la France, aussi à craindre que la rencontre d'amis autrefois très chers mais séparés depuis longtemps et ayant poursuivi des évolutions différentes, fut un désastre, une double déception. Je n'en analyserai pas les raisons. Je ne mettrai personne en cause. Je me bornerai à dire que cette reprise, qui aurait dû être fécondante, semble nous avoir stérilisés et nous donner la certitude que nous avons encore beaucoup à apprendre des vertus de la vieille Europe même esquinée. Et de la littérature française, de ses traditions, de ses bigarrures, de sa puissance d'assimilation.

Donc, nos poètes sont silencieux depuis quelque temps. Peut-être des manuscrits attendent-ils sur les tablettes des éditeurs. En tout cas, Anne Hébert, Rina Lasnier, Alain Grandbois ne nous ont rien donné depuis plusieurs années. Plus long silence encore chez Robert Choquette, Alfred Des Rochers, Simone Routhier.

La Belgique, un petit pays et de la même « situation » que le Canada vis-à-vis de la France, est pourtant d'une continuelle effervescence poétique: plaquettes, journaux, revues regorgent de poèmes. Et j'en dirais autant d'Haïti où tout le monde écrit des vers, de la Suisse qui a une école de poètes très remarquable, recevant inspiration de trois sources à la fois.

Mais peut-être le problème de la poésie au Canada doit-il être envisagé différemment. Nos poètes ont-ils le public qu'ils méritent? Je crois que non.

Ainsi, chez des libraires de mes amis où je vais régulièrement bouquiner, il m'arrive de voir des ouvrages pourtant remarquables y traîner des semaines durant. Il est indécent qu'un libraire, dans une ville qui se flatte d'être la deuxième ville française du monde, commande de Paris 6 exemplaires d'un recueil de vers important et mette six mois à les vendre. Veut-on des exemples? Combien de nos lettrés ont lu *La Vierge de Paris* de Pierre Jean Jouve, *Exil* de St-John Perse, *Une Somme de Poésie* de Patrice de la Tour du Pin, *Langage* de Robert Ganzo.

Des Poèmes de Jean Wahl parus à Montréal n'ont emballé personne et l'édition met long temps à s'épuiser. Mais que de ses poèmes

soient retenus par *Fontaine* ou *L'Arche* et tout de suite un certain snobisme s'en empare.

Jouve, St-John Perse, Wahl, Ganzo, Patrice de la Tour du Pin sont les plus grands poètes d'expression française de notre époque et la publication de *La Vierge de Paris* ou d'*Une Somme de Poésie* est un événement aussi important que la parution des poèmes de Valéry il y a un quart de siècle ou de tel recueil de Claudel.

Si on ne peut admirer ces grands poètes, comment s'attendre à ce qu'on prenne intérêt au dernier recueil de Rina Lasnier ou d'Alain Grandbois? Ou si on y porte quelque attention, c'est d'un simple point de vue purement « nationaliste », parce que c'est un écrivain de chez nous. L'amour de la poésie est totalement absent du geste et c'est déplorable.

Et c'est pourquoi nos éditeurs restent sur la réserve. Ils aiment bien la poésie et seraient même prêts à y perdre un peu d'argent. Pas tout de même au point de courir au fiasco. Un recueil de vers qui reste dans la cave ou qui colle sur les rayons des libraires est un capital mort, alors qu'un ouvrage qui se vend permet à l'éditeur de lancer un nouveau livre, de risquer un inconnu qui deviendra demain célèbre. Qui sait!

Le problème est peut-être plus grave encore. Il semble que de moins en moins les intellectuels canadiens-français peuvent compter sur les éditeurs de Montréal. Ils sont dans une impasse. Ils doivent presque se faire pardonner d'écrire. Un manuscrit pour un écrivain n'est qu'une source d'ennuis multiples. L'éditeur n'accusera pas réception, le gardera de longs mois sur ses tablettes, pour finalement convoquer l'auteur et lui dire qu'il ne peut le publier avant un an. L'auteur osera-t-il humblement demander une avance, que ce sera une lutte serrée dont il ne sortira pas vainqueur ou qu'il rentrera chez lui son œuvre sous le bras. Pourtant, le menuisier est payé quand il livre une chaise, le vendeur de glace et le distributeur de journaux ont une paye hebdomadaire, alors que les angoisses, les doutes du créateur, de l'écrivain ne sont pas récompensés. Pourquoi ne se lance-t-il pas dans le commerce des livres plutôt que d'en écrire. Au lieu du classique 10% qu'il retire ou qu'il ne retire pas d'un de ses ouvrages, il fera 33 $\frac{1}{3}$ % sur les livres des autres!

J'ai l'air de faire de l'art d'écrire un métier. Je crois qu'écrire est l'un et l'autre. Si l'éditeur, si le libraire vivent des livres qu'ils pu-

blient ou débitent, pourquoi diable l'auteur n'en profiterait-il pas un peu lui aussi !

Pour revenir à nos poètes, il se trouve que pour les raisons énumérées ici, l'état de la poésie en 1947 est à peu près ce qu'il était en 1943. Nos poètes n'ont ni les éditeurs ni le public auquel leur talent et leurs réussites antérieures leur donnent droit.

•

MEMO

Assemblée générale annuelle de l'A.G.D.-
U.M. — Le samedi, 29 novembre 1947, à
3 h. p.m. — Au Cercle Universitaire.

•

ASPECTS DE NOTRE ROMAN

par Guy SYLVESTRE

Le succès remporté récemment par quelques-uns de nos romanciers aura beaucoup fait pour détruire chez nous certains préjugés encore trop répandus contre le plus moderne des genres littéraires. Aux yeux de la majorité des lecteurs, le roman n'est encore qu'un divertissement, plus ou moins anodin, auquel il ne faut attacher aucune importance vitale. La lecture d'un roman n'est souvent qu'un succédané de la partie de cartes et de la partie de golf, succédané considéré souvent comme un pis aller. Il faut bien avouer que la plus grande partie des romans justifient cette manière de voir, n'étant la plupart du temps qu'une accumulation d'épisodes assez peu cohérents dont l'unique but est de mystifier le lecteur ou de mettre en branle sa sensiblerie. Mais si un grand nombre d'œuvres romanesques n'ont d'autre fin que de charmer ou d'intriguer le lecteur, quantité de romans sont beaucoup plus qu'un pur instrument de distraction.

Certains ont pour objet de démontrer une thèse, d'autres de reconstituer l'atmosphère et la sensibilité d'une époque, d'autres encore de peindre les mœurs d'une société, d'autres enfin d'analyser une destinée personnelle. Chacun des genres est légitime en lui-même, possède sa nature propre, ses lois intrinsèques, ses vertus et ses limites. Le seul péché impardonnable à un romancier, quel que soit le genre qu'il adopte, est d'être ennuyeux. S'il y a une hiérarchie dans les genres de romans, rien n'empêche une œuvre appartenant à un genre inférieur de valoir plus qu'une autre qui appartient à un genre supérieur. Personne ne niera, en effet, qu'un parfait roman d'aventures vaille mieux qu'un roman psychologique avorté. Mais, de deux œuvres également réussies, c'est celle dont la densité humaine sera la plus grande qu'il nous faudra tenir pour supérieure. C'est pourquoi presque tous les romans les plus importants de toutes les littératures appartiennent aux deux genres du roman de mœurs et du roman psychologique.

Le roman d'aventures, qui n'est le plus souvent qu'une histoire de brigandages, d'assassinats, de poursuites policières, de recherches de personnes ou de trésors, possède habituellement une valeur humaine et sociale plutôt mince, ne s'attachant qu'à des aspects extraordinaires de la vie personnelle ou sociale. Le roman à thèse, qui peut être fort intéressant lorsqu'il est bien conduit, possède habituellement le défaut de fausser les événements en vue de conduire le lecteur à une conclusion préconçue. Quant au roman historique, il peut s'identifier au roman de mœurs ou au roman psychologique, s'il n'est que l'un ou l'autre et n'est historique que parce que le sujet, ou la matière, de l'œuvre est emprunté à l'histoire; mais il peut n'être également qu'une pure reconstitution extérieure d'événements plus ou moins connus de l'histoire des peuples.

Le roman de mœurs possède habituellement un véritable intérêt humain et social, étant la description, l'interprétation des mœurs d'une société donnée. Ce genre révèle les us et coutumes d'un milieu ou de plusieurs milieux, mais il est ordinairement limité à l'évocation extérieure du comportement humain. Le roman psychologique, au contraire, a pour objet de pénétrer dans la conscience humaine, d'analyser les motifs qui poussent les individus à agir comme ils le font, de suivre les développements d'une crise intérieure; de par sa nature même, ce roman implique une prise de conscience de la condition humaine, de la position qu'une personne prend devant sa destinée personnelle au sein d'une société et devant la mort. Le roman psychologique — en France, on parle même aujourd'hui de roman ontologique, surtout à propos de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir, mais nous n'en sommes pas encore là — pose donc au lecteur des problèmes graves en même temps qu'il l'intéresse et le divertit par le spectacle d'une destinée humaine; il possède le sérieux d'un roman à thèse, mais il est plus vrai parce qu'il respecte davantage la complexité et le mystère congénitaux à notre nature.

Tous ces genres de romans ont été pratiqués au Canada français, à des degrés divers d'abondance, et de perfection. Jusqu'à l'entre-deux-guerres toutefois, très peu d'œuvres méritent de retenir notre attention, le roman n'ayant connu qu'un essor tardif et beaucoup moins remarquable que celui de la poésie, de l'histoire et de l'éloquence. Soumis à des lois moins fixes que celles de la poésie, le roman exige une plus grande discipline personnelle pour ne pas tomber dans l'in-

cohérence. Les genres supérieurs de roman exigent, de plus, non seulement une connaissance approfondie de la langue et des dons de conteur, mais encore une faculté d'observation pénétrante et, disons le mot, une véritable philosophie. C'est surtout à l'absence chez la plupart de nos romanciers d'une authentique science de la vie, d'une profonde conscience de la destinée humaine, qu'il faut attribuer la rareté de romans canadiens-français denses, graves, troublants.

La totalité des romans d'un pays à une époque donnée constituent d'ailleurs l'image la plus fidèle qui se puisse trouver de ce pays, des événements qui s'y passent, des mœurs qui y existent, de la sensibilité individuelle et sociale de ses habitants. L'étude du roman dépasse donc le plan purement littéraire pour atteindre celui de la sociologie. Nos romans, tant par ce qu'ils nous révèlent que par ce qu'ils négligent de nous dire, sont donc l'image de notre peuple, le miroir dans lequel nous pouvons découvrir les traits fidèles de notre visage personnel et national. Mais, pour atteindre à la vérité la plus grande possible, il ne suffit pas de constituer une sorte de portrait synthétique fait de l'addition des caractères que nous découvririons dans la totalité de nos romans; il faut encore, par la réflexion, dégager de cette enquête non seulement les lignes de force de cette personnalité collective, mais également ses limites, ses lacunes, ses faiblesses, qu'elles soient exprimées dans les œuvres ou qu'elles ne le soient pas parce qu'elles échappent à notre sensibilité et à notre inquiétude.

Pour nous connaître adéquatement, il ne suffit pas, en effet, de connaître nos attitudes, nos réactions devant certains problèmes; il faut encore vérifier si les problèmes fondamentaux de la condition humaine se posent tous chez nous et, s'ils ne se posent pas tous, chercher à découvrir les raisons de cet état négatif de notre sensibilité et de notre esprit. Il apparaît donc tout à fait insuffisant de ne rechercher que dans la vérification statistique de nos caractères une image entièrement fidèle de notre âme nationale, comme on l'a fait jusqu'ici dans quelques thèses académiques qui ont établi que nous étions un peuple religieux, attaché au sol et aux vertus familiales, respectueux des traditions ancestrales et de la morale bourgeoise. Il semble bien que tous les peuples possèdent, à des degrés divers il est vrai, ces caractères collectifs.

Ce qu'il nous faut découvrir pour avoir de nous-mêmes un portrait vraiment propre — et non une vague image qui possède des traits

communs à l'humanité entière — c'est ce que les philosophes appellent *le mode* selon lequel nous participons de ces qualités humaines ou, en d'autres termes, notre manière propre de posséder ces qualités qui appartiennent au tuf humain et qui se retrouvent sous toutes les latitudes. La nature humaine est la même partout, mais chaque individu et chaque groupe d'individus possède une individualité qui non seulement le fait exister au sein du genre humain mais encore le distingue des autres individus et des autres groupes d'individus qui possèdent la même nature, la même condition humaine. Ces quelques propos nous conduisent à une conclusion que je tiens pour essentielle à l'étude du roman: à savoir que le roman, exprimant le particulier, l'individuel, est, avec la poésie, un complément naturel et indispensable de la connaissance théorique que les sciences nous donnent de la nature et de l'homme.

En même temps qu'un art, il est donc instrument de connaissance, et le mépris dans lequel on l'a si longtemps tenu chez nous est complètement injustifiable. Cette attitude négative, a non seulement paralysé nos romanciers, mais elle a également faussé l'idée que l'on s'est faite d'un genre littéraire qui, pour avoir ses limites, n'en a pas moins ses vertus. Le grand roman est non seulement un divertissement supérieur, mais une authentique puissance de culture: en nous mettant pour ainsi dire en présence de nous-mêmes, il nous permet de mieux nous voir, de mieux nous connaître et de mieux nous aimer tels que nous sommes dans notre vérité.

Si donc nous voulons étudier sérieusement les tendances du roman canadien-français, il ne nous suffira pas de constater que nos romanciers ont raconté telle ou telle histoire, qu'ils ont décrit les mœurs de tel milieu ou reconstitué celles de telle époque, qu'ils ont cherché à établir telle thèse ou à analyser tel conflit intérieur ou social; il nous faudra encore découvrir de quelle manière ils ont vu les phénomènes humains qu'ils ont observés, quel sens ils ont donné à l'ensemble de ces phénomènes, quelle conception de la vie humaine en somme leurs œuvres révèlent ou trahissent. Ce qu'il nous faudra apercevoir et juger, c'est la philosophie personnelle qui donne à chaque œuvre sa nature propre. Car ce qui constitue la valeur sensible, intellectuelle et religieuse d'une œuvre, ce ne saurait certes pas être sa matière, c'est-à-dire le sujet traité par l'auteur, mais bien la forme que le créateur a donnée à cette matière qui est la même pour tous.

Il suffit, pour s'en convaincre, de constater qu'avec le même sujet divers romanciers écrivent des œuvres tout à fait diverses, présentant même parfois des caractères opposés, contradictoires. Et ici il convient de signaler que la moralité d'une œuvre ne dépend pas du sujet traité, mais bien de la manière dont le sujet est traité, de l'angle sous lequel le romancier voit et présente les actes humains. Si paradoxal que la chose puisse paraître à première vue, une histoire d'adultère peut être parfaitement chrétienne et un simple récit d'aventures enfantines peut être totalement dépourvu de tout sens chrétien. La moralité d'une œuvre ne dépend pas du sujet — tous les sujets sont dans la nature et les mêmes pour le romancier chrétien que pour le non-chrétien — mais du jugement que l'on porte sur les actes évoqués. Il est tout à fait illogique de soutenir qu'une œuvre est morale ou chrétienne parce que tel aspect de la condition humaine y est ignoré, passé sous silence. On n'est jamais moral ou chrétien pour une raison négative, parce que l'on ne se prononce pas sur un problème ou parce que l'on ne juge pas un acte. Le romancier chrétien n'est pas celui qui, devant la vie humaine, s'en lave les mains, mais celui qui la voit et l'interprète selon la doctrine évangélique. Qu'il soit opportun ou non pour telle personne de lire telle ou telle œuvre, c'est là une tout autre question — et qui ne dépend pas tant de la moralité de l'œuvre que de celle du lecteur; mais c'est là un problème individuel qui échappe à toute étude.

Le roman d'aventures fut plus en faveur au dix-neuvième siècle qu'au vingtième au Canada et aucun de nos écrivains n'a réussi à porter ce genre à un niveau remarquable. Les histoires de brigandages, de crimes, de poursuites, de pirateries, de disparitions et autres aventures extraordinaires, d'un Philippe-Aubert de Gaspé, fils, d'un Eugène-Lécuyer, d'un Emile Chevalier, d'un Pamphyle Lemay ou d'un Georges de Boucherville, ont non seulement une valeur littéraire à peu près nulle, mais sont encore dépourvues de tout intérêt humain et social. Les personnages n'y sont que des instruments au moyen desquels le romancier tisse une intrigue compliquée, échevelée, souvent incohérente. Ni Jacques Sauriol, ni Hervé Biron — qui ont récemment ressuscité le genre dans « Le désert des lacs » et dans « Poudre d'or » — n'ont réussi à réaliser le chef-d'œuvre encore inexistant que ce genre attend toujours chez nous. Nous n'avons pas encore notre Jules Verne ni notre Edgar Allan Poë.

Il n'est pas surprenant que le roman historique ait attiré les romanciers d'une nationalité dont la devise est: « Je me souviens ». Le genre est facile, agréable, se prête facilement aux développements oratoires et a une portée éducative qui lui assure de nombreux lecteurs. Longtemps avant Aloné de Lestre, Napoléon Bourassa a, dans « Jacques et Marie », évoqué la déportation des Acadiens et les malheurs que ce triste événement historique a engendrés au sein des familles divisées. Sir Adolphe Routhier, dans le « Centurion » et dans « Paulina », a reconstitué la vie du Christ, les mœurs des Juifs et des Chrétiens aux temps apostoliques. Visant à faire connaître certains épisodes dramatiques de notre histoire, Joseph Marmette, un de nos plus féconds romanciers, a évoqué nos guerres contre les Iroquois, les Anglais et les Américains, en insérant souvent dans la trame historique quelque aventure sentimentale qui ajoute une note paisible à des œuvres d'atmosphère par ailleurs belliqueuse. Laure Conan qui, comme on le verra plus loin, a été l'initiatrice au Canada du roman psychologique, a également dans *l'Oublié* et dans *A l'œuvre et à l'épreuve*, a raconté l'histoire quotidiennement tragique de nos premiers missionnaires et de nos premiers colons. Pierre Benoit a récemment repris le sujet dans *le Sentier couvert* et *Martine Juillet*, dans lesquels il a évoqué les héros obscurs de la colonisation de Montréal. Avant d'en venir au roman d'analyse, Robert de Roquebrune avait ressuscité, dans *les Habits rouges* et dans *D'un océan à l'autre*, quelques aspects de l'insurrection de 1837 et de la rébellion de 1870, en mêlant aux scènes historiques de légères aventures sentimentales. Marie-Claire Daveluy a adapté le genre à la psychologie enfantine dans *les Aventures de Perrine et de Charlot* avant de donner, avec *le Filleul du roi Grolo*, un des rares contes merveilleux qui soient dignes d'attention dans notre littérature. C'est toutefois Léo-Paul Desrosiers qui a produit, en s'inspirant de notre histoire, les œuvres les plus fortes, les plus denses et les plus sûres de survivre.

Léo-Paul Desrosiers affirme que l'histoire de tous les pays est le meilleur et le plus grand de tous les romans, à condition qu'on veuille bien la lire avec un peu d'imagination et se la représenter. Son premier récit, *Nord-Sud*, contenait de belles descriptions de nature, reconstituait les mœurs canadiennes du milieu du siècle dernier, mais les personnages n'y jouaient qu'un rôle secondaire. Avec *les Engagés du Grand Portage*, il peint les mœurs des commerçants de fourrure au

début du dix-neuvième siècle, mais il fait reposer cette grande fresque historique sur l'ascension d'un personnage qui, par son travail, sa ténacité, son habileté et son cynisme, réussit à s'élever des emplois les plus humbles aux postes les plus élevés. Ce roman est la reconstitution fidèle de la vie des pelletiers et de la rivalité des grandes compagnies de pelleteries dans le nord-ouest canadien, mais c'est en même temps la description du développement de la cruauté et de l'orgueil chez un ambitieux. Au lieu de s'abandonner au goût du morceau choisi, Léo-Paul Desrosiers a construit cette fois un roman charpenté, comportant une intrigue serrée, animant des personnages vivants et ne gardant de la vaste documentation que cette œuvre présuppose que les éléments d'intérêt universel.

Après avoir réussi avec le commerce des fourrures un roman viril, dur, amer même, le romancier a, dans *les Opiniâtres*, atteint un nouveau sommet en reconstituant la vie périlleuse des premiers colons des Trois-Rivières. Tout ce récit est animé des grands mouvements du cœur et de l'esprit qui poussèrent les premiers colons français d'Amérique à prendre possession de ce vaste pays accordé aux rêves les plus grandioses de l'imagination humaine pour le transformer, l'humaniser, lui donner les traits de la figure française. Ces opiniâtres sont plus sympathiques que le Nicolas Montour des *Engagés* et leur destin tragique au milieu de cette terre inculte et devant la menace iroquoise est émouvant. L'auteur a ajouté aux personnages humains le fleuve et la forêt qui jouèrent un si grand rôle dans notre destinée nationale.

La poursuite de la nature dans tous ses détails, la rigueur dans l'enchaînement logique des faits, l'exactitude de la psychologie, le naturalisme partout latent font de Léo-Paul Desrosiers un romancier réaliste puissant qui, dans ses meilleures œuvres, réalise des romans de mœurs.

Le roman historique est un genre non seulement légitime, mais digne d'intérêt, nous donnant souvent du passé une image plus fidèle parce que plus vivante que celle des ouvrages de maints savants historiens. Mais presque tous ceux qui ont pratiqué le genre chez nous ont cherché trop souvent à raconter des faits d'armes extraordinaires plutôt qu'à reconstituer l'atmosphère d'une époque; ils se sont attachés trop exclusivement au récit d'événements plus ou moins connus et à la description des lieux, des coutumes et des mœurs pittoresques du temps. Leurs œuvres sont presque totalement dépourvues de

densité humaine parce qu'ils n'ont pas cherché à découvrir les répercussions intérieures des événements sur les personnes, à analyser les conflits intimes que l'état social de la colonie n'a sans doute pas manqué d'engendrer dans l'âme de nombre de nos pères. Ces œuvres contiennent habituellement d'abondantes digressions qui enlèvent à leur unité, trahissent les faiblesses de composition qu'une connaissance trop rudimentaire du métier d'écrivain a rendues trop abondantes pour que l'art y trouve son compte, et s'élèvent rarement à une interprétation cohérente et réfléchie des événements et de leurs effets. Ces œuvres nous donnent une image plus ou moins fidèle de la vie matérielle, extérieure, de nos ancêtres plus ou moins éloignés, mais elles ne nous font connaître que d'une manière rudimentaire, pour ne pas dire nulle, l'état de sensibilité et de conscience des époques évoquées, l'âme collective de notre peuple à certains moments privilégiés ou tragiques de notre histoire.

Le genre dans lequel nos romanciers ont atteint aux plus belles réussites est le roman de mœurs, et cela dès les origines. Sans doute ne faut-il pas ravir à l'oubli le *Charles Guérin* de P.-J.-O. Chauveau qui est un tableau de la campagne canadienne au début du dix-neuvième siècle et qui rend sensibles la déchéance de la classe seigneuriale et les solides vertus des paysans. Mais *Les Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé sont déjà un sommet du roman canadien. Sans doute, lorsque ce gentilhomme campagnard prit la plume à 77 ans pour écrire ce roman, son intention première était-elle de décrire les mœurs pittoresques du temps de sa jeunesse et de rappeler les principaux événements historiques dont il avait été le témoin; aussi son œuvre est-elle pleine de digressions, de développements oratoires, de récits légendaires. Mais le style de l'auteur est d'une telle simplicité et d'une telle bonhomie que son roman, comme ses mémoires, est une des œuvres les plus charmantes de toute notre littérature. *Les Anciens Canadiens* est notre première œuvre romanesque importante qui soit d'inspiration authentiquement nationale, bien que l'auteur ait beaucoup emprunté aux idéologies du dix-huitième siècle français. Mais on y découvre un homme là où l'on craignait de trouver un auteur, et c'est là une découverte que l'on ne fait guère souvent chez nous.

Il faut attendre plus d'un demi-siècle pour rencontrer dans notre littérature d'autres romans de mœurs dignes d'attention. Mais cette

longue attente a été comblée par la publication successive des romans de Robert Choquette, Claude-Henri Grignon, Ringuet, Harry Bernard, Germaine Guèvremont, Roger Lemelin et Gabrielle Roy. Ces écrivains ont non seulement réalisé des œuvres d'une écriture supérieure à celle des romanciers des générations précédentes, mais ils ont réussi à créer une sorte de climat littéraire authentiquement canadien en produisant des œuvres d'une grande vérité d'observation et d'une certaine densité humaine.

Après avoir rendu les mœurs pittoresques des habitants de nos Laurentides dans *la Pension Leblanc*, Robert Choquette est devenu un de nos meilleurs spécialistes du roman radiophonique. La vision de ce romancier est fragmentaire, sa curiosité est anecdotique, mais son observation est nuancée et ses notations morales sont parfois ironiques mais toujours empreintes d'une certaine tendresse. Robert Choquette est un de nos premiers romanciers à avoir tenté de décrire nos mœurs citadines et, s'il n'y a pas atteint au même succès que lorsqu'il reconstituait la physionomie d'un petit village, il aura été un pionnier en ce domaine. Car notre roman nous révèle bien davantage l'image de notre paysan que celle de notre citadin. De Gérin-Lajoie et Philippe-Aubert de Gaspé à Grignon et Ringuet, nos romanciers ont limité leur enquête à nos mœurs paysannes — à de très rares exceptions près — sans doute par goût du pittoresque, lorsqu'il ne s'agissait pas de prêcher le retour à la terre. Mais, si nous n'avons pas encore de grands romans de la ville, nous venons d'avoir nos premiers grands romans du faubourg avec *Au pied de la pente douce* et *Bonheur d'occasion*. Car ni *les Hypocrites* de Berthelot Brunet ni *Orage sur mon corps* d'André Béland ne peuvent être considérés comme de véritables romans de la ville n'étant que la présentation plus ou moins morbide de personnages détraqués ou répugnants. Avant Roger Lemelin et Gabrielle Roy, nos romans les plus forts avaient été inspirés par la campagne, dont *Un homme et son péché*, *30 arpents*, *Menaud, maître-draveur* et *le Survenant*.

Menaud, maître-draveur n'est pas, à proprement parler, un roman, mais un véritable poème épique en prose, reposant sur une idéologie nationaliste. L'œuvre est d'une richesse de style unique au Canada français et d'un lyrisme merveilleux. Il faut mentionner, à sa suite, les romans de Georges Bugnet, révélation poétique de l'ouest canadien

et délicates études d'âmes perdues dans l'immensité désertique des grandes plaines; ceux d'Adolphe Nantel et de Claude Dablon, évocations du plateau laurentien et de l'île d'Orléans autour d'intrigues toutes simples. Si, dans ces œuvres, le personnage principal est incontestablement la nature canadienne, les romans de Claude-Henri Grignon et de Ringuet s'attachent davantage à l'homme, bien qu'ils renferment aussi de belles descriptions de pays. Après avoir débuté avec une épopée échevelée à la gloire de Lindbergh, Grignon a peint l'envahissement de l'âme d'un colon du nord par l'avarice. *Un homme et son péché* est une œuvre sobre, rapide, simple, presque schématique. L'affabulation manque d'abondance et le défaut principal du livre est de nous révéler la psychologie entière de l'avare dès les dix premières pages. Mais le roman est d'une belle écriture et d'une vérité soutenue. *30 arpents* est un roman fortement charpenté abondant en détails, d'un réalisme intégral et d'un style authentique. Alors qu'il ne se passe presque rien dans le roman de Grignon qui n'est que le portrait d'un avare, celui de Ringuet nous fait assister à l'ascension et à la ruine d'un paysan qui, après avoir atteint à une aisance relative, se voit par suite d'une série de malheurs obligé d'abandonner sa terre et de se réfugier chez son fils exilé aux États-Unis. *30 Arpents* est non seulement un de nos romans les mieux construits, mais encore une tragique évocation de la grandeur et de la décadence d'une famille paysanne. L'œuvre est sombre, d'un naturalisme parfois étouffant mais elle est, avec trois ou quatre autres œuvres, au sommet du roman canadien.

Alors qu'un Léo-Paul Desrosiers se plaît à reconstituer les mœurs de nos ancêtres, une Germaine Guèvremont, un Roger Lemelin et une Gabrielle Roy ont récemment peint celles de trois milieux contemporains. Dans *Le Survenant*, Germaine Guèvremont nous fait un tableau hautement poétique de la vie des paysans de la campagne sorelloise. Chez elle le paysage n'est pas un pur décor extérieur dans lequel évoluent des êtres humains, mais tout dans son œuvre est intimement accordé; aucun romancier canadien peut-être n'a atteint à une telle unité d'atmosphère et à une sensibilité aussi authentiquement canadienne. La psychologie des personnages dépend étroitement du milieu dans lequel ils vivent, leur conversation est parfaitement conforme à leurs actes de chaque jour, et le *Survenant* lui-même, qui est étranger, est complètement intégré dans ce petit milieu qu'il

vient troubler un moment et qu'il quittera bientôt pour aller Dieu... et madame Guèvremont savent où. L'importance de ce roman dans la création d'un style authentiquement canadien n'apparaîtra sans doute que plus tard; mais il est déjà apparent que *Le Survenant* est une contribution de premier plan à la naissance d'une sensibilité littéraire autonome.

En même temps que Germaine Guèvremont, Gabrielle Roy nous a donné un de nos plus grands romans de mœurs: *Bonheur d'occasion*. Ce roman, le plus abondant, le plus ample, le plus humain peut-être de toute notre littérature, est le tableau du quartier Saint-Henri à Montréal, quartier pauvre, élevant entre le canal Lachine et les voies ferrées de misérables maisons où, sous le ciel toujours obscurci par la fumée noire des locomotives, une humanité humble cherche son bonheur malgré les coups du destin. Ce roman de mœurs a pour personnage central une pauvre serveuse de restaurant qui, éprise d'un jeune fat qui la délaisse après en avoir abusé, épouse afin que son enfant ait un père un jeune homme qui doit s'embarquer bientôt pour l'Europe où il ira combattre dans l'armée de son pays. Le roman est non seulement exactement situé dans l'espace et le temps, il est encore d'une objectivité absolue dans tous ses détails extérieurs et psychologiques. Gabrielle Roy a su éviter le couplet social ou moral en respectant intégralement la vérité de ses personnages. La pauvreté, la maladie, la sous-alimentation, le froid, dont souffrent ses personnages; les déménagements, les privations auxquels ils doivent consentir; les effets de la dépression économique partout sensibles ne sont pas évoqués dans *Bonheur d'occasion* en vue d'une action sociale à organiser ou à développer; tous ces détails ne sont là que parce qu'ils sont vrais. Aucun de ses personnages n'est un héros, aucune action n'est portée aux nues ou condamnée; jamais la romancière ne juge, jamais elle n'interprète — et c'est là à la fois la force et la faiblesse de l'œuvre. Ce roman est une sorte de grand reportage sur un quartier pauvre, mais c'est un reportage si objectif, si vivant, si humain, qu'il est simultanément un de nos plus grands romans. Gabrielle Roy écrit une langue sobre, familière, peu imagée; mais l'accumulation des détails objectivement observés et reproduits donne une impression d'ensemble très forte, parce que partout et toujours l'écrivain est sincère avec lui-même et avec ses personnages et que le ton de l'œuvre est toujours juste.

Par contre, le premier roman de Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce*, qui est aussi l'évocation des mœurs d'un quartier pauvre, n'a pas cette unité de ton et d'atmosphère qui contribue tant à la grandeur de *Bonheur d'occasion*. Les deux parties du roman de Lemelin sont en effet, presque disparates, la seconde attirant presque exclusivement notre attention sur le drame de jeunesse de Denis Boucher, Jean Colin et Lise Lévesque — l'éternel triangle — alors que la première est le portrait, haut en couleurs du quartier Saint-Sauveur de Québec. Comme le roman de Gabrielle Roy, celui de Roger Lemelin nous peint la vie quotidienne, banale, terre à terre d'une humanité déshéritée, mais il vaut surtout par certains épisodes particulièrement réussis. S'il vise davantage à l'effet que l'auteur de *Bonheur d'occasion*, Roger Lemelin n'a cependant rien de l'homme de lettres et son œuvre repose toute sur l'observation directe. Toutefois, le style de Lemelin n'a pas la sérénité de celui de Gabrielle Roy; alors que cette dernière reste d'une absolue impartialité devant tous ses personnages, on sent que Lemelin aime les uns et n'aime guère les autres. En même temps qu'un roman de mœurs, *Au pied de la pente douce* est par moments une satire, dont les victimes les plus fréquentes sont les membres du clergé et ceux qui vivent à leur ombre. Alors que le roman de Gabrielle Roy nous intéresse surtout à la famille Lacasse, celui de Lemelin nous plaît davantage par les scènes pittoresques qu'il présente d'une façon délicate: la parade de la garde paroissiale, la visite de la guérisseuse, la partie de lutte, la réunion d'un club politique, le bingo paroissial, la grand-messe. On voit tout de suite le rôle important que la paroisse joue dans le roman, tandis que les pratiques religieuses de Saint-Henri sont à peu près complètement ignorées dans *Bonheur d'occasion*. Ce qui donne au roman de Roger Lemelin sa valeur, c'est le mouvement qui l'anime — on est lancé en pleine action dès la première page — et le coloris des dialogues. Gabrielle Roy s'est élevée dès son premier roman au sommet du genre et ces deux romanciers nous ont donné nos premiers grands romans du faubourg.

Au nombre des problèmes sociaux qui ont inspiré à nos écrivains des œuvres de facture romanesque mais d'intention pratique, c'est l'abandon de la terre, la course vers la ville ou vers les États-Unis qui occupe la première place. Ce phénomène est le sujet de romans récents, mais il avait déjà inspiré à Antoine Gérin-Lajoie il y a près

d'un siècle son *Jean Rivard*, qui est toujours resté une des œuvres les plus populaires de notre littérature, malgré ses faiblesses de style et de composition. Gérin-Lajoie ne voulait d'ailleurs pas écrire un roman; son œuvre, qui est le récit de la colonisation de Rivardville, ne lui était qu'un prétexte pour dire à ses compatriotes de rester sur la terre ou de s'y établir. L'intrigue est à peu près inexistante dans ce roman, qui est composé d'une suite de tableaux illustrant les diverses étapes de l'établissement d'un village de colons. Les personnages, d'une psychologie sommaire, ne sont qu'un truchement au moyen duquel l'auteur donne des conseils sur le défrichement des terres et l'organisation économique d'une municipalité rurale. Ce sujet a souvent été repris depuis, notamment par Ernest Choquette, dans *La terre* Harry Bernard dans *la Terre vivante*, le Père Adélaré Dugré dans *la Campagne canadienne* et Damase Potvin dans ses romans du terroir. Ces romanciers voient dans le retour à la terre le salut de la nationalité canadienne-française.

D'autres le voient dans l'émancipation économique: tel est le cas de Jean-Charles Harvey et d'Ubalde Paquin qui, dans *Marcel Fauré* et *Jules Faubert* respectivement, ont raconté le difficile établissement d'industries qui, en enrichissant leur fondateur, ont haussé le niveau de vie de la localité où elles ont grandi. Au nombre des sujets qui ont encore inspiré à nos romanciers des romans à thèse, il faut mentionner encore celui de la franc-maçonnerie, traité par Jules-Paul Tardivel dans *Pour la patrie*, et celui des mariages mixtes, traité par Aloné de Lestre dans une œuvre psychologiquement invraisemblable, *l'Appel de la race*. Rex Desmarchais, après avoir débuté par deux brefs romans d'analyse, a donné avec *la Chesnaie* un roman idéologique impressionnant. Cette histoire dure et sombre de la faillite d'un mouvement révolutionnaire au pays de Québec est une étude de mœurs en même temps qu'un important document sur la psychologie du dictateur. Rex Desmarchais a mêlé une aventure sentimentale à l'histoire de Hughes Larocque et de sa Société Secrète Dictatoriale. A la dernière page, le héros mort, la société dissoute, l'auteur nous dit que tout ne s'évanouit pas dans le néant parce que survit l'idée. D'ailleurs, l'auteur intervient sans cesse dans son récit et c'est là le défaut principal de l'œuvre qui, malgré ses déficiences, est une des plus originales et des plus fortes de nos lettres.

La faiblesse de la plupart de ces romans, c'est de présenter des personnages conventionnels et de trop laisser voir le coup de pouce que le romancier ne manque pas de donner aux événements pour conduire sa démonstration à la conclusion voulue.

Comme le roman idéologique, le roman psychologique n'a pas atteint au même niveau que le roman de mœurs, mais quelques essais récents indiquent un progrès considérable du genre chez nous. Laure Conan a été avec *Angeline de Montbrun* et *La Sève immortelle* l'initiatrice du roman d'analyse au Canada français, mais elle a décrit d'une manière superficielle, quoique fine et sensible, des conflits intimes au sein d'âmes nobles et résignées. Plus tard, Harry Bernard et Robert de Roquebrune ont raconté des drames de famille résultant du conflit des générations ou des différences de mentalité des époux. Dans *la Chair décevante*, Jovette Bernier a pénétré assez profondément dans l'âme d'une fille-mère qui cherche à réparer sa chute et à assurer à son enfant une vie honorable.

La plupart de ces romans sont des études d'âmes individuelles aux prises avec leurs propres faiblesses ou celles de leur entourage immédiat. Mais Pierre Dupuy, dans *André Laurence*, Olivier Cargnan, dans *les Sacrifiés*, et François Hertel, dans *le Beau risque* nous ont montré des jeunes qui, au seuil de la vie, doivent lutter âprement pour sauver leur idéal, ne pas sacrifier Dieu à Mammon. Ces romans évoquent la tragique condition du jeune intellectuel canadien-français prisonnier d'une cité trop exclusivement vouée au culte de la matière et du succès. Mais leur psychologie reste claire, facile, dépourvue de mystère et d'impondérable.

Il faut citer encore Michelle Le-Normand qui, dans *la plus belle chose du monde*, a écrit le roman de l'amitié féminine; Gérard Martin qui, dans *Tentations*, a étudié les effets néfastes d'une éducation religieuse toute négative, sujet mauriacien repris d'une manière bien différente par Robert Charbonneau; Pierre Baillargeon qui, dans *les Médisances de Claude Perrin* et *Commerce*, nous montre un intellectuel désabusé qui fait son examen de conscience et celui des autres; et Jacqueline Mabit qui, dans *la Fin de la joie*, a sobrement décrit l'évolution d'une amitié féminine pleine d'ardeur et de dangers. La parution à Montréal de ces romans en même temps que ceux de Robert Charbonneau semble indiquer que nos romanciers veulent s'orienter vers une forme d'observation plus intérieure.

Alors que nos romanciers de mœurs nous donnent des œuvres plutôt abondantes, débordantes de vie, Charbonneau se rattache à la tradition du roman d'analyse mauriacien. Roger Lemelin nous a dit qu'il se trouvait d'abord en présence d'une sorte de masse indécise, d'une boule un peu nébuleuse, dont il cherchait à découvrir l'essence, les veines, les organes, à dégager les lignes de force, et dont il tirait des personnages qui, pour avoir leur personnalité, n'en restent pas moins des parties d'un tout assez peu précis qui reste le véritable objet du roman. Robert Charbonneau procède d'une tout autre manière, tirant de la conscience d'un personnage entrant en conflit avec son milieu un drame qui reste intérieur et personnel. Dans les romans de Charbonneau il ne se passe à peu près rien, si ce n'est une suite de substitutions psychologiques dont une ou deux âmes sont le lieu. Sans doute y a-t-il dans *Fontile* deux ou trois événements concrets qui amènent d'ailleurs un dénouement imprévu, presque invraisemblable; mais comme *Ils posséderont la terre*, ce roman de Charbonneau est encore l'étude d'une âme incapable de faire en elle la synthèse de la contemplation et de l'action; ses personnages sont pleins d'hésitations, d'inquiétudes, de méditations infructueuses, ce sont des êtres mal préparés à la vie par une éducation familiale et collégiale négative, des inadaptes pleins de refoulements, qui ne peuvent s'abandonner à une action concrète dans un monde dont ils ne peuvent supporter ni la superficialité ni l'inconscience. Ces deux romans nous font assister à la liquidation de la jeunesse, mais les jeunes hommes dont ils nous révèlent l'âme tourmentée n'ont pas su réaliser en eux l'équilibre auquel ils aspirent et ils sont lancés dans la vie le cœur chargé de secrets. Robert Charbonneau est peut-être le seul de nos romanciers qui n'épuise pas la psychologie de ses personnages et qui leur laisse ce secret dernier dont Dieu seul a la clef. Pour lui le roman est une plongée au fond du cœur humain, une prise de conscience de l'inquiétude essentielle de l'homme devant la destinée. Dieu est présent dans chacun de ses livres, d'une présence vague et lointaine mais inéluctable. Avec la profondeur de son regard, Charbonneau pourrait bien nous donner un véritable chef-d'œuvre, s'il voulait bien nous révéler non seulement les tendances, les désirs, les velléités de ses personnages, mais leurs actes mêmes, leur réalité tangible. Alors que presque tous nos romanciers ont trop exclusivement limité leur observation au comportement extérieur de leurs

personnages, l'auteur de *Fontile* s'est attaché, lui, trop exclusivement à la vie de leur conscience et ses romans sont trop désincarnés.

Après de longs tâtonnements, nos romanciers ont acquis une connaissance plus approfondie des ressources de la langue et des exigences du métier; ils ont mieux compris la nécessité d'une affabulation cohérente et d'une observation objective de la nature et de l'homme. D'autre part, ils ont repris trop souvent les mêmes sujets, ils ne se sont pas assez mis en frais pour donner à leur œuvre une substance humaine vraiment dense, croyant trop volontiers que les artifices du style pouvaient cacher les déficiences du fond. Trop souvent ils se sont tournés vers le passé au lieu de s'efforcer d'observer et d'interpréter la vie contemporaine. La connaissance du cœur humain est restée encore trop limitée aux données extérieures, aux manifestations qui tombent sous les sens. Des conflits d'intérêts ont été évoqués d'une manière parfois saisissante; des drames sociaux ont été peints avec réalisme; mais le drame fondamental de la vie humaine — le drame de l'homme devant la vie et la mort — n'a jamais été traité sérieusement. Si l'on excepte quelques portraits d'originaux ou de détraqués, notamment chez François Hertel et Berthelot Brunet, presque tous nos personnages de romans sont respectueux des conventions, des idées reçues, de la morale bourgeoise, des pratiques religieuses prescrites. A de rares exceptions près, ils sont dépourvus d'inquiétude — intellectuelle ou religieuse — et se laissent facilement absorber dans le grand tout de la société niveleuse. Leur foi solide et rudimentaire se manifeste davantage par l'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements que par la prise de conscience des exigences spirituelles du message évangélique.

Tous ces traits sont dus, il n'en faut pas douter, à l'état de notre société, dont nos romanciers ne sont que les interprètes plus ou moins conscients. Notre pensée personnelle, notre conscience sociale et nationale est encore trop rudimentaire pour inspirer d'abondantes œuvres fortes et universelles. Mais il faut dire que, depuis dix ans surtout, le roman canadien a atteint à un niveau sans précédent au pays, que quelques romans indiquent qu'un climat culturel canadien est en voie de formation, que nos romanciers prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'une observation en profondeur, d'un métier sûr, d'une pensée cohérente et d'une sensibilité autonome. Les œuvres d'un Ringuet, d'un Grignon, d'un Savard, d'un Desrosiers,

d'un Desmarchais, d'une Guèvremont, d'une Roy, d'un Lemelin et d'un Charbonneau nous donnent lieu d'espérer que, dans un avenir très rapproché, le roman canadien prendra place, aux côtés du roman américain, dans le patrimoine littéraire de l'humanité occidentale.

•

N'oubliez pas de retourner, le plus tôt possible, votre bulletin de vote et d'effectuer le renouvellement de votre cotisation.

•

HISTOIRE, TRADITIONS ET MÉTHODES

Guy FRÉGULT

Directeur de l'Institut d'Histoire
Faculté des Lettres.

Un éminent historien américain de passage chez nous me confiait un jour sa surprise; partout, disait-il, on l'abordait en lui déclarant: « Moi aussi, je suis historien. » Cette observation me parut à la fois amusante et non dépourvue de justesse. Elle prit pour moi tout son sens lorsque je tombai sur cette phrase de Louis Halphen: « C'est sans doute parce que de tout temps trop de gens ont cru pouvoir s'improviser historiens, sans se donner la peine d'en apprendre le métier, que l'histoire passe aux yeux de beaucoup pour un exercice vain et stérile. » Bien des gens se targuent de pratiquer cette discipline et tâchent de se donner ainsi quelque autorité. Mais pour quoi faut-il que ces mêmes personnages s'inquiètent avec tant de persistance de deux choses: en premier lieu des tendances de tel ou tel (autre) historien; en second lieu, de la nécessité ou de l'inutilité de l'histoire? Ne la considérerait-on pas surtout comme une apologie d'idées chères ou odieuses? Pouvoir se poser de telles questions me paraît déjà significatif. Tenter d'y répondre peut être une bonne façon de décrire avec une certaine exactitude la situation des études historiques au Canada français.

Si nous remontons un peu haut dans le passé, nous nous trouvons devant une bien singulière évolution. Au cours de son étude sur *les Lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, M. Antoine Roy procède à l'inventaire des bibliothèques canadiennes du XVIIe et surtout du XVIIIe siècle. Il constate qu'en moyenne, sur trois livres, il s'en trouve un d'histoire. La proportion est forte. Il souligne toutefois un fait curieux. Si nos ancêtres avaient la passion de l'histoire ancienne, de l'histoire de France et de l'histoire universelle (en ce temps-là, les personnes cultivées ne confondaient pas encore les deux dernières); s'ils se sentaient attirés par le passé de la Chine, de l'Indoustan. de l'Abyssinie et de la Turquie; si enfin ils

aimaient lire des relations du Mexique, des Antilles et de l'Amérique du Sud, ils semblaient n'éprouver qu'un médiocre intérêt à l'égard de l'histoire de leur propre pays. Pourtant les livres ne manquaient pas à ce sujet. Sans doute, les Canadiens consentaient-ils à ranger dans leurs armoires l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* du P. de Charlevoix, à côté des *Voyages* du fameux baron de La Hontan, ouvrage qu'il tenaient pour un roman, ce en quoi ils manifestaient beaucoup de sens; mais les *Voyages* de Champlain, le livre de Pierre Boucher, les *Relations* des Jésuites, l'*Histoire de l'Amérique Septentrionale* de La Potherie étaient pratiquement introuvables chez eux. Ils adoraient se divertir ou s'instruire à parcourir des récits ayant pour théâtre un pays lointain. Ils ne se sentaient pas le besoin d'étudier le passé de la Nouvelle-France.

Au début du XIXe siècle, les goûts n'avaient guère varié. Nous en possédons un témoignage éloquent, très éloquent, à la mode du jour. En 1807, M. L. Plamondon, qui passait pour un « écrivain de mérite », publia quelques pages sur « l'utilité de l'histoire et surtout de celle de son pays ». Il n'y est presque pas question de « son pays ». L'auteur consacre au Canada deux petits paragraphes d'une remarquable faiblesse. En revanche, il ne tarit point de souvenirs classiques. Pourtant, depuis cinquante ans, la patrie traversait une période de profonde instabilité, des événements catastrophiques avaient bouleversé sa structure politique et sociale.

Vers 1830, la crise a atteint les esprits. Sur le plan religieux, de violentes secousses se produisent. On remue des idées radicales. Plusieurs remettent tout en question. Sur le plan politique, des luttes se poursuivent, âpres, tenaces, qu'une répression brutale figera, apportant le désespoir et non l'apaisement. Sur le plan culturel, le Canada prend conscience de lui-même et se donne les éléments d'une littérature. Le romantisme apparaît. Qui contribue à l'introduire? François-Xavier Garneau, le même homme qui, dans quelques années, — cette remarque est d'une importance capitale — donnera une orientation durable à notre historiographie. Si l'on fait abstraction des chroniqueurs et des historiens de la Nouvelle-France, dont l'influence avait été à peu près nulle, c'est précisément vers 1830 que l'on s'occupe d'étudier avec une certaine rigueur le passé canadien. On s'y attache en bloc. On veut le mettre tout entier en lumière, et tout d'un coup. Que cette volonté s'exprime à une époque critique, est-ce là pure

coïncidence? Il n'est pas possible de le penser. La conclusion se dégage, simple autant que nette: le souci de l'histoire du Canada est né chez nous d'une inquiétude, et cette inquiétude n'avait pas un caractère scientifique. C'est donc au milieu, ou plutôt, à cause des retournements politiques et surtout de la fermentation des idées que nos premiers historiens, dépourvus de méthode et pauvres de documentation, écrivent leurs essais.

Nous avons alors Labrie, Perrault, Bibaud et, bientôt Garneau, suivi de Ferland. De Labrie, nous n'avons pu conserver que quelques notes et un petit cahier inédit contenant un résumé fort sec de la chronologie canadienne. Son œuvre, assez considérable, croit-on, disparut « sous l'œil des barbares », en 1838. Dans la mesure où nous pouvons le juger, l'auteur paraît avoir manqué de critique. Perrault fit un manuel. Bibaud voulut doter ses contemporains d'une *Histoire du Canada et des Canadiens*. Garneau présenta ensuite son œuvre. Nous voici devant quatre historiens que divisent deux tendances opposées. Perrault et Bibaud apparaissent sous les traits d'écrivains conservateurs et loyalistes; Labrie et Garneau peuvent passer pour libéraux et nationalistes. L'apparition de ces deux courants d'esprit ne surprend pas: ils ne sont pas particuliers au Canada; on retrouve partout une « gauche » et une « droite ». Voici qui est cependant plus inattendu: ces manifestations idéologiques ont persisté jusqu'à nos jours chez les historiens sans évoluer beaucoup et sans subir de bien notables modifications. Perrault avoue le but qu'il s'est fixé: « rendre hommage aux Anglais de la conduite sage et judicieuse qu'ils ont tenue envers les Canadiens; des grâces et faveurs que leurs Rois leur ont accordées ». C'est net. Les intentions de Bibaud percent partout à travers ses livres. Elles sont d'un réactionnaire enragé que la passion aveugle. Ce pamphlétaire inintelligent va jusqu'à dénaturer les documents.

Le cas de Garneau se révèle plus complexe. Il n'y a pas de doute que cet historien romantique a le sens de son métier. Il est le premier à représenter le passé du Canada sous une forme cohérente. Il sait écrire, et donc penser. Il cherche à comprendre les événements, les groupe et établit entre eux des rapports. Il dépasse la chronologie pour entrer dans l'histoire. Mais il avait, lui aussi, une intention étrangère à la science. Il écrivait à lord Elgin, le 19 mai 1849: « J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité si souvent défigurée

et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journallement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. » On veut qu'il ait été le « fondateur de l'histoire scientifique au Canada ». Pourtant, il arrive à Garneau de manquer de la prudence du savant. Il n'appelle pas toujours les hypothèses par leur nom. Parfois, masqués par ses idées, les faits lui échappent. Ferland, travailleur méthodique, voulut corriger son devancier immédiat. Un contemporain des deux historiens, l'abbé Légaré, souligna discrètement ce fait au lendemain de la mort de Ferland: « Si un autre écrivain avant lui a créé notre histoire, il [Ferland] a su de son côté rectifier un grand nombre de dates, débrouiller avec art nos origines confuses, jeter de la lumière sur une foule de faits mal accusés et mettre en relief plusieurs figures présentées sous un faux jour. »

Malgré des divergences évidentes, ce premier groupe d'historiens offre des ressemblances frappantes. Ils donnent tous des ouvrages d'ensemble, persuadés qu'il est urgent de répandre des vues générales. Il semblerait logique que des monographies eussent paru d'abord, des synthèses ensuite. Le contraire eut lieu. Cela signifie que, forcément, le souci du détail le céda à celui de l'effet; la préoccupation de la recherche à celle de l'interprétation. Chacun de ces auteurs eut des opinions à illustrer, une cause à défendre et des sentiments à faire valoir. De plus, partis de points de vue différents, ces littérateurs abordaient tous la matière historique par le même biais: administratif, militaire, constitutionnel quand il y avait lieu. En refaisant ainsi le même travail, ils établirent une tradition. Notre historiographie ne fut aucunement témoin d'une révolution analogue à celle que Frederick Jackson Turner détermina aux États-Unis. Alors que la *Kulturgeschichte* était florissante en Allemagne, personne n'osa, parmi les successeurs de Garneau, s'appliquer à l'histoire de la civilisation.

A la fin du XIXe siècle, il est vrai, Benjamin Sulte se vanta de donner aux recherches une orientation différente. Il voulut écrire un grand ouvrage dans lequel il dissocierait la cause des Canadiens, de naissance ou par adoption, de celle des aventuriers ou des fonctionnaires français, qui, souvent, ne voyaient pas plus loin que leurs intérêts ou que les exigences immédiates du service du roi. Mais Sulte ne savait pas composer, ne savait pas réfléchir et ne savait pas écrire.

Il manquait de culture. Son *Histoire des Canadiens français* ressemble à la boutique d'un fripier. L'auteur ne connaissait aucune méthode. Feuillitez le premier volume de son ouvrage monumental. Avant d'en avoir parcouru vingt pages, vous tomberez sur le long poème de Chauveau, « Donnacona », reproduit en entier; plus loin, le scribe cite d'affilée trente-six vers de Crémazie. Ouvrez le deuxième volume: Sulte y transcrit seize vers d'une pièce de Garneau, « Les Oiseaux blancs »; au bout d'un moment, vous butez sur deux pages d'alexandrins massifs, consacrés par Louis Fréchette au généalogiste Tanguay. Abordez le troisième volume: cette fois, vous serez à même d'y lire une suite de vers tirés d'un essai appelé « Les Boucheries », du mauvais rimeur J.-D. Mermet. Le quatrième volume contient un extrait du « Jeune Latour », obscure tragédie en trois actes et en vers, écrite à vingt ans par Gérin-Lajoie. Dans une petite étude, daté de 1892, sur « Les Titres de noblesse de d'Amours », le compilateur reproduisait un long document, puis concluait: « Si l'on me demande où j'ai trouvé la pièce en question, je ne puis répondre. Elle est copiée de mon écriture, sans indication de source, et paraît remonter à plusieurs années... En tout cas, elle est pour moi une copie d'un parchemin que j'ai considéré comme authentique... » Sulte n'était pas homme, on le voit, à apporter de la rigueur scientifique là où elle manquait. Il n'en jouit pas moins d'une excellente réputation. L'abbé Casgrain fut aussi fort goûté. Il avait des qualités, mais il était le sentiment fait homme. Il ne cessait de frémir que pour vibrer. Il prisait aussi les vastes généralisations. Voici son parallèle entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre: « Chacune des deux colonies avait sa force; chacune avait sa faiblesse: toutes deux possédaient leur genre particulier de vie ardente et vigoureuse. L'une, favorisée à temps, était destinée à vaincre; l'autre, abandonnée et écrasée par le nombre, devait succomber; l'une allait croître, l'autre languir. L'histoire de la première est l'inventaire d'un riche marchand; celle de la seconde est la légende d'un soldat blessé. L'une possède le réel, l'autre l'idéal; l'une est le prosaïsme, l'autre la poésie. » Tout simplement.

Il faut mentionner ces noms parce que nous avons conservé l'héritage du XIXe siècle. Certains y tiennent. Cherche-t-on à prendre la mesure exacte de ces littérateurs, on encourt tout de suite le reproche de mépriser ses devanciers. Cette réaction, par ailleurs assez comique, indique autre chose que du respect à l'égard d'autorités dépassées:

c'est soi-même que l'on veut protéger en se donnant l'air de défendre des habitudes et des insuffisances anciennes.

Mon but n'est pas de dresser ici une nomenclature. Mais il est opportun de noter qu'à côté de cette tradition, il s'en est établi une autre qui reflète davantage la conception actuelle des disciplines historiques. Tout un groupe de chercheurs, la plupart surtout connus des initiés, mériteraient d'être mentionnés. Joseph-Edmond Roy, par exemple, savait pousser loin de méthodiques investigations et, par delà le fait curieux, anecdotique, pouvait intégrer ses trouvailles dans des ouvrages solidement charpentés. Nous lui devons beaucoup. Il est singulier qu'il ne reçoive pas tout le crédit qu'il mérite. Pour reprendre l'énergique expression de Langlois et de Seignobos, ses études vieilliront sans doute, mais elles ne pourrissent pas. Nous connaissons l'œuvre imprimée d'Aegidius Fauteux. Son œuvre inédite est considérable. Nous savons qu'elle sera un jour publiée. Elle constituera pour notre historiographie un enrichissement. L'abbé I. Caron savait travailler. Non pas que ses inventaires soient d'une présentation en tous points impeccable. Cependant ils resteront: ne valent-ils pas cent fois ceux de Marmette, qui ont bien résisté au temps? Quant à ses autres ouvrages, il est impossible d'étudier sans les consulter l'histoire économique du régime français et l'évolution politico-sociale qui marque le début du régime britannique. Le chanoine H.-A. Scott a donné de très belles monographies, modèles de précision et de vigueur. Thomas Chapais, dont les dernières interventions dans les disputes d'histoire furent émouvantes, incarnait des survivances distinguées. Son éloquence d'un autre âge et certaines idées anachroniques faisaient de lui un homme du XIXe siècle. C'était un grand sincère, très attaché cependant aux interprétations officielles, cherchant presque partout quelque chose qu'il pût approuver. En histoire, il fut un peu ce que Mgr Camille Roy représenta en littérature, mais avec plus de style. Il a écrit quelques pages remarquables sur « la critique en histoire », bien qu'il la pratiquât lui-même le moins possible.

Ces noms appartiennent au passé. Il se dessine actuellement un mouvement qui ne manque pas d'intérêt. Il convient ici d'en relever deux manifestations récentes: la fondation de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et celle de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal. Le premier se situe dans le prolongement des splendides travaux du chanoine Lionel Groulx, qui s'en est fait l'animateur.

Que serat-il ? « Une société d'historiens, hommes de métier, estimant à sa valeur l'histoire française du nouveau monde, et capables d'un travail en équipe. » Cet organisme s'exprime au moyen de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Que le Canada français possède maintenant une grande revue historique, c'est là un signe de vitalité intellectuelle qui ne saurait tromper. L'institut lancera des publications, dont la première sera une œuvre d'un caractère nettement scientifique, *La Vie et les voyages de Louis Jolliet*, par le P. Jean Delanglez, S.J. Parmi les membres honoraires de cette société savante, on remarque le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, auteur de nombreuses études d'une élégante érudition, et M. Pierre-Georges Roy, l'ancien archiviste de la Province de Québec, directeur depuis plus de cinquante ans du *Bulletin des recherches historiques*.

Jusqu'à ces derniers temps, l'étudiant canadien-français se voyait dans une situation déplorable. Désirait-il se spécialiser en histoire, il lui fallait s'inscrire à une école étrangère. On appelle encore cela « prendre l'air ». C'est très bien que de prendre l'air. Les constitutions malingres l'exigent, les autres s'en accommodent toujours. On a toutefois compris qu'il était temps de mettre sur pied un centre de recherches et de formation qui fût adapté aux besoins de notre propre milieu et aux immenses virtualités de notre propre culture. C'est ce qui a déterminé l'établissement d'un Institut d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. Une université n'est pas une institution où l'on se contente d'imposer des formules aux étudiants ni une espèce de caserne où l'on contraint ces derniers de s'asseoir durant un nombre d'heures déterminées dans une salle de conférences. C'est un lieu où les esprits apprennent avant tout à maîtriser des méthodes. Telle est notre conviction fondamentale. Nous voulons que nos élèves s'initient aux méthodes les plus sûres et les plus évoluées du travail scientifique. Ils les assimileront par l'étude des théories et par la pratique du séminaire d'histoire. Nous donnons des cours où nous savons parfaitement ne pouvoir *tout* enseigner. Ces cours visent donc, d'une part, à la culture générale et, d'autre part, à la spécialisation : dans ce dernier cas, ils constituent le complément du séminaire et l'illustration de la méthodologie. C'est dire que l'enseignement devient inséparable de la recherche : à l'Université, ce n'est, par définition, que normal. Ainsi, nous formerons des maîtres

et non des phraseurs; des hommes qui sauront leur métier; des travailleurs qui, ayant manipulé des documents, connaîtront l'art d'élaborer des œuvres.

L'histoire n'est pas plus un thème à développements oratoires qu'un sombre divertissement d'amateurs aux goûts étranges. Elle se trouve simplement être une discipline intellectuelle, et aucune culture ne peut se permettre de la négliger, à peine de compromettre son épanouissement. Aujourd'hui, des Canadiens s'en rendent compte. Ils s'appliquent à rénover la science en la dissociant de traditions gênantes et d'ailleurs partout dépassées. C'est un gage d'avenir qui vaut plus et mieux qu'une promesse.

PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES

Léon LORTIE
Professeur titulaire,
Faculté des Sciences, Université de Montréal.

L'essor présent des sciences dans le Québec n'est pas un phénomène spontané. Ses débuts sont contemporains du mouvement général qui, après la première grande guerre, s'affirma dans le Canada tout entier dans les universités, dans les gouvernements et dans l'industrie. On s'était rendu compte, au cours des hostilités, de l'importance qu'avaient prise les sciences dans la vie moderne. On s'était habitué à compter sur l'Allemagne qu'on avait laissée libre d'établir un monopole des matières colorantes, des produits pharmaceutiques et des instruments d'optique et on n'avait jamais enseigné les sciences que dans la mesure où on croyait qu'elles participent à la formation des étudiants. Seules, peut-être, quelques vieilles universités canadiennes, celles de McGill, de Toronto et Queen's, pouvaient se vanter d'un enseignement supérieur des sciences et de contribuer à leur progrès par les recherches de leurs professeurs. De savants canadiens il en existait peu, la plupart des professeurs de science étant nés dans les Îles britanniques de même que la majorité de ceux qui occupaient des postes importants dans les laboratoires de l'état. Un exemple concret fera mieux saisir l'étendue du marasme scientifique où stagnait alors notre pays. On fit en 1917 un recensement de tous ceux qu'on prétendait être des chimistes au Canada. Pour parvenir au nombre presque ridicule de 267, il fallut inclure dans le total les professeurs d'université (dont la plupart étaient des médecins), les vendeurs de produits chimiques, des pharmaciens, des garçons de laboratoire et quelques vrais chimistes.

Il se trouvait quand même dans tout le pays, un groupe d'hommes qui comprirent la nécessité de faire progresser les sciences et, de ce nombre, quelques uns enseignaient à l'université Laval et à sa succursale montréalaise qui devait bientôt devenir autonome. Ces hommes continuaient une tradition car, malgré l'apparente nullité de la

production scientifique dans le Québec, il s'était toujours trouvé quelques amateurs pour qui la science était un heureux dérivatif à leurs travaux professionnels. Encore plus loin dans le passé, sous le régime français, des hommes tels que Michel Sarrazin, Pierre Gauthier, La Galissonnière, avaient exploré pour l'Académie royale des Sciences les richesses naturelles d'un pays nouveau. Mais depuis les débuts du XIX^{ème} siècle, on avait vu des gens tels que le docteur J. B. Meilleur, les notaires Delisle, père et fils, les abbés LeSieur, Désaulniers, le docteur Crevier, les abbés Demers, Langevin, Brunet, Moyen et Provancher, s'occuper activement de chimie, de botanique, d'entomologie, de mathématiques et d'astronomie.

Non contents de s'adonner pour leur seul plaisir à des occupations qui embellissaient leur vie, plusieurs d'entre eux avaient même publié. Meilleur était l'auteur d'un Cours élémentaire de chimie, l'abbé Langevin avait fait imprimer, sans nom d'auteur, un traité de calcul différentiel, Crevier publiait dans *Le Naturaliste Canadien* de Provancher les résultats de ses recherches, Brunet et Moyen avaient aussi commis des ouvrages de botanique tandis que le docteur Hubert Larue mêlait à ses œuvres littéraires un cours de chimie. Le Séminaire de Québec, avant de donner naissance à l'Université Laval, pouvait se targuer d'un enseignement scientifique fort intéressant. Lors même de sa fondation, l'université québécoise confiait à un homme de haute valeur, l'américain Thomas Sterry Hunt, l'enseignement de la chimie. Mais le passage de Hunt à Laval fut de courte durée.

Alors que Provancher lançait son *Naturaliste Canadien*, l'œuvre scientifique la plus intéressante qu'on ait produite au siècle dernier dans le Québec, d'autres facteurs venaient contre-balancer son influence. Le mouvement littéraire de 1860 avait gagné en importance; la mauvaise renommée que valaient à la science les œuvres de Darwin, de Berthelot, de Huxley, de Taine et de Renan rendait suspects ceux qui s'intéressaient à ses problèmes, tant et si bien que, depuis la fin du siècle jusque vers 1920, bien rares furent ceux qui osèrent s'aventurer dans un domaine aussi malfamé. Seuls, la fondation et le succès de l'École Polytechnique de Montréal jettent un peu de lumière dans cette période peu propice au progrès des sciences.

Pourtant, la tradition de l'amateur des sciences continuait et c'est parmi ces adeptes que se recruta le groupe d'où sortirent enfin les premiers savants professionnels du Québec. Ce qui avait manqué aux

hommes de bonne volonté du siècle précédent c'était d'abord des cadres à l'intérieur desquels leurs efforts auraient pu s'intégrer, se compléter, produire des fruits. Les amateurs laïcs étaient isolés; les prêtres professeurs dans les séminaires, même s'ils pouvaient jouir du commerce d'autres érudits, considéraient la science comme une occupation secondaire car le ministère sacerdotal aurait pu remplir toute leur vie. Pour plusieurs ce n'était aussi qu'une obéissance temporaire car le canonat ou l'épiscopat vinrent assez tôt récompenser leurs talents et leur zèle ecclésiastiques. Pour eux donc, l'esprit de la recherche scientifique n'existait pas qui aurait vivifié leur science et leur enseignement. Tout savant que l'on fût des choses apprises on n'avait pas l'idée d'aller au-delà de la science puisée dans les livres. Le mouvement scientifique du Séminaire de Québec aux environs de 1850 n'a pu se perpétuer car aucun des maîtres ne fit école. Sans l'appoint de la recherche personnelle un maître ne peut transmettre qu'une partie de sa science livresque et l'élève ne peut en retenir lui-même qu'une faible part.

En fondant une faculté des Sciences à l'Université de Montréal et une École de Chimie, germe d'une faculté des Sciences, à l'Université Laval, on organisait les cadres sans lesquels l'œuvre d'un Marie-Victorin n'aurait pu s'accomplir. En dehors de l'université, l'auteur de *La Flore laurentienne* aurait continué, comme ses devanciers, une œuvre d'amateur qui eût pu être intéressante assurément mais dénuée de l'envergure qu'elle a prise à l'intérieur des cadres officiels. Voilà pour l'œuvre d'un homme que l'on s'accorde à considérer comme un maître. Et c'est le mérite de ceux qui furent les initiateurs du mouvement scientifique actuel d'être allés chercher un botaniste dans son école primaire, un mathématicien dans la librairie où il gagnait sa vie, un chimiste dans un séminaire de petite ville ou dans un laboratoire d'hôpital, de leur avoir procuré les moyens d'organiser leur enseignement et assuré la liberté de consacrer une part de leur temps à la recherche.

Autour de ces pionniers se groupèrent bientôt des jeunes dont un bon nombre eurent l'avantage d'aller poursuivre à l'étranger les études commencées à Montréal ou à Québec. L'enthousiasme des néophytes fit naître l'ACFAS dont l'œuvre allait s'épanouir un peu plus tard pour grouper les efforts des savants universitaires et de ceux qui,

comme Léo Pariseau, continuaient la tradition de l'érudit jaloux de sa liberté. En moins de quinze ans on avait accompli tant et de si bonne besogne que les premiers congrès de l'ACFAS surprirent même les plus enthousiastes.

L'histoire des facultés des Sciences de Laval et de Montréal fait bien voir comment l'enseignement supérieur influe nécessairement sur les enseignements secondaire et primaire. Il est bon de le noter aujourd'hui alors que s'agitent tant de questions autour du problème universitaire. Réduite à la portion congrue dans le cours secondaire, la part des sciences était nulle dans le cours primaire. Un des premiers résultats imputables à l'activité des facultés nouvelles fut de dresser les uns contre les autres les tenants des sciences et les champions de ce que l'on considérait comme la culture traditionnelle. Des polémiques fameuses rendirent le public témoin de la querelle. Peu à peu, grâce d'une part à la ténacité des scientifiques et, d'autre part, à la sagesse de quelques éducateurs, le niveau des études scientifiques s'est élevé à tel point dans les collèges classiques qu'on peut aujourd'hui le comparer favorablement à ce qu'on enseigne dans les deux premières années du cours de sciences générales des universités canadiennes de langue anglaise. Cette notable amélioration résulte d'un contact intime entre les maîtres des enseignements supérieur et secondaire. Rien de tel n'existe encore dans l'enseignement primaire-supérieur. Les autorités de cet important degré de l'enseignement reconnaissent bien sans doute la nécessité d'un cours scientifique et les écoles de Montréal s'efforcent de donner à leurs élèves des notions suffisantes pour leur permettre de subir avec succès les examens d'entrée dans les facultés scientifiques, mais le précieux contact n'existe pas encore entre le Conseil de l'Instruction publique et les universités. On ne peut rien attendre de bon ni d'efficace d'une revision des programmes scientifiques de l'enseignement primaire supérieur qui s'effectuerait sans la collaboration des universités. Je constate avec peine qu'on n'a pas jugé bon jusqu'ici de consulter les autorités universitaires avant d'élaborer les programmes projetés d'un cours qui conduirait les élèves du cours primaire-supérieur à un diplôme qu'on appelle improprement « immatriculation » et qui prétendrait faire admettre ses porteurs à certains cours universitaires. Il y a lieu au contraire d'entamer les négociations nécessaires pour l'étude de ces programmes et aussi pour favoriser le recrutement des professeurs parmi les diplômés

des facultés de sciences désireux de se spécialiser dans l'enseignement au niveau des cours primaires supérieurs.

L'existence de bonnes relations entre les divers degrés de l'enseignement des sciences est une des principales conditions du succès non seulement dans le domaine scientifique mais aussi dans les domaines économique et intellectuel. L'enseignement supérieur des sciences présuppose un enseignement secondaire ou primaire-supérieur bien au point, faute de quoi les élèves sont incapables d'assimiler les connaissances que tentent de leur inculquer les professeurs à l'université. Ou bien encore ceux-ci en sont réduits à enseigner les éléments de leur science, condition peu propice à l'avancement des maîtres et des élèves. Cela semble un truisme, pourtant le sujet mérite qu'on l'étudie.

A première vue, les nouveaux programmes du cours classique nous paraissent excellents et l'on ne saurait qu'applaudir à l'effort remarquable que l'on a fait en ce sens. A la réflexion toutefois, on se pose quelques questions. La matière des cours est-elle raisonnablement distribuée dans l'ensemble des quatre années du programme du baccalauréat? Sauf pour les mathématiques, enseignées dans toutes les années du cours, toutes les autres matières sont encore tassées dans les deux dernières années. Pourquoi cette anomalie? Parce qu'on croit encore à l'impossibilité de conduire de pair la culture littéraire et la culture scientifique. Sont-elles donc à ce point incompatibles? Ne voit-on pas au contraire que l'enseignement scientifique ainsi concentré ne l'est qu'au détriment de la formation que l'on veut faire acquérir? Un enseignement n'est vraiment formateur que si on a le temps voulu pour assimiler les connaissances acquises et je crois qu'on risque encore ici d'accorder une prime à la mémoire au lieu de tendre vers une science bien comprise et réellement profitable. Et cette science, jamais on n'a ressenti un tel besoin que tout homme cultivé la comprenne.

Une seconde question se pose. Dans leur enthousiasme, les maîtres de l'enseignement secondaire ont entrepris une tâche dont ils n'ont peut-être pas entrevu toutes les difficultés. Il paraît dès l'abord impossible que tous les collègues soient en mesure de répondre aux exigences du nouveau programme; les besoins matériels; laboratoires, appareils, produits et animaux d'expérience; le nombre de professeurs compétents, la nécessité d'avoir des assistants et des aides pour le laboratoire, tout cela est-il justifié par le petit nombre d'élèves qui,

dans certaines institutions, voudront suivre les cours scientifiques ? C'est une impossibilité économique et même une monstruosité pédagogique. On peut toujours réussir, avec des moyens restreints, à pousser quelques élèves jusqu'au niveau nécessaire pour réussir à peu près aux examens, mais cela ne peut se faire qu'aux dépens des maîtres qui n'ont pas assez de vingt-quatre heures par jour pour enseigner, préparer les expériences, laver leur vaisselle, corriger les devoirs et les rapports d'expérience. Le sort du professeur de science dans la plupart des collèges est le moins enviable de tous. Et le nombre des professeurs véritablement compétents est-il si considérable qu'on soit justifié de les éparpiller dans une vingtaine d'établissements ? Ne vaudrait-il pas mieux rassembler en quelques maisons tous ceux qui manifestent les aptitudes requises et leur donner les moyens de réussir comme le méritent leurs talents et leur zèle ? Au lieu de vivoter dans un isolement peu propice à leur développement on les verrait créer autour d'eux une atmosphère de travail et de recherche qui contribuerait à faire de chacun d'eux un véritable collaborateur de l'enseignement supérieur. Il semble bon de penser qu'on en arrivera tôt ou tard, pour le plus grand bien de tous, à une spécialisation de certains collèges qui prépareront plus particulièrement les élèves, au moins dans les années dites du « cours universitaire », aux carrières scientifiques. Rien n'empêchera que l'on mène alors de front l'enseignement des lettres et celui des sciences afin de ne pas compartimenter dans l'esprit des jeunes des matières qui, dans la vie de tous les jours, se révèlent comme complémentaires.

Quand le rayonnement des facultés des Sciences n'aurait pas accompli autre chose que de susciter cette transformation de l'enseignement secondaire le fait vaudrait déjà d'être signalé car il engage l'avenir et laisse présager un épanouissement dont profitera toute la population. Mais dans le quart de siècle qui a suivi leur fondation ces facultés ont donné maintes autres preuves de leur utilité. Plusieurs centaines d'étudiants ont suivi les cours de leurs professeurs. Les uns se sont voués à l'enseignement, d'autres occupent des postes parfois importants dans les laboratoires de l'état, dans l'industrie, dans les laboratoires de recherche. Sans les diplômés des facultés des sciences, on pourrait se demander s'il existerait de tels organismes que l'École d'Hygiène de l'Université de Montréal, l'Office de Biologie, le laboratoire de biologie marine de Grande-Rivière, l'École des Mines, le

Service de Biogéographie, l'Office provincial de Recherches et tant d'autres institutions qu'ils ont fondées ou suscitées. Des industries prospères, cantonnées autrefois dans la fabrication de produits courants doivent à des chimistes qui fréquentèrent ces facultés d'avoir réussi dans des entreprises où le capital et la bonne volonté seuls n'auraient pu s'aventurer. Dans la grande industrie chimique, aussi bien que dans les nombreuses industries tributaires de la chimie, les diplômés de ces facultés se font remarquer; leurs succès contribuent à détruire la légende du Canadien de langue française réfractaire à la science et montrent à nos compatriotes que la compétence, qui nous a si longtemps manqué dans ce domaine, est un des grands facteurs de réussite.

Il n'y a pas que dans les facultés de Science pure que le progrès se soit fait sentir. Parallèlement, l'École Polytechnique a fait des pas de géant dans le même temps comme en témoignent ses laboratoires d'hydraulique et de résistance des matériaux, sa bibliothèque, le Centre de Recherches récemment fondé et les laboratoires qu'on a à peine fini d'installer. La science appliquée, tout comme la science pure, offre aux jeunes canadiens des débouchés nombreux et intéressants. Il est consolant de constater la part de plus en plus grande que prennent les ingénieurs dans tous les domaines de l'activité industrielle et économique.

A côté de leur enseignement, et souvent dans des conditions bien pénibles, les professeurs des facultés des sciences ont consacré une partie de leur temps à la recherche. Pendant longtemps il était presque héroïque de poursuivre un travail qui se révélait des plus ingrats. Les charges d'enseignement étaient très lourdes pour presque tous les professeurs, les traitements étaient encore plus dérisoires qu'ils le sont à l'heure actuelle, aucun crédit n'était prévu, les laboratoires regorgeaient d'élèves et ne pouvaient donner refuge aux quelques jeunes de bonne volonté qui consentaient à travailler dans des conditions si peu engageantes; et si on mentionnait le sujet de la recherche il se trouvait toujours quelqu'un pour dire que nos universités étaient trop pauvres pour se lancer dans une aventure aussi dispendieuse et que, si jamais on s'y risquait, ce ne serait que dans le domaine de la recherche appliquée, seule capable de fournir des résultats tangibles et seule aussi dont la signification était accessible à ceux qui fourniraient les crédits nécessaires.

Fort heureusement le vrai savant est naturellement curieux et la recherche en lui est aussi naturelle que le vol l'est à l'oiseau et il ne travaille avec plaisir et profit que lorsqu'il cherche la solution d'un problème dont les données se présentent d'elles-mêmes à sa curiosité. C'est pourquoi sans doute malgré les obstacles accumulés sur leur route, les chercheurs de nos universités se sont surtout fait connaître par les travaux de science pure qu'ils ont publiés alors que les rares travaux de science appliquée entrepris dans le même temps n'ont réussi que dans la mesure où ils présentaient un certain aspect théorique. Quand on examine le bilan des travaux entrepris au cours du quart de siècle écoulé, on est tenté de dresser une liste qui ressemblerait à s'y méprendre à une table des matières des Annales de l'AC-FAS, mais, à la réflexion, il vaut mieux faire un choix et se fonder sur un critère un peu plus sérieux, celui de la publication de mémoires originaux dans des journaux scientifiques. On voit alors surgir des noms qui se sont imposés à l'attention par l'effort soutenu de leur travail et la valeur de leurs communications. Au risque d'en oublier je me risquerai à citer quelques noms et quelques œuvres qui s'ajoutent à celle si bien connue du regretté Marie-Victorin. Les grandes explorations botaniques de ce dernier trouvent leur continuation dans les voyages de Jacques Rousseau qui publie abondamment tandis que Pierre Dansereau s'avère l'initiateur de la biogéographie. Les travaux de ces deux savants les ont fait connaître bien au delà de nos frontières. A ces deux naturalistes, il convient d'ajouter les noms de deux entomologistes fort bien connus, René Pomerleau et Lionel Daviault. En physiologie, Louis-Paul Dugal s'est fait connaître aussi à l'étranger tout comme dans le Canada tout entier. Plusieurs chimistes jouissent d'une juste réputation; en chimie organique, les travaux de Paul-E. Gagnon, de Roger Barré, de R. Gaudry sont des contributions importantes aux synthèses organiques tandis que ceux de Léo Marion, du Conseil National des Recherches, ont imposé leur auteur comme un des maîtres de cette science; Jules Labarre, Elphège Bois et Joseph Risi ont aussi des œuvres fort intéressantes; en chimie physique, Cyrias Ouellet et Paul Giguère ont publié des mémoires qui font autorité. Paul Riou, qui fut le premier à entreprendre ici un programme de recherches, a publié avec ses élèves un nombre considérable de mémoires. Pierre Demers commença par publier avec moi des mémoires de chimie mais la physique théorique et la physique nuclé-

aire lui ont valu depuis lors une réputation internationale. L'œuvre combinée de tous ces savants et de leurs collaborateurs forme un ensemble de plusieurs centaines de mémoires. Il serait intéressant de rapprocher une telle bibliographie de celle que compila Pierre Boucher dans la *Revue Trimestrielle* vers 1933. On verrait l'ampleur du chemin parcouru.

Plusieurs seront surpris de ne pas trouver dans l'énumération précédente les noms de gens bien connus et dont la réputation scientifique paraît bien établie. Pris sans doute par des nécessités de leur enseignement ou de l'administration, ceux-là n'ont rien publié depuis des années bien que leur activité scientifique ne se soit pas démentie. Georges Préfontaine par exemple possède l'estime de tous les biologistes canadiens et ses voyages d'exploration lui ont fourni la matière de plusieurs rapports qui n'ont pas encore vu le jour.

D'un autre côté, la présence de quelques savants étrangers, dont les noms ne figurent pas non plus dans cette liste, a profondément influencé les destinées de la science québécoise. L'école de M. Pierre Masson a doté Montréal d'un centre où viennent travailler des savants étrangers. Le Docteur Selye, venu récemment dans nos murs, exerce lui aussi une action stimulante. Le retour du professeur Prat et l'arrivée de notre collègue Marcel Rouault laissent présager une recrudescence de l'activité des biologistes et la renaissance des physiciens montréalais. Le passage du professeur Franco Rasetti a valu à Laval une notoriété considérable non seulement en physique mais encore en paléontologie. Au cours de la guerre, la présence d'Henri Laugier stimula l'activité de plusieurs et catalysa la publication de la *Revue Canadienne de Biologie* dont l'existence est le signe sensible de la vitalité de la science québécoise.

Le nom de Laugier nous rappelle qu'au cours de la guerre de nombreux savants étrangers furent nos voisins et que nous n'avons pas su tirer parti de l'occasion qui s'offrait d'utiliser leur compétence. De même aussi, à part quelques exceptions, nos relations avec les savants étrangers sont réduites à peu de chose. C'est avec la science française que nous nous plaisons surtout à entretenir des contacts encore trop rares; la science anglaise nous est en général peu connue, sauf par l'intermédiaire des publications; la guerre a forcé quelques boursiers d'aller puiser à des sources américaines. Il serait temps d'élargir nos horizons, de chercher notre bien où il se trouve et de maintenir, par

tous les moyens possibles, un contact suivi avec les institutions étrangères les plus propres à nous rendre service.

Le tour d'horizon que nous venons de faire a révélé l'existence d'organismes scientifiques en état de marche, un groupe de savants authentiques, une pensée scientifique en voie de s'exprimer; il nous reste à savoir comment coordonner tous ces éléments en vue de leur faire produire le meilleur rendement.

D'une façon générale on peut dire que, dans les universités les salaires et les traitements sont insuffisants pour permettre à un professeur compétent de se donner entièrement à son enseignement et aux recherches qu'on serait en droit d'attendre de lui. Si on offre de meilleurs conditions de travail il sera facile d'exiger plus de ceux qui se destinent au professorat. Au lieu d'émettre les enseignements en d'innombrables parcelles dont chacune est mal rémunérée, on pourra confier à un seul maître entouré d'assistants bien choisis, une chaire qui le fera vivre honorablement. Le choix des assistants est une affaire d'extrême importance. Un stage de probation est nécessaire après quoi le candidat choisi fera des études à l'étranger pour revenir ensuite avec les titres qui le consacreront. Il est bon de noter ici que la valeur des bourses de voyage que l'on accorde à présent est depuis longtemps bien au-dessous de ce qui est indispensable pour vivre à l'étranger. Quand se décidera-t-on à doubler pour le moins la valeur de ces bourses et à les réserver à ceux qui, à leur retour, feront profiter la jeunesse de ce qu'ils auront appris à l'étranger?

L'Université Laval a fondé, il y a quelques années, une École des Gradués; qu'attend-on à l'Université de Montréal pour faire de même? C'est la seule façon de reconnaître officiellement l'existence de la recherche scientifique, d'assurer le recrutement des chercheurs et de contrôler la qualité des publications et des parchemins. Le rôle des universités dans le domaine de la recherche se borne aux aspects généraux et fondamentaux de la science. Il est inutile de leur demander davantage. C'est rendre un mauvais service aux élèves et tromper les commanditaires que d'assigner à un candidat au doctorat un sujet de recherche qui demande une solution immédiate. Les universités borneront leur rôle à inculquer aux élèves les méthodes de la recherche expérimentale de façon à les mettre en mesure de savoir comment envisager les problèmes qu'on leur posera plus tard lorsqu'ils seront à l'emploi de l'industrie. La fondation d'un Conseil provincial de Re-

cherche scientifique s'impose où pourront continuer de travailler, pour le bien de tous, ceux qui, formés dans les universités, veulent se consacrer à l'étude de nos ressources naturelles et à l'avancement des industries qui en vivent. L'agriculture, les mines, la forêt, les pêcheries, l'industrie chimique, les communications de tous genres, l'électrotechnique réclament des chercheurs. Ce serait le rôle d'un Conseil des Recherches de contribuer aux recherches et de donner aux jeunes diplômés la formation pratique dont ils ont besoin pour remplir efficacement le rôle auquel ils se destinent.

S'il est besoin que ces perspectives se fondent en un raccourci final, on pourrait dire que les sciences ont définitivement conquis droit de cité dans nos universités, dans nos collèges et dans la vie économique de la province de Québec. Les savants ont amené à pied d'œuvre des matériaux et des outils qui ne demandent qu'à servir à l'édification d'organismes capables de les utiliser et de les mettre en valeur pour le plus grand bien de tous. Dans des conditions pénibles, on a fait la preuve de l'utilité de la science et des savants, il reste à consolider tous les éléments disparates qui ont persisté malgré les obstacles et à leur donner enfin la chance de se développer normalement pour que le prochain quart de siècle nous donne tous les fruits qu'on est en droit d'attendre des semences mises en terre par les pionniers auxquels va toute notre reconnaissance.

LA PHYSIQUE ET LES CANADIENS FRANÇAIS

Pierre DEMERS,
*Professeur Agrégé de Physique Nucléaire
Institut de Physique, Université de Montréal.*

Voici un domaine que nous avons bien peu exploité jusqu'à présent. Je vais essayer de dire ce qu'il est, ce que nous y avons fait, et les promesses d'avenir.

Qu'est-ce que la physique ?

On peut dire que la physique est cette science qui s'occupe des phénomènes où les corps ne changent pas visiblement de propriétés, et qui cherche à en déterminer les lois. Ainsi la chute des corps, l'emploi de l'électricité dans un appareil de radio, la projection d'un film sonore, sont autant de phénomènes où les corps qui y participent sont intacts après qu'ils ont eu lieu.

On disait au siècle dernier que la nature des corps restait inchangée par un phénomène physique, tandis qu'elle changeait dans une opération chimique, telle qu'une combustion, ou l'attaque du fer par l'acide sulfurique. Cette distinction entre chimie et physique est à peu près celle qui subsiste pour l'enseignement et les applications — si on accorde à "nature" le sens courant du mot—, mais elle apparaît de plus en plus dénuée de fondement, à mesure que progresse notre compréhension de la réalité atomique et moléculaire, et de la mécanique ondulatoire. Il est difficile de refuser le qualificatif de chimiques, aux réactions des atomes et des ions gazeux, et des électrons, dans les tubes lumineux à néon mis au point par Georges Claude, dont le fonctionnement s'étudie en optique et électricité, chapitres de la physique. Et d'autre part, la combustion du charbon, phénomène chimique, met en œuvre des forces électriques, et autres, entre les constituants des atomes, et ne s'interprète qu'en faisant appel à la mécanique ondulatoire, théorie physique.

Au fond Aristote avait raison d'appeler du nom unique de « Physique » la science des corps matériels inanimés. Par l'intermédiaire

de ce qu'on appelle la chimie, ou la physique, on est parvenu en effet de nos jours, à reconnaître un ensemble unique de lois fondamentales. Comme ces lois fondamentales de la nature se manifestent plus simplement, et de façon plus élémentaire, dans les phénomènes de la physique, c'est surtout l'étude de ceux-ci qui a permis les progrès réalisés depuis cinquante ans, dans notre connaissance de la constitution de la matière.

La physique autour de nous.

S'il est vrai que les développements modernes de la physique nous conduisent jusqu'aux secrets de l'atome, il est également vrai qu'il suffit d'observer les événements de tous les jours pour voir qu'ils manifestent les lois de la physique. Ces lois sont universelles et s'appliquent constamment et partout, ne fut-ce que dans le mouvement et l'équilibre des corps, dans les phénomènes de la météorologie, les marées et l'astronomie.

En ouvrant un robinet nous déclenchons les applications de l'hydrodynamique, celles de la thermodynamique se manifestent dans les glaciers, les locomotives et les automobiles. Les lois de l'électricité régissent le fonctionnement des moteurs et des rôtissoires électriques, des lampes à incandescence et aussi de la radio et de la télévision. Celles de l'optique assurent l'utilité des jumelles, des verres correcteurs, et des microscopes, des projecteurs d'auto comme des phares sur les côtes et sur les récifs. L'acoustique détermine la qualité des salles d'audition et des instruments de musique, et jusqu'à l'usage de la parole.

Nous vivons donc dans un monde gouverné inévitablement et souvent à notre insu ou sans que nous y pensions, par les lois de la physique, et constitué en partie par des applications ingénieuses de celles-ci.

La physique appliquée et nous.

Ces applications, nous avons contribué à les réaliser dans une certaine mesure. Par exemple, nos ingénieurs civils ou électriciens ont construit des ponts, des barrages, des usines hydro-électriques, appliquant ainsi des lois de la mécanique, de l'électricité et du magnétisme. Cependant ce genre d'activité se rapporte plutôt à ce qu'on appelle l'art de l'ingénieur, parce que la compréhension des principes

de la physique y est relativement secondaire, quand on la compare à l'importance des moyens matériels nécessaires à de telles réalisations.

La physique appliquée augmente sans cesse d'importance en médecine. De nombreux médecins possèdent un cabinet de physique médicale, où ils se servent d'appareils à rayons X, de diathermie, de lampes à ultra-violet et à infra-rouge. Plusieurs hôpitaux pratiquent la radiumthérapie et Montréal possède le seul hôpital spécialiste du cancer au Canada. Et lorsque l'optométriste examine vos yeux, il fait des mesures d'optique géométrique.

Quelques industries dirigées par les nôtres se rattachent à la physique appliquée, optique et acoustique: la fabrication des orgues, des pianos et de quelques autres instruments, et celle des lunettes et autres verres correcteurs.

La physique et notre enseignement.

On peut dire que la physique proprement dite existe chez nous surtout à l'état de science d'enseignement. Elle se rencontre aux divers degrés, primaire, supérieur, secondaire, commercial, technique. L'enseignement de la physique dans les écoles et collèges présente la possibilité d'une carrière pour les diplômés en physique sortant de l'Université.

L'étude de la physique à ces degrés présente au jeune homme ou à la jeune fille les lois fondamentales qui régissent la matière, lui assure dans ce domaine un minimum de bagage scientifique, contribue à sa compréhension de l'univers et à sa formation générale. Elle facilite l'étude des autres sciences par elle-même et par la discipline de pensée qu'elle impose, et enfin elle prépare, dans des cas qui pourraient être beaucoup plus fréquents, à l'étude supérieure et aux carrières de la physique.

C'est parmi les élèves des collèges classiques surtout qu'il faut s'attendre à trouver des jeunes gens capables de profiter d'abord d'un enseignement supérieur de cette science, puis de la faire progresser, à cause des traditions humanistes et de travail intellectuel que les collèges possèdent. Les professeurs ont l'occasion de contribuer à ce progrès, par la qualité de leur enseignement, et par une orientation judicieuse de leurs élèves vers cette science. Je connais des collèges où le laboratoire est bien organisé, ce qui facilite la tâche du professeur

et celle de l'élève; mais souvent le laboratoire est malheureusement insuffisant et les élèves ne peuvent guère manipuler eux-mêmes.

La physique dans notre enseignement supérieur

L'enseignement supérieur de la physique s'adresse à des étudiants qui le plus souvent n'en feront pas leur carrière. Les futurs médecins et pharmaciens en particulier ont besoin d'en connaître les principes, qu'ils pourront appliquer dans les nombreuses techniques nouvelles qui sont à leur disposition, de diagnostic, d'étude et de thérapie. Les scientifiques des autres spécialités sont de nos jours anxieux de connaître les principes de cette science et les applications qui peuvent leur servir, en chimie, en biologie, en géologie, en météorologie ou en astronomie.

Les ingénieurs ont naturellement besoin de connaître la physique, d'autant que certaines parties de leur art ou de leur science, sont en réalité des chapitres de la physique qu'on enseigne surtout dans leurs écoles, telles que la résistance des matériaux, l'hydrodynamique et l'aérodynamique.

L'enseignement supérieur de la physique chez nous se trouve à l'École Polytechnique de Montréal, où il existe depuis de longues années; et dans les Facultés des sciences de Laval et de Montréal fondées en 1921. Le Département de Physique à Québec est sous la direction de M. Franco Rasetti, et l'Institut de Physique de Montréal sous celle de M. Marcel Rouault. Ces départements ont depuis leur fondation dispensé l'enseignement aux futurs médecins, chimistes, biologistes et géologues.

Une fonction normale de ces départements est de former des physiciens de carrière. Il est remarquable qu'il soit sorti très peu de physiciens de nos facultés, depuis leur fondation, au contraire de ce qui s'est passé pour la chimie.

Ces vingt-cinq années d'histoire méritent qu'on s'y arrête un moment, afin d'établir des raisons de cette différence, et afin d'en tirer des leçons pour l'avenir. Je passe sous silence les questions de personnes, ainsi que les questions purement matérielles d'espace et d'argent. Il reste trois raisons qui expliquent cette différence. D'abord la chimie est une science relativement plus facile à pénétrer; la formation d'un bon physicien est au contraire plus longue et difficile. Ensuite, il existe des traditions d'intérêt pour la chimie, établies depuis long-

temps dans les milieux de l'enseignement secondaire et dans la classe médicale, en particulier; on sait, grâce aux études de M. Léon Lortie, combien Jean-Baptiste Meilleur, il y a une centaine d'années, prônait déjà la connaissance de la chimie alors en pleine élaboration. Au contraire, encore de nos jours, pour le public cultivé, la physique représente un domaine peu connu et étranger. Bien des gens confondent la physique et l'art du magicien ou prestidigitateur, ou encore physicien et médecin, à cause de la synonymie anglaise, qui cause d'ailleurs de la confusion en anglais aussi (physician = médecin, physicist = physicien). Cependant le passage de grands savants étrangers, comme Lemaître ou Brillouin, a de temps en temps, au cours des vingt ou trente dernières années, entretenu l'intérêt d'un public restreint pour cette science. Et aussi, l'installation dans une aile de l'immeuble de l'Université de Montréal, d'un grand laboratoire du Conseil National des Recherches, qui s'est occupé pendant toute la guerre, d'énergie atomique, a éveillé la curiosité générale. Parmi ses directeurs, il a compté Pierre Auger et J. D. Cockcroft. Enfin une troisième raison qui a ralenti le progrès de la physique chez nous, c'est que l'on n'a pas une idée très exacte des carrières où elle peut conduire.

La recherche.

Une autre fonction normale des départements de physique, qui ne leur est pas exclusive, mais qui leur est indispensable, c'est la recherche. Aucune discipline universitaire ne peut d'ailleurs s'en passer, pas plus qu'on ne peut se passer de respirer. L'enseignement même devient vite arriéré dans un département de physique où on n'est pas au courant des progrès récents, qui se multiplient sans cesse de nos jours, et où on ne cherche pas à contribuer soi-même à ces progrès. Je songe à la période de la Renaissance et je compare son activité dans le domaine des littératures classiques, avec celle de notre période dans le domaine de la physique.

De plus les thèses de maîtrise et de doctorat, nécessaires pour accéder aux diplômes supérieurs, sont une partie de l'enseignement universitaire, et doivent se fonder sur les recherches du candidat. L'importance du travail de recherche est une idée que la mode et la raison s'accordent à encourager de notre temps, s'il est vrai qu'elle pouvait trouver quelques adversaires il y a quinze ans.

Plusieurs industries et plusieurs services publics, se sont rendu compte de l'importance des recherches en physique et entretiennent de grands laboratoires, pour le contrôle et le développement industriel, la prospection, l'hygiène, la radio, l'aviation, et aussi pour la guerre.

Le physicien.

Un physicien est celui qui connaît la physique et qui y fait sa carrière. Si on accepte cette définition, nous possédons probablement quarante ou cinquante physiciens, pour la plupart dans l'enseignement. Mais un physicien complet doit être capable en plus, de travail personnel et indépendant, qu'il s'agisse d'un problème concret ou théorique de recherche, de mise au point ou de développement, ce qui exige naturellement une formation et des aptitudes plus avancées. Dans ce dernier sens, nous avons très peu de physiciens. Si nous considérons comme capables de travail personnel ceux qui jusqu'ici ont réellement publié des résultats originaux en physique, les premières publications qui nous intéressent remontent à une dizaine d'années, et nous ne trouvons pas plus d'une demi-douzaine de physiciens dans nos rangs.

Sir Lawrence Bragg, dans une étude souvent citée, a fait remarquer qu'on peut trouver dans une population, quarante physiciens capables de travail indépendant, par million de population. A ce compte, la Grande Bretagne possède près des 1500 ou 2000 physiciens qui ont servi de base à cette étude, la France doit en posséder à peu près autant; les États-Unis en possèdent plusieurs milliers, une dizaine de milliers de membres sont inscrits à l'American Physical Society, ce qui vérifie à peu près le nombre de Bragg. A ce compte, on en trouverait 500 au Canada. Des statistiques précises font défaut, mais il doit s'en trouver entre deux et quatre cents. Parmi les quatre millions de Canadiens français, il devrait s'en trouver cent à deux cents, c'est-à-dire vingt à quarante fois plus.

Il n'est ni extraordinaire ni infamant qu'il en soit ainsi. Il y a très peu de physiciens dans les pays de l'Amérique du Sud, en Chine, et même dans les Indes qui pourtant comptent des physiciens renommés comme Raman et Bose. Un certain développement de l'instruction, de l'industrie, et de la prospérité publiques sont nécessaires pour qu'un pays ait besoin de physiciens et pour qu'il soit capable de les former. L'instruction n'est pas chez nous à ses débuts, et le Canada est l'un des premiers pays industriels; les ressources non plus ne man-

quent pas dans notre province, s'il est vrai qu'elle a déjà payé 200 millions de dollars pour la guerre, et que nos dirigeants ont jugé sage de l'endetter à ce sujet de plusieurs milliards.

Ce qui serait anormal, c'est que le nombre de physiciens chez nous n'augmente pas rapidement. Il y a d'ailleurs pénurie de physiciens dans l'ensemble du Canada, des sources autorisées estiment que 50 physiciens nouveaux trouveraient à s'employer immédiatement, dans les Universités, les services publics et les industries.

Mais l'état actuel s'améliore rapidement. En même temps que l'attention mondiale se porte sur les développements remarquables dus à la physique, l'opinion de notre public et celle de nos dirigeants, au fédéral et au provincial, favorise le progrès de nos départements de physique. Pour ce qui est de celui de Montréal, le nombre des étudiants y augmente sans cesse, et diverses recherches s'y poursuivent.

La physique et notre industrie.

Un grand nombre d'industries ont besoin de physiciens pour le contrôle de leur production, pour la mise au point de nouvelles applications et de nouveaux procédés, et plusieurs industries, suivant en cela l'exemple des États-Unis, possèdent des laboratoires de recherche qu'elles considèrent comme un placement sage et nécessaire, même si parfois il est à longue échéance. La recherche est un moyen de concurrence dont elles ne peuvent se passer.

M. Gaston Boutry le rappelait dans une conférence prononcée à l'Université de Montréal en 1946: des découvertes importantes et relativement peu fréquentes en physique pure, ou appliquée, ont parfois contribué notablement à la fortune d'un pays. Ainsi l'industrie des lampes Philipps en Hollande, pays plus petit que le nôtre, doit son développement fabuleux à cette cause. C'est aussi le cas de l'industrie de la radio aux États-Unis, plus importante que celle de l'auto dans le même pays, qui doit son progrès rapide à plusieurs découvertes dues à des physiciens, en particulier à Langmuir de General Electric. Rappelons encore le cas de la physique nucléaire, science de laboratoire et luxe distingué il y a dix ans, qui passionne actuellement les gouvernements de tous les grands pays, et qui promet des applications industrielles importantes.

Notre développement industriel n'est qu'à ses débuts, et il n'y a pas de doute que d'ici vingt ou trente ans, nous contrôlerons, dans une province aussi riche en ressources naturelles et en territoire, que la nôtre, et avec une population accrue, plusieurs industries importantes. Nous serons alors fort embarrassés, et retardés dans notre progrès, si nous ne disposons pas des techniciens et des hommes de science nécessaire.

La possibilité d'un développement industriel approprié, la qualité de nos physiciens, leur aptitude à contribuer utilement au progrès d'une industrie, et à faire à l'occasion des découvertes d'importance mondiale, tout cela n'exige pas d'ailleurs, qu'on soit dans un pays de 150 millions d'habitants; l'exemple de la Suisse et de la Hollande en est une preuve. Mais cela exige qu'on permette aux jeunes gens qui en sont capables, de devenir de bons physiciens, et qu'ils restent ensuite au pays pour contribuer à son progrès, malgré l'attraction de l'idéologie et des conditions en apparence ou en réalité, plus faciles, que présentent les États-Unis. Cela exige en somme une utilisation rationnelle de nos ressources humaines, ce qui dépend en grande partie d'une compréhension intelligente du problème par nos dirigeants et nos hommes d'affaires.

Le développement de l'énergie atomique, celui du radar, l'industrie de la radio, celle de l'électricité, de l'optique, de la photographie, de l'acier, de l'aluminium ou des matières plastiques, voilà autant d'entreprises qui réclament ou qui réclameront le concours de physiciens de plus en plus nombreux dans notre pays.

La formation des jeunes esprits, soit en vue des applications, soit comme partie d'une culture humaniste, demande qu'on leur expose la physique classique et les découvertes modernes.

L'honneur de l'esprit humain, celui de notre peuple et de nos universités, exigent que l'on cultive et que l'on fasse progresser dans notre province, la connaissance du monde physique. Il faut mentionner le Conseil National des Recherches, et le Conseil Provincial des Recherches, qui apportent une aide appréciée à nos recherches. Que les pouvoirs publics de cette province, que des mécènes éclairés apportent une aide encore plus grande à nos projets, ils feront preuve de sagacité et de clairvoyance, car ils feront ainsi un placement sûr dans l'avenir de notre pays.

NOS TRÉSORS ARTISTIQUES

Gérard MORISSET,
de la Société Royale du Canada.

Dès le temps héroïque de Champlain, la Nouvelle-France se met à amasser des trésors artistiques. Dans la modeste chapelle qui s'élève à Québec peu de temps après l'« Abitation », il y a des tableaux et des gravures, des tentures pieuses et des pièces d'orfèvrerie. Mais dès la même époque apparaissent les deux sinistres ennemis de nos œuvres d'art, le feu et les restaurateurs; et pendant plus de trois cents ans, l'un et les autres joueront leur partie de massacre avec une régularité déconcertante.

Dans une société religieuse comme l'est la Nouvelle-France, à son origine, les objets d'art servent presque tous au culte ou au décor des églises. Ce sont des calices et des ciboires, des ostensoirs et des chandeliers, des peintures et des tabernacles, des encensoirs et des lampes, de la chasublerie et de la gravure édifiante. Pendant tout le XVIIe siècle, ces objets viennent de France et sont le fruit de la générosité de bienfaiteurs de goût. La duchesse d'Aiguillon expédie à l'Hôtel-Dieu qu'elle vient de fonder des tableautins acquis à la vente de l'atelier Rubens; Dennemarche, orfèvre juré de Paris, envoie à la même institution de luxueuses pièces d'argenterie et des tentures de haute lice de l'École flamande; le chapitre de la cathédrale de Chartres dote les Hurons de Lorette de riches reliquaires d'argent faits en forme de chemisette; le roi de France et madame de Maintenon prodiguent leurs présents de calices et de croix, de statuettes et d'ostensoirs d'argent, de chasubles et de chapes, à Notre-Dame de Québec, au Séminaire, aux Ursulines, à l'évêque, aux missions indiennes de la Montagne, de la Prairie de la Madeleine et de la Pointe-à-Pizeau; des échevins de Paris et de riches patronnesses anonymes comblent les hôpitaux et les couvents d'œuvres d'art diverses. Et celles-ci sont très souvent les ouvrages parfaits des artisans les plus habiles de Paris et de province.

Toutes ces œuvres d'art ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Une peinture de Raphaël a péri dans le sinistre de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1755; le portrait de madame de Bullion et tous les effets de Jeanne Mance ont péri en 1695; de nombreuses pièces d'orfèvrerie ont disparu ou ont pris le chemin de l'étranger; la chasublerie de l'époque a été renouvelée; des peintures se sont abîmées entièrement sous des couches de suie ou se sont évanouies en fumée; des meubles ont changé à la fois de destination et de formes. Tout de même, il nous reste nombre d'œuvres d'art de l'époque Louis XIV. Pour peu qu'on visite les couvents de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières et les réserves indiennes d'Oka et de Lorette, d'Odanak et de Caughnawaga, on s'émerveille d'apercevoir un crucifix ou une lampe d'Alexis Loir, un calice en vermeil ou un reliquaire d'argent du grand orfèvre chartrain Thomas Mahon, des peintures altières et sombres de l'École parisienne, des fauteuils recouverts de tapisserie d'Aubusson ou des Gobelins, des tabernacles en chêne d'un style digne de Versailles, de menus objets d'or, d'argent ou d'étain fin qui accusent le goût du Grand Siècle pour les formes nobles et pleines.

Sous l'initiative de Jean Talon et de François de Laval, des artisans et des artistes arrivent au pays dans le troisième tiers du siècle. Le frère Luc peint des toiles édifiantes pour des églises de la région de Québec; les sculpteurs Denys Mallet et Jacques Leblond façonnent des tabernacles et des retables pour les églises de Québec et de la côte de Beaupré; des religieuses se livrent à la chasublerie; des ferronniers ouvrent le fer et le cuivre. A la fin du Grand Siècle, la Nouvelle-France est à la veille de se suffire à elle-même.

C'est dans la première moitié du XVIII^e siècle que se constituent en somme les trésors de nos vieilles paroisses. En moins de cinquante ans, les élégants clochers de charpente sommés d'un coq d'or s'élèvent à des intervalles presque réguliers sur les rives du Saint-Laurent. Et à cause de la grande prospérité de la colonie, la sculpture sur bois peint et doré, les tableaux et les statues, les crucifix d'ivoire et les vases d'argent s'accroissent dans les églises et les sacristies. Les crucifix d'ivoire et quelques vases liturgiques viennent encore de France; mais la sculpture décorative, les tableaux et les vases d'argent pas trop compliqués sont façonnés au pays par les laborieux artisans dont les noms commencent à nous devenir familiers: Noël Levasseur et ses fils, Jean Valin et Charles Vézina, Paul Jourdain et Charles Cha-

boillez, Gilles Bolvin, Paul Lambert, et Jacques Pagé, Jacques Gadois et Jean-François Landron, Michel Cotton et Joseph Maillou, Michel Dessailant et le récollet François Brékenmacher, Paul Beaucourt...

Après le traité de Paris, la minuscule nation éprouvée par la guerre ne se laisse pas aller à gémir; elle se remet au travail et, à force de labeur intelligent et de consciencie sensibilité, elle en arrive à s'exprimer fortement, elle se forge un style plein de saveur avec l'esprit du roman d'autrefois et des éléments Louis XIV et Louis XVI. C'est l'âge d'or de l'artisanat en Nouvelle-France. C'est l'époque de la simplicité la plus aimable, de la richesse décorative la plus éloquente et la plus saine, de la singularité la plus légitime, des formes les plus denses et les plus expressives. Philippe Liébert et Louis Quévillon, Pierre Émond et les Baillairgé, François Ranvozé et Laurent Amyot, Jacques Varin et Pierre Hugué, François Normand et Amable Gauthier, Louis Dulongpré et Chrétien de Heer prodiguent leurs ouvrages dans les églises et les maisons bourgeoises et communiquent en quelques années à l'École canadienne sa physionomie d'École provinciale française. Mais les cent vingt-cinq paroisses du début du XVIIIe siècle ne sont plus les seules à s'enrichir d'œuvres d'art du cru. De nouvelles paroisses s'ouvrent au bout des concessions primitives; de nouveaux trésors se forment au gré des prospérités locales; le luxe décoratif s'étend sur le pays, comme les formules inédites et caractéristiques du langage, l'esprit particulier des habitants, leurs coutumes personnelles et logiques. Jusqu'aux environs de 1840, le territoire s'organise sur les mêmes bases artisanales et s'enrichit d'œuvres d'art de même tenue, dont les formes évoluent lentement vers une sorte de perfection paysanne.

Arrêtons-nous un instant à ce moment. En somme, les trésors artistiques de cette époque ont entre eux une parenté évidente. Qu'il s'agisse des objets d'art domestique qui garnissent la maison d'un riche bourgeois, ou des meubles et des vases qui servent au culte dans une église de ville ou de campagne, on y trouve des œuvres d'art d'origine française et beaucoup d'œuvres de fabrication canadienne — dans une proportion d'un à dix. Aux Écureuils, à Sainte-Croix et à Saint-Pierre de Montmagny, c'est le sculpteur Jean Valin qui est le mieux représenté; à Lachenaie, à Boucherville et aux Trois-Rivières, c'est Gilles Bolvin; à la Pocatière, à Maskinongé et à Sainte-Marie-de-la-Beauce, à Notre-Dame de Québec aussi, ce sont les Baillairgé;

à Saint-Augustin, à la Sainte-Famille (île d'Orléans), à l'Ile-aux-Coudres, ce sont des sculpteurs montréalais, Olivier Dugal et Louis Basile David; à Vaudreuil, à Sainte-Rose et à l'Assomption, c'est Philippe Liébert; à Saint-Grégoire (Nicolet), à la Rivière-du-Loup-en-Haut et à Contrecoeur, c'est Urbain Brien dit Desrochers; à Saint-Roch de-l'Achigan, c'est Joseph Pépin, à Saint-Mathias, c'est toute la tribu de Saint-Vincent-de-Paul; et quant à Louis Quévillon, son ambition et son initiative lui ont permis d'étendre le champ de son activité à presque toutes les églises et chapelles où il y avait encore quelque meuble à sculpter ou quelque ornement à parfaire.

Dans l'orfèvrerie, la même remarque s'impose pour les deux premiers tiers du XVIIIe siècle. Jacques Pagé, Paul Lambert, Jean-François Landron, Jean-Baptiste Maisonbasse, Ignace-François Delezenne, Michel Cotton, Joseph Maillou et Roland Paradis se partagent, irrégulièrement d'ailleurs, la clientèle religieuse et domestique de la Nouvelle-France. Mais après 1760, tandis qu'un grand nombre de nos orfèvres se livrent à l'argenterie qui sert de troc dans la traite des fourrures, François Ranvozyé d'abord, puis Laurent Amyot et Pierre Huguet se spécialisent dans l'orfèvrerie religieuse et deviennent les pourvoyeurs habituels des églises et des couvents.

En peinture, les importations sont assez rares au début du Régime anglais; je n'en signale ici que le *Saint Antoine* de Jean-Jacques Lagrenée, à l'église de la Baie-du-Febvre. Mais à partir de 1816, à la suite de la vente publique de la collection Desjardins, une vingtaine d'églises et de chapelles s'enrichissent de tableaux de l'École française. Nos peintres — Joseph Légaré, Antoine Plamondon, Jean-Baptiste Roy-Audy, Yves Tessier, Louis Dulongpré, Thomas Valin, Francis Matte — s'inspirent des plus belles œuvres de la collection Desjardins et produisent une abondante imagerie peinte qui, souvent, n'est pas dépourvue de qualités ni d'attraits.

Vers 1840, presque tous les trésors importants de nos vieilles paroisses sont déjà formés; quelques-uns se compléteront au cours des années suivantes. Afin d'en donner une idée aussi juste que possible, prenons trois exemples, et prenons-les de préférence à la campagne: Varennes, Saint-Augustin (Portneuf) et l'Islet.

A l'époque 1840, Varennes possède une des plus vastes et des plus majestueuses églises du pays; construite en 1780, elle a été décorée par les sculpteurs Liébert, Quévillon et Brien dit Desrochers; elle est,

dirait-on, sculptée comme une châsse; elle est ornée de cinq grands tableaux de François Beaucourt; et dans son riche trésor, que loue Jacques Viger dans l'un de ses manuscrits, on voit un calice de l'orfèvre parisien Guillaume Loir, un ostensor d'un orfèvre tourangeau, une lampe et un ciboire de Robert Cruickshank, un bénitier de Pierre Huguet, un plateau de Schindler, une croix de Laurent Amyot, deux encensoirs et une aiguière baptismale de Paul Morand; on y voit encore une statuette de Paul Jourdain, un orgue de fabrication londonnienne, un chandelier pascal d'Antoine Cirier, un minuscule tabernacle de François Guernon dit Belleville; et quelques années plus tard, on y verra une *Madone* en cuivre doré qui vient directement de Paris.

A la même date, le trésor de l'église de Saint-Augustin est beaucoup plus riche. Il comprend trois tabernacles de Jean Valin; une voûte toute sculptée, une chaire et un banc d'œuvre d'une grande richesse, façonnés par Olivier Dugal, de Terrebonne, pour le compte de la société Séguin, Berlinguet et Dugal; un tableau du peintre inconnu Beauregard, trois toiles de l'École française du milieu du XVIIIe siècle, quelques peintures de Joseph Légaré, de Roy-Audy et d'Antoine Plamondon; dans la sacristie, c'est une splendeur: un ciboire ciselé de Paul Lambert; deux pièces françaises d'un style Louis XIV très orné; douze chandeliers en argent, un encensoir et une croix de procession de François Ranvozy — pièces d'un galbe très fin et d'une ciselure aimablement fantaisiste; des ampoules en argent de François de Lique et de François Delagrave; des burettes, un bénitier, un encensoir et un instrument de paix de Laurent Amyot, des plateaux de François Sasseville et une aiguière de Paul Morin...

Transportons-nous maintenant à l'église de l'Islet; construite en 1768, elle vient alors d'être agrandie à la façade; elle possède un tabernacle imposant de Noël Levasseur, qui date de 1728; un tombeau sculpté par François Lemieux en 1827; une *Annonciation* peinte en 1776 par l'abbé Antoine Aide-Créquy et deux peintures de Louis Dulongpré; une chaire en fer forgé, exécutée vers 1812-1815 par le forgeron du village, Jean-Baptiste Poitras; elle offre à l'admiration du visiteur un retable en bois dû à la collaboration de Jean Baillairgé et de son fils Pierre-Florent; elle a une nef ornée de pilastres et de statues en bois, le tout sculpté par Amable Charron; sa voûte, que Chrysostome Perrault vient de terminer, est faite de petits caissons en étoile, ornés d'une rose dorée. A la sacristie, les vases sacrés ne sont

peut-être pas plus nombreux qu'ailleurs, mais quelle richesse ! C'est d'abord un petit calice ciselé qui date de l'année 1700 et porte le poinçon d'un orfèvre parisien; ensuite, un ciboire français, un calice et un ciboire en argent de François Ranvoyzé, un bénitier, un plateau et un encensoir du même Ranvoyzé, un autre encensoir, celui-ci de Laurent Amyot, une lampe de Ranvoyzé, des burettes d'Amyot, une aiguière de Sasseville... Ce n'est pas tout: de 1790 à 1810, le curé Panet a thésaurisé des louis d'or pour en faire des vases sacrés; et c'est François Ranvoyzé qui a la charge de marteler ces pièces de monnaie; voyons-les transformées en calice, en ciboire et en ostensor; pour construire le calice, il a fallu cent cinq louis d'or (le louis valait quatre dollars, quatre dollars en 1810 !) et il a coûté cent sept louis de façon ! Objets d'une richesse extrême de matière, de forme et de ciselure; objets précieux qui marquent le génie fantaisiste de Ranvoyzé, l'intelligence et le goût de Jacques Panet, le raffinement de la civilisation qui a su inspirer de telles œuvres.

En dépit des méfaits du romantisme qui s'introduit lentement dans le pays, en dépit même des excès de la grande industrie, les trésors de nos églises et de nos habitations bourgeoises s'enrichissent de quelques pièces vers le milieu du siècle dernier; elles sont de nos derniers sculpteurs sur bois — André Paquet, Amable Gauthier, Louis-Xavier Leprohon, Raphaël Giroux — et de nos derniers orfèvres — François Sasseville, Paul Morand, Pierre Lespérance. Ne parlons point de peinture... En somme, l'apport du milieu du siècle est quasi négligeable.

Mais ce qui ne l'est point, c'est l'esprit de destruction qui souffle sur le pays. Déjà des édifices importants et bien proportionnés ont péri dans les flammes — le château Vaudreuil, le château Saint-Louis, le couvent des Récollets de Québec, la résidence des Jésuites de Montréal, le couvent des Ursulines des Trois-Rivières, l'église de Verchères, l'église de Saint-Roch, à Québec... Comme si le feu ne suffisait pas à nous appauvrir, voici la faune des restaurateurs et des reconstruc-teurs qui entre dans le bal. Notre-Dame de Montréal, dépouillée de ses meubles sculptés et démolie en 1830, n'est pas le premier exemple de destruction volontaire, mais c'est le plus typique; car à la place de la vénérable église ornée, encombrée même d'œuvres d'art simples et discrètes, on élève un monument de style étranger à notre esprit et à nos coutumes, un monument prétentieux et sec qui exercera la

plus détestable influence sur nos constructeurs. Avec le temps, on fera beaucoup mieux; et vers 1885, on construira la cathédrale de Montréal à l'image, réduite de moitié, de Saint-Pierre de Rome.

En attendant cet exploit sentimental, on démolit à une cadence inquiétante. Vers le milieu du siècle, une vingtaine d'églises anciennes disparaissent sous la pioche du démolisseur: Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Gentilly, Champlain, Château-Richer, Saint-Michel... En 1879, on détruit à la mine le collège des Jésuites de Québec; en 1883, on rase l'imposante ancienne église de Varennes, qui vient d'avoir cent ans; deux ans après, c'est le tour de la belle église de Longueuil, dont l'abbé Conefroy avait donné les plans et le devis; en 1878, on plante la pioche dans l'élégante église de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui ne nuit à personne et qu'on reconstruit, d'ailleurs, à côté, avec les mêmes cailloux, mais avec des formes fort différentes; on démolit également à Berthier-en-Bas, à Sainte-Croix et à la Baie-du-Febvre, à Terrebonne, à l'Islet (façade et voûte) et à Maskinongé, à Yamachiche, à Louiseville, à Rigaud, à la Baie-Saint-Paul... Et je ne parle pas des façades défigurées par ces affreux gâteaux de noces qui datent des années 1890-1935: Saint-Marc (Verchères), l'île-Perrot, la chapelle de la rue Dauphine à Québec, la chapelle Bon-Secours à Montréal, Saint-Nicolas, Saint-Antoine, Saint-Laurent (près Montréal), Saint-Joachim, les Grondines et combien d'autres églises...

En sculpture, les destructions et les relégations d'œuvres d'art se succèdent au même rythme. Pourquoi conserver de vieux meubles quand on a honte d'une façade simple et nue et qu'on la remplace par un empilement sans caractère de cailloux indifférents? Et voilà pourquoi notre bois sculpté et doré, nos statuettes, nos meubles, des pans entiers de retables et de tabernacles ornent des collections privées et des salles de musées ontariens ou américains, après avoir été rafiés par des antiquaires israélites. Même chose à l'égard de notre orfèvrerie, même religieuse, à l'égard de notre ferronnerie et de toutes les jolies choses de notre artisanat... Sans doute les étrangers sont-ils venus sur notre sol pour acquérir les œuvres d'art qu'ils convoitaient; mais s'ils sont venus, c'est qu'ils flairaient notre indifférence à l'égard de notre patrimoine artistique, c'est qu'ils savaient que, forts de notre admirable devise, nous méprisions avec une certaine bêtise les

ouvrages de nos ancêtres. Ils ne nous ont rien volé. Nous nous sommes dépouillés nous-mêmes, tout simplement.

Et voilà pourquoi aucun de nos trésors d'autrefois n'est intact — de moins, nous n'en avons point trouvé. Tous ont perdu quelques pièces de choix; certains ont été réduits de moitié, sinon des deux tiers; quelques-uns n'existent plus — l'on a chance de les retrouver épars chez nos voisins... Ne cherchez point le trésor de Saint-François-de Sales (île Jésus); et il n'y a pas si longtemps que le trésor de l'église de Châteauguay a failli s'éparpiller définitivement au hasard d'une vente insolite...

Je m'en voudrais de laisser le lecteur sous une impression décevante. Nos trésors artistiques ne sont plus du tout ce qu'ils étaient, c'est entendu. Mais nous en possédons encore quelques-uns et de fort intéressants. Celui de la mission d'Oka est particulièrement riche en peintures et en pièces d'orfèvrerie française et canadienne; ceux du Séminaire de Québec, des Ursulines et du Musée Notre-Dame sont probablement les plus complets; ceux de Tadoussac et de Lorette rappellent les munificences des bienfaiteurs du XVIIIe siècle; celui de l'Hôtel-Dieu de Québec, fort pittoresque, contient d'admirables objets du XVIIIe siècle; les trésors d'Odanak et de Caughnawaga, de Saint-Joachim et de Neuville, de l'Hôpital général de Québec et des Sœurs Grises de Montréal sont d'une grande variété; et les trésors de nos paroisses anciennes, s'ils sont souvent quasi inaccessibles, n'en contiennent pas moins quelque-une de ces œuvres étonnantes qui marquent la souplesse et la fécondité d'une société humaine, quand elle travaille dans la liberté et la joie du labeur.

Ces trésors, il n'en tient qu'à nous de les bien connaître et de les conserver.

LA VIE À L'UNIVERSITÉ

I

POUR UN HUMANISME CHRÉTIEN

Texte du sermon prononcé à la messe du Saint-Esprit, par M. le chanoine Arthur Sideleau, doyen de la faculté des lettres de l'Université de Montréal:

Veritatem facientes in caritate, crescamos in illo per omnia, qui est caput, Christus. — *Faisons la vérité dans la charité et croissons par toute notre vie en celui qui est notre Chef, Jésus-Christ.* (Saint Paul, Ephés. IV, 15).

Au seuil de cette nouvelle année académique je voudrais proposer à votre réflexion cette phrase de l'Apôtre saint Paul, parce que, dans un raccourci admirable, elle nous offre aux uns et aux autres, je veux dire aux professeurs aussi bien qu'aux étudiants, un programme complet de vie universitaire. *Veritatem facientes!* Faire la vérité! Non pas seulement la vouloir, la connaître et l'accepter, mais la faire, voilà, ce me semble, essentiellement, et notre fonction commune et notre devoir d'état. Pourquoi sommes-nous à l'Université, sinon pour que, dans une studieuse collaboration, professeurs et élèves, nous fassions la vérité, selon cette formule énergique de l'Apôtre?

Mais cette vérité, saint Paul demande, aussi, que nous la fassions dans la charité, c'est-à-dire, dans l'Amour, qui est le nom propre de l'Esprit-Saint dont nous venons d'invoquer sur nos travaux les lumières. C'est de cette façon que nous croîtrons par toute notre vie en celui qui est notre Chef, notre Tête, Jésus-Christ. Et pour résumer tout ce magnifique programme en deux mots, je dirai: vérité et charité; ou autrement: science et sainteté; la science étant la vérité comprise, et la sainteté, la charité pratiquée.

S'il est un devoir qui incombe aux intellectuels catholiques, c'est de créer, ou plutôt recréer, à l'encontre des idéologies athées qui travaillent le monde actuel, une société vraiment chrétienne où l'homme retrouve sa condition, sa dignité et sa liberté d'enfant de Dieu. « Le

premier apostolat, au carrefour où nous sommes, c'est celui de la pensée », écrivait récemment l'archevêque de Paris, et il ajoutait que c'est aux intellectuels que revient la tâche, comme il en fut au temps des grands docteurs de l'Église, de créer « un humanisme à la mesure du monde et des desseins de Dieu ».

LA MISSION URGENTE QUI S'IMPOSE A NOUS

Telle est, en vérité, chers collègues et chers étudiants, la mission urgente qui s'impose à nous: celle d'être présents par la pensée et par l'action intellectuelle, mais aussi par notre foi catholique, au monde où nous sommes et au monde d'aujourd'hui. Le peu de temps à ma disposition ne me permet pas d'en examiner avec vous tous les aspects. Qu'il me suffise de vous exposer brièvement ce que j'estime être une des conditions essentielles pour l'accomplir et pour *faire* cette vérité dont parle l'Apôtre. Cette condition consiste, il me semble, à situer notre travail intellectuel dans l'harmonie du plan divin et à l'entourer de toutes les précautions que recommande l'Église.

Pascal a écrit: « Il y a trois mondes: le monde des corps, le monde des esprits, et le monde de la charité, qui est surnaturel ». Connaître ces trois mondes et leur interdépendance, respecter leur hiérarchie, gravir l'échelle qui conduit de l'un à l'autre, voilà la science et la science universelle, voilà son effort et son résultat.

1er DEGRÉ: L'ENSEMBLE DES SCIENCES PROFANES

Le premier degré, c'est l'ensemble des sciences profanes, par lesquelles on monte des créatures jusqu'à Dieu avec les seules forces de la raison. Cet ordre est parfaitement légitime et l'Église n'a jamais manqué d'encourager et de favoriser cette sorte de savoir. On peut même facilement prouver que c'est elle qui l'a fondé; c'est elle qui, durant le haut moyen âge, à l'époque de l'invasion des barbares, a ménagé un refuge unique aux lettres, aux sciences et aux arts libéraux; c'est elle qui a fondé la civilisation d'où le monde occidental a tiré toute sa grandeur: c'est elle qui a bâti, soutenu et dirigé les universités, afin de sauver, accroître et perfectionner les conquêtes civilisatrices de l'homme. C'est qu'à ses yeux, les universités devaient être la « tête pensante » de la chrétienté. La taxer d'obscurantisme, c'est une calom-

nie, à moins que ce ne soit l'ignorance d'un fait aussi évident que le soleil.

Le Concile du Vatican a déclaré que « tant s'en faut que l'Église s'oppose au développement des sciences et des arts, qu'au contraire, elle les favorise et tâche de les promouvoir de toutes façons; bien plus, de même que les sciences viennent de Dieu, c'est un fait reconnu qu'elles conduisent à Dieu, avec l'aide de sa grâce, ceux qui les étudient selon les règles ». De même, l'Église laisse aux sciences toute la liberté du choix, de la recherche, de la méthode, ne se préoccupant que « d'éviter avec soin qu'elles acceptent des erreurs contraires à la divine doctrine, ou que, franchissant leurs limites propres, elles s'occupent de choses touchant à la foi et y jettent le désordre ».

2E DEGRÉ: LA SYNTHÈSE DES VÉRITÉS DIVINES

Le second degré, c'est la synthèse des vérités divines, transcendantes à la raison humaine et auxquelles on ne peut s'élever, sans le secours de la Révélation. C'est à l'enseignement de la théologie qu'il faut les demander. Une université catholique a le devoir non seulement d'incorporer la théologie à ses programmes, mais de laisser descendre de la hauteur des vérités révélées toutes les lumières qui puissent éclairer le vaste champ des sciences profanes, marquer leur place, leur donner leur orientation et les préserver des erreurs dont parle le Concile du Vatican. Répudier la vérité révélée, la contredire ou n'en pas tenir compte, c'est en même temps perdre la vérité philosophique, sans laquelle les sciences profanes deviennent impossibles ou nuisibles. Le serment que nous allons prononcer, tout à l'heure, nous impose, d'une façon solennelle et sacrée, l'obligation de veiller avec un soin constant à ne jamais commettre cette hérésie dans notre enseignement.

3E DEGRÉ: LA VISION INTUITIVE DE LA VÉRITÉ EN DIEU

Le troisième degré, c'est celui de la vision intuitive de la vérité en Dieu, la première et suprême vérité, dont toutes les autres découlent, celle que Dante a contemplée au seuil de l'Empyrée, alors qu'il sentit l'ardeur de son désir se consommer en lui-même et que lui apparut la Clarté vivante, où toutes les vérités partielles se nouent dans l'unité totale. Écoutez les beaux vers que le poète a placés à la fin de sa *Divine Comédie*:

« A cette profondeur, je vis incorporés,
 Reliés par l'Amour en un volume unique,
 Tous les feuillets épars dans l'univers,
 Les accidents, les substances, leurs modes,
 Comme fondus ensemble, et de telle façon,
 Que tout ce que j'en dis n'est que faible lueur.
 Je vis de leur nœud la forme universelle.
 L'on devient, devant cette lumière,
 Tel qu'on ne saurait jamais se résigner,
 Pour aucune autre vue, à se détourner d'elle ».

Chers collègues, cette lumière, dont nous percevons les reflets à travers les énigmes de ce monde, sera dans l'autre la récompense promise à tous ceux qui, d'un cœur ardent et sincère, auront cherché la Vérité et souffert sur elle. « Ils brilleront comme la splendeur du firmament dans les éternités sans fin: *Qui autem docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti... in perpetuas aeternitates* ». (Dan. XIII 3).

Tels sont donc les trois ordres de vérité. Il y a dans leur seule contemplation, de quoi séduire un esprit noble et droit, de quoi lui donner des ailes et le faire monter toujours plus haut, jusqu'à cette divine lumière qui éclaire l'ensemble et qui permet de ramener à l'unité toutes les branches du savoir humain. C'est là, et vous ne l'ignorez pas, la définition du mot « Université ». Une Université qui ne remplirait pas cette condition de nouer le multiple dans le tout et le relatif dans l'Absolu ne serait pas une université, mais un assemblage de disciplines qui se limitent au monde des corps ou, tout au plus, à celui des esprits, mais qui n'atteignent pas le monde de la charité, qui est le lien de la perfection.

Si nous avons soin d'intégrer nos travaux dans cette harmonie du plan divin et de les prémunir contre les déviations dangereuses, tout nous deviendra alors permis, possible, facile. Nous pourrions faire la vérité par l'étude des sciences naturelles, physiques, morales, sociales; par l'étude de l'histoire et des grandes littératures que Mgr Dupanloup appelle quelque part « les bienfaisantes et lumineuses manifestations du Verbe éclairant tout homme venant en ce monde »; par l'étude, enfin, de la philosophie et de la théologie qui sont le couronnement de toute éducation littérale et chrétienne.

Voilà le rôle d'une université catholique et tels sont les éléments essentiels de sa structure. Voilà comment la nôtre pourra servir plus efficacement l'Église, dont elle doit être un des bastions, et le peuple canadien-français qu'elle a mission de défendre contre ce que l'Apôtre appelle les « forces intellectuelles du mal ».

FAIRE LA VÉRITÉ DANS LA CHARITÉ

Saint Paul ne nous demande pas seulement de faire la vérité, mais de la faire dans la charité, et, par ce moyen, de croître dans le Christ, qui est notre chef. Si l'on donne à ce mot de « charité » que l'Apôtre emploie dans ce passage tout son sens théologique, il équivaut à celui de sainteté ou d'incorporation au Christ. Comme cet enseignement nous devient lumineux et comme il nous livre le secret de toutes nos grandeurs, de toutes nos possibilités! Si, d'une part, comme l'a écrit Pascal, hors de Jésus-Christ, nous ne pouvons pas même savoir ce que c'est que notre vie, d'autre part, en Lui et par Lui, non seulement il nous est possible de la connaître, mais de la développer d'une croissance totale, jusqu'à ce que nous atteignons notre taille parfaite. Ceci est vrai pour notre vie divine, sans doute, mais aussi pour notre vie intellectuelle. Je l'affirme en me rappelant le mot si profond de Jacques Rivière sur l'un des motifs de sa conversion: « C'est d'abord pour comprendre que je suis devenu chrétien ». C'est ainsi, et quel dommage ce serait pour nous de l'ignorer: depuis que le Christ est venu sur la terre, il n'y a de vraie croissance qu'en Lui; il n'est plus permis, il n'est plus possible de penser, de vivre, d'agir, comme s'il n'était pas venu.

Voilà la vraie sagesse, celle qui tient compte de Dieu en nous, du Dieu caché et voilé qui habite en nous pour y être le principe, par ses lumières et par sa grâce, de notre élévation au-dessus de nos ténèbres et de nos misères. Si ce que j'affirme en ce moment n'est pas exact, déchirez l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, où cette vérité s'affirme d'une façon péremptoire.

L'ÉCOLE DU CHRIST A FORMÉ LES SEULS VRAIS SAVANTS

Je comprends, dès lors, que l'école du Christ ait non seulement formé des saints, mais qu'en formant des saints, elle ait en même temps

formé les seuls vrais savants. Non pas qu'il faille confondre science et sainteté. Le spectacle, du reste, de leur séparation n'est que trop fréquent et trop pitoyable, hélas! Basile et Julien furent condisciples aux mêmes écoles d'Athènes: l'un est devenu un grand saint, un illustre docteur de l'Église; l'autre, l'un de ses plus implacables ennemis. Ce que je veux dire, c'est que la science manque sa fin, qu'elle devient même un instrument dangereux, au point de faire trembler d'effroi ceux qui la possèdent, si elle ne conduit pas à cet ordre de la charité, où s'engendrent la vertu, la paix individuelle et sociale. Ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est la pensée, mais il n'y a pas de vraie pensée qui ne s'achève dans la charité. Dante avait bien vu que c'est l'Amour c'est-à-dire la charité, qui relie en un volume unique tous les feuillets de la science épars dans l'univers. C'est ce que Bossuet a exprimé dans la phrase célèbre: « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer ». C'est ce que le sage Montaigne avait déjà dit plus simplement: « Le gain de notre étude c'est en être devenu meilleur ».

Saint Paul, enfin, nous propose Jésus-Christ pour Chef. Je me suis souvent étonné d'entendre certains étudiants se plaindre de ce qu'ils n'avaient pas de chef. Comment un chrétien peut-il tenir un pareil langage? Quand nous avons Jésus-Christ pour Chef, nous n'avons besoin d'aucun autre. Lui seul nous suffit, qu'Il nous instruisse soit par le message direct de l'Évangile, soit par le magistère infaillible de son Église. Celui-là nous suffit, mais sans Lui, nous ne pouvons rien: *sine me nihil potestis facere*.

Voilà donc notre chef, mais un chef ne se conçoit qu'en relation avec un corps. C'est pourquoi, quand l'Apôtre nous demande de croire en Jésus-Christ notre Chef, je comprends que cela veut dire de travailler à faire grandir son Corps mystique. C'est ainsi que le problème de l'humaniste chrétien passe maintenant du plan individuel au plan social, où se livre précisément aujourd'hui le combat entre le bien et le mal.

Ici encore, nous aboutirons à la même conclusion que tout à l'heure. Au collectivisme matérialiste, athée qui menace le monde et le fait pencher vers d'effroyables abîmes, il faudra opposer cet autre collectivisme, si je puis ainsi dire, de l'ordre de la charité, qui s'appelle le Corps mystique ou la communion des saints et qui seul pourra le sauver. Dans la lutte qui s'engage, l'Église compte surtout sur deux

forces. Il lui faut, afin qu'elle rétablisse le monde dans son assiette, il lui faut le prestige de la science, sans doute, mais il lui faut surtout le prestige de la sainteté. C'était la pensée de Bergson que le chrétien qui vit saintement, non seulement peut sauver le monde, mais le sauve effectivement. C'est cette conviction qui a fait adhérer ce grand philosophe au catholicisme.

LA MISSION DES INTELLECTUELS

Chers collègues et chers étudiants, je vous propose donc qu'au seuil de cette année académique, ensemble, nous prenions la résolution d'orienter sur l'Absolu et sur les valeurs éternelles toutes nos peines, toutes nos recherches, tous nos travaux, quelle que soit la branche du savoir humain où se déploient nos efforts. Nous ne saurions demeurer indifférents aux malheurs du monde où nous sommes, alors que nous possédons les remèdes capables de le guérir, de le restaurer dans le Christ. Et à qui voulez-vous que l'Église et les peuples chrétiens demandent l'élite intellectuelle dont ils ont besoin pour vaincre les forces du mal, sinon à leurs Universités? Leur rôle primordial, c'est de préparer les générations nouvelles qui, dans les sciences, les arts, les lettres, dans les professions libérales et dans tous les postes de commande, portent la détermination de défendre, d'accroître et de perfectionner le patrimoine national et chrétien. Devant l'ampleur et l'urgence des problèmes qui se posent, c'est une responsabilité que les Universités catholiques ne sauraient éviter sans renoncer à leur mandat. Notre saint Père le Pape vient de nous avertir que c'est maintenant le temps de l'action.

Voilà, si je ne m'abuse, la mission dévolue à cette Université catholique de Montréal dont Leurs Excellences les évêques de notre province ecclésiastique, dans leur magnifique lettre collective, viennent de décrire, en même temps que le rôle essentiel dans notre vie nationale, les prodigieux développements et les besoins les plus urgents. Qu'ils soient publiquement remerciés pour le réconfort et l'encouragement qu'ils nous ont donnés.

Quant à nous, professeurs et étudiants, aimons notre Université, sachons lui faire confiance, vengeons son honneur, s'il arrive qu'on l'attaque, mais évitons, par dessus tout, de donner prise, par notre conduite ou nos paroles, à la critique malveillante.

J'habite presque à l'ombre de la tour majestueuse qui domine nos édifices universitaires. Tous les soirs, calmes ou tempétueux, je vois briller à son sommet la lumière qui montre la voie aux navigateurs de l'air. Elle est devenue à mes yeux le symbole de cette divine lumière qui doit éclairer nos esprits, afin que nous sachions mieux nous orienter nous-mêmes sur le chemin de nos destinées et montrer aux autres les routes du salut.

FERNAND GRATON

、 A

L'UNIVERSITÉ LE JEUDI 6 NOVEMBRE 1947

La Société Artistique de l'Université de Montréal aura, le 6 novembre prochain, le vif plaisir de présenter aux habitués de ses concerts l'Orchestre symphonique des Jeunes de Montréal avec Fernand Graton au pupitre et Joseph Mazella, cor, sera le soliste et nous interprétera le Concerto pour Cor de Mozart.

Quant à l'Orchestre et son directeur, leurs concerts au Plateau les ont justement rendus célèbres, ayant soulevé l'enthousiasme des spectateurs et les critiques ont été unanimes à louer le splendide travail des Jeunes et leur exécution presque parfaite d'œuvres présentant des difficultés pour les maîtres mêmes de l'Art.

Permettez-nous ici de citer quelques-uns des témoignages de ces critiques :

« Par son concert de dimanche au Plateau l'Orchestre symphonique des Jeunes a non seulement soutenu, mais affirmé avec plus de solidité encore sa réputation déjà bien établie ». Jacques de Grandpré.

« Ce qui frappe chez les instrumentistes de l'Orchestre des Jeunes, c'est la compréhension des pages qu'ils jouent. Sous la direction de leur chef très doué, M. Fernand Graton, ils donnent aux pages qu'ils jouent, leur véritable caractère ». Marcel Valois.

Le concert du 6 novembre, après toutes ces critiques élogieuses ne nous décevra certainement pas.

Claude-Granger Jarry
Publiciste de la Société Artistique

II

LE DOYEN ARTHUR LEVEILLE (1)

Bien que les cours de la Faculté des Sciences soient commencés depuis quelques semaines, il était de mise que nous vous réunissions pour vous adresser quelques mots de bienvenue et vous donner quelques conseils, au début de cette année académique, que nous voulons voir aussi fructueuse que possible pour votre avenir.

A ceux qui ont déjà fait une ou plusieurs années à l'Université, nous disons notre joie de les retrouver, encouragés par leurs succès passés et disposés à redoubler d'ardeur au travail pour se bien préparer à remplir le rôle qu'ils doivent remplir dans la Société. A ceux qui entrent pour la première fois à l'Université, nous disons: Soyez les bienvenus. Entrez de plein pied dans la vie universitaire. N'écoutez pas les conseils stériles de ceux qui pourraient vous inciter à négliger vos études; mais abordez celles-ci avec le désir ardent de devenir les compétences et l'élite agissante dont notre peuple a un besoin plus pressant que jamais dans les heures difficiles que nous traversons. Au surplus, en agissant ainsi, vous ferez honneur à l'université qui vous aura formés.

Il est de tradition dans les universités françaises que, lorsqu'un professeur accède à une chaire laissée vacante par décès, mise à la retraite, ou autre cause, il fasse l'éloge de son prédécesseur. Pourquoi en serait-il autrement lorsqu'il s'agit du doyen d'une Faculté? Cet éloge me paraît d'autant plus indiqué que le doyen dont il s'agit était un homme vraiment remarquable, un des plus grands universitaires que notre institution ait connus. Il me paraît donc que l'ouverture officielle des cours de la Faculté des Sciences est l'occasion propice de rendre un hommage public à mon prédécesseur, auquel du reste m'attachaient les liens de la plus grande amitié.

1. Allocution prononcée par le Dr Georges Baril, doyen de la Faculté des Sciences, à l'occasion de l'ouverture officielle des cours de la Faculté, le 2 octobre 1947.

C'est le 13 mars 1947 que la Faculté des Sciences avait le regret de perdre le second de ses doyens, M. Arthur Léveillé. Bien que, depuis plusieurs mois déjà, le personnel enseignant s'attendait à ce triste événement, la brusquerie du dénouement ne laissa pas de surprendre et de désespérer ceux qui perdaient un chef éclairé, un collègue qui, selon l'expression de Monseigneur le Recteur, « incarnait pleinement le « gentilhomme catholique ». (.) possédait une haute compétence alliée à une politesse parfaite, un doyen et professeur à qui la Faculté des Sciences devait beaucoup dans son organisation et son développement ».

Quelle plus belle circonstance pouvons-nous choisir que celle de l'ouverture des cours à la Faculté des Sciences pour proposer en exemple aux élèves, ce modèle parfait du catholique pratiquant; du professeur assidu et travailleur; du savant éminent dont la modestie n'avait d'égale que la très haute compétence, la clarté lumineuse de son enseignement, une grande bonté alliée à une fermeté inébranlable, celle-ci dépouillée de tout mouvement impulsif, et toute imprégnée de justice.

M. Arthur Léveillé est né à Portneuf, P.Q., le 26 juillet 1878. Ses études primaires terminées, il entra au Collège de Lévis où il fit son cours classique, de 1891 à 1897. Il n'avait pas encore dix-neuf ans lorsqu'il obtint son baccalauréat ès-arts, *avec la plus grande distinction*, ayant remporté le prix du Prince de Galles en Rhétorique, et répétant le même exploit en Philosophie.

Qu'on me permette de citer ici l'appréciation que donnent de M. Léveillé les deux prêtres qui l'ont connu et restent les seuls témoins vivants de cette période. Ils s'accordent à porter le même jugement: « talents extraordinaires et universels, travail constant, conduite exemplaire. (.) Lorsque M. Léveillé entra au Collège en 1891, « ses confrères avaient sur lui l'avantage d'avoir passé par le cours « commercial et d'avoir plus que lui étudié l'anglais. Mais avec la « facilité qui le caractérisait, il ne prit pas beaucoup de temps à les « rejoindre et même à les dépasser. Il finit par décrocher des prix en « anglais comme dans les autres matières ».

Dès son séjour à Lévis, les mathématiques étaient sa branche favorite. « En récréation, le jeune Léveillé ne se mêlait pas aux jeux « bruyants. On le voyait plutôt marcher avec ses confrères. Sa compagnie était recherchée à cause de la maturité de son jugement. Il « n'était pas rare de voir de graves philosophes s'égayer avec le jeune

« humaniste et discuter avec lui de questions sérieuses. Le jeune « Léveillé avait l'estime, le respect et l'admiration de tous ». En prenant connaissance de ce témoignage, nous apprenons que M. Léveillé annonçait dès le printemps de la vie les qualités que ceux qui l'ont approché plus tard ont pu apprécier chez lui à l'âge mûr et aux approches de la vieillesse.

Dès sa sortie du Collège de Lévis, Arthur Léveillé entre au Noviciat de la Compagnie de Jésus au Sault-au-Récollet, le 30 juillet 1897; il y fait ses vœux le 31 juillet 1899. De 1899 à 1901, il fait deux ans d'Humanités au Sault-au-Récollet; puis trois ans de Philosophie (1901-1904) au Scolasticat des Jésuites, à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal. Les notes que nous avons reçues du Père d'Orsonnens de la Compagnie de Jésus indiquent: « succès suffisant « pour le doctorat en philosophie ».

De 1904 à 1907, il poursuit des études de mathématiques à l'Université de Londres, résidant à Roehampton, Londres. Il obtint le grade de B.A. (with honours in Mathematics), titre recherché, que bien peu de canadiens-français possédaient à cette époque et possèdent même aujourd'hui. De retour au pays, il enseigne les mathématiques, de 1907 à 1911, au Collège de Saint-Boniface, Manitoba. Puis, avec grand succès, il fait une année de théologie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Durant l'année académique 1912-13, il enseigne les mathématiques et l'anglais au Collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal. C'est à la fin de cette année qu'au grand regret de tous il quitte la Compagnie de Jésus. Ce fut une dure épreuve pour lui que de se voir trahi par sa santé. Mais M. Léveillé n'était pas l'homme des demi-mesures. Dans nos conversations intimes, il m'a souvent répété: « J'aurais pu rester dans la Compagnie, en y suivant la règle d'une façon atténuée. Mais je voulais être un religieux complet, vivre pleinement la vie de l'ordre ou pas du tout. Puisque la divine Providence ne le veut pas ainsi, que sa volonté soit faite ». L'épreuve fut dure mais l'homme ne fut pas au-dessous des dessins de la Providence, qui de toute évidence avait sur lui des vues d'un autre ordre. Sa place à l'Université de Montréal, dans les desseins de Dieu, était déjà marquée.

Ce fut derrière un comptoir de librairie que l'Université de Montréal alla chercher M. Léveillé pour en faire un professeur de mathématiques à l'École des Hautes Études commerciales et à la Faculté des Scien-

ces. On nous permettra d'emprunter à M. le Chanoine Lionel Groulx, qui le connut bien dès cette époque, une appréciation de ce qu'était alors M. Léveillé. « Il était de ces commis d'une urbanité parfaite, avenants, « figures sympatiques et familières qui font qu'on va chez un libraire « plutôt que chez un autre... Dans cet homme modeste, attaché à un « emploi modeste, bien peu soupçonnaient alors l'homme de grande « culture, encore moins l'un des plus remarquables mathématiciens de « notre pays » qui devait donner sa mesure dans les postes que l'Université de Montréal devait lui confier, postes à l'occupation desquels toute sa jeunesse, tant au Collège de Lévis que dans la Compagnie de Jésus, l'avait merveilleusement préparé. Puisque nous faisons de l'histoire il est peut-être bon de préciser que c'est au Docteur Ernest Gendreau qu'on doit le choix de M. Léveillé comme professeur. Dans un manuscrit conservé aux archives de la Faculté, le Dr Gendreau avait proposé à Monseigneur Gauthier, alors Recteur de l'Université, un plan d'organisation de la Faculté des Sciences. Le titre porte: Professeur de Mathématiques... M. Arthur Léveillé.

Depuis 1920, la carrière de M. Léveillé se fonde avec l'histoire de l'Université de Montréal. Son lot est celui de l'Université, déboires et succès, épreuves et jours meilleurs, le tout accepté par lui avec une égale sérénité. C'est de cette époque que date entre nous une amitié que seule la mort pouvait rompre. M. Léveillé aimait à rappeler qu'il m'avait connu bien longtemps avant la fondation de la Faculté des Sciences. Il m'avait fait passer des examens de mathématiques, alors qu'il était au Noviciat du Sault-au Récollet et que je faisais ma classe de Méthode. Avec sa grande bonté, il s'arrêtait là et s'abstenait de qualifier les résultats qu'il avait consignés dans ses souvenirs. Rien à ce moment ne permettait de prévoir que la vie nous rapprocherait de façon si intime et dans des fonctions universitaires si voisines. En fait, nous devinmes des collaborateurs de tous les instants.

À l'École des Hautes Études commerciales, il entre comme professeur agrégé de mathématiques en septembre 1920. Dès le mois d'août de la même année, exactement le 9 août 1920, M. Léveillé avait été fait, par Monseigneur Gauthier, professeur titulaire de mathématiques à la Faculté des Sciences. En même temps, il devenait membre fondateur de cette Faculté, au Conseil de laquelle il siégea jusqu'à sa mort. En 1927, l'École des Hautes Études commerciales lui accordait une promotion et le nommait professeur titulaire.

Lorsque le P. L. J. Morin, c.s.v., doyen de la Faculté des Sciences, fut appelé par ses supérieurs à présider aux destinées du Séminaire de Joliette, le besoin d'un vice-doyen à la Faculté des Sciences se fit sentir. A l'unanimité, et sur recommandation du P. Morin, M. Léveillé fut le choix de ses collègues. Dès ce moment, le P. Morin, dans une conversation intime, m'avait fait pressentir qu'il préparait ainsi l'avènement, à plus ou moins brève échéance, de M. Arthur Léveillé au décanat; et ce fut en 1931 que cet événement se produisit. De ce jour et jusqu'en 1944, M. Léveillé partagea tous ses instants, et avec un dévouement inlassable, entre l'École des Hautes Études commerciales et la Faculté des Sciences.

En 1944, il prit sa retraite à l'École des Hautes Études commerciales, et, à partir de ce moment, nous pouvons le voir tous les jours à son bureau de directeur de l'Institut de mathématiques et de doyen de la Faculté des Sciences. Le 12 avril 1945, sur recommandation de l'École des Hautes Études commerciales, l'Université décernait à M. Léveillé le grade de « Docteur ès-sciences commerciales honoris causa », en reconnaissance des services éminents qu'il avait rendus aux deux institutions et en témoignage du caractère éminent de son enseignement des mathématiques.

M. Léveillé n'était pas exigeant. Rue Saint-Denis, on était tout surpris de le trouver dans un modeste recoin du département de physique, pièce qui avait servi pendant quelques années à l'entreposage de certains appareils de physique et qui, transformée tant bien que mal, portait le nom pompeux de « bureau du doyen ». Cette pièce n'avait qu'une qualité, c'était d'être ensoleillée. L'hiver, le doyen devait se protéger contre le froid, qui entraît à pleines fenêtres, et réchauffer la pièce au moyen d'une chaufferette électrique. Comme confort c'était maigre. Il retrouvait plutôt la modeste cellule d'un religieux que le bureau convenable d'un universitaire. M. Léveillé s'en accommodait sans récrimination, et, cela ne l'empêchait pas de recevoir avec la plus grande bienveillance, le sourire aux lèvres, ceux qui venaient lui exposer les multiples problèmes de la Faculté tout aussi bien que ceux qui venaient chercher lumière et réconfort dans leurs difficultés en sciences mathématiques.

Ce fut sous sa direction, de 1931 à 1947, que la Faculté des Sciences prit vraiment le bel essor qu'on lui connaît. Il avait l'estime non seulement de ses élèves, mais de tous ceux qui l'approchaient: doyens et

professeurs des autres Facultés, professeurs et élèves de sa propre Faculté. M. Léveillé n'était pas un homme qui s'emballait. Formé à la forte discipline de la Compagnie de Jésus, il avait toutes les qualités d'un chef. Il était au surplus un ami sûr et sincère, dont les conseils étaient imprégnés de la plus grande sagesse.

Mais il ne limitait pas ses activités à son professorat et à la direction de sa Faculté. L'Institut du Radium fit un jour appel à sa collaboration. Il devint secrétaire de la Corporation et du Bureau de direction de l'Institut à l'époque où nous résignons nous-mêmes ces fonctions. Il dût apporter à l'exécution de ses devoirs une grande patience doublée d'une grande générosité, et c'est probablement dans cette fonction de secrétaire de l'Institut du Radium qu'il connut ses heures les plus difficiles. Un des événements de sa carrière qui lui apporta la plus grande joie, fut le succès du Congrès des mathématiciens, à l'organisation duquel il prit une large part. Il put alors mesurer la grandeur de la tâche qu'il avait accomplie au milieu des nôtres, et s'enorgueillir à bon droit des résultats obtenus dans l'enseignement des mathématiques pendant les 27 ans qu'il avait consacrés à ce grand œuvre.

Le Doyen Léveillé écrivait peu et parlait moins encore en public; mais chaque fois que nous réussissions à le convaincre que ses écrits ou sa parole étaient nécessaires, il acceptait la fonction comme un devoir à remplir. Les anciens de la Faculté des Sciences, de même que tous ceux qui se sont intéressés au progrès de la Faculté, n'oublieront jamais les paroles pleines de bon sens et de sagesse qu'il savait trouver selon les circonstances.

Son opinion sur la Faculté des Sciences, disons mieux, l'idéal qu'il avait rêvé pour elle, nous le trouvons formulé, en particulier, dans une causerie qu'il fit à la radio le 24 avril 1945: « Je tiens à affirmer hautement, ici, comme doyen, la position ferme de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Nous plaçons en premier lieu les valeurs spirituelles; nous maintenons la hiérarchie des valeurs, la primauté du spirituel. — Pour l'entrée à la Faculté des Sciences nous préférons le baccalauréat classique, le B.A. Sans doute nous avons établi un examen d'entrée après la rhétorique, et à cet examen nous admettons les élèves de l'enseignement primaire supérieur; mais dans cet examen le programme des matières fondamentales pour un Canadien: le français, l'histoire et l'anglais, est le programme de la rhétorique.

« Nous n'avons pas cru devoir imposer à tous nos candidats la formation classique avec latin et grec — bien qu'elle nous paraisse nettement supérieure. Nous avons pensé que nous ne pouvions pas rejeter en dehors de l'Université l'élite de l'enseignement primaire. Mais pour assurer la formation générale de nos étudiants, pour leur donner de saines notions sur les choses importantes de la vie, nous avons inclus dans notre programme de B.Sc. l'étude sérieuse de la philosophie chrétienne: pendant les deux premières années du B.Sc. (qui exige normalement quatre années de cours) nos élèves auront six heures de cours par semaine en philosophie: la philosophie sera, en réalité, la matière principale des deux premières années. Et pour mieux assurer la valeur de cet enseignement nous avons demandé le concours de la Faculté de Philosophie. » Cet enseignement de la Philosophie à la Faculté des Sciences, il en avait préparé la formule et le programme avec un soin jaloux, consacrant à cette étude plusieurs années. Il avait consulté plusieurs Jésuites; aussi le P. Péghaire, qui à cette époque avait écrit des articles très remarquables sur l'enseignement de la philosophie; le professeur agrégé de la Faculté et les directeurs de la Faculté de Philosophie. Le doyen Léveill   voulait un programme qui prépar  t solidement ceux qui se destinaient aux carri  res scientifiques    faire face aux probl  mes que pouvaient poser pour eux les questions controvers  es, en particulier celles qui avaient trait aux relations de la foi avec la science. Du reste, la philosophie n'est-elle pas la science par excellence? O   pouvait-elle avoir mieux sa place qu'   la base des   tudes d'une Facult   de sciences?

La discussion des nouveaux programmes de la Facult   ne le laissa pas non plus indiff  rent. Il redoutait beaucoup cette transformation non pas qu'il la d  sapprouv  t; mais il r  alisait pleinement que s'il est facile de d  truire ou de supprimer, il est bien plus difficile de reconstruire. S'il s'engagea dans cette aventure avec une lenteur voulue, que certains auraient   t   tent  s de qualifier de retardataire, ce n'  tait pas parce qu'il   tait hostile aux transformations qu'imposait l'ambiance anglo-canadienne, mais bien parce qu'une saine prudence, inn  e chez lui, lui faisait pressentir les dangers des solutions propos  es et les difficult  s inh  rentes    l'ex  cution d'un projet d'une telle envergure. Avant tout, il voulait   tre certain de ne pas affaiblir la position de la Facult  . Il voulait   tre convaincu que ce que la Facult   ferait serait vraiment un pas en avant, dans la bonne direction, et non un amoindrissement

de la force que constituait pour la race française le complet épanouissement de la culture scientifique française au Canada. Une fois convaincu, il se mit résolument à la tâche; mais on peut dire qu'il avait vu juste. Ceux qui lui succèdent à la direction de la Faculté sont bien obligés d'admettre, s'ils veulent être sincères, que si la transformation opérée s'avérait nécessaire, la formule définitive et idéale n'est pas aussi facile à mettre en pratique qu'on l'avait cru de prime abord.

Ceux qui ont écrit avant ce jour sur M. Léveillé, lui ont rendu divers témoignages qu'il serait trop long de reproduire ici. Qu'il s'agisse de Monseigneur le Recteur; de M. le Chanoine Groulx; de M. François Albert Angers; du directeur de l'Institut de mathématiques, M. Abel Gauthier, dont on trouvera une note émouvante dans le prochain annuaire de la Faculté, tous, en se plaçant à divers points de vue, ont écrit ce qu'il fallait écrire. Pour nous qui recueillons de M. Léveillé une succession très lourde, nous voulons aujourd'hui le proposer en modèle aux élèves de la Faculté des Sciences. Des nombreux éloges qui ont été faits, retenons quelques expressions: « gentilhomme catholique, haute compétence, politesse parfaite, modestie de l'homme et du savant; grande et vaste culture; urbanité parfaite ». « Non pas un professeur, mais le professeur » a écrit un autre. Et, remontant plus loin, aux années d'adolescence de M. Léveillé, « talents extraordinaires et universels, travail constant, conduite exemplaire, maturité de jugement ». Ami sincère et véritable de ceux en qui il plaçait sa confiance; soumission à la volonté de la Providence et désir d'y conformer sa vie à la lettre; voilà bien des qualités réunies en un seul homme.

Ajoutons que M. Léveillé avait le sens de la discipline et de la hiérarchie. Quand les autorités supérieures de l'Université passaient un mot d'ordre, il l'exécutait sans discuter.

Certes, tous ne peuvent pas prétendre à des « talents extraordinaires et universels »; tous ne peuvent pas devenir le type accompli du professeur éminent, surtout en mathématiques; mais tous les élèves peuvent prétendre à un « travail constant » et à une « conduite exemplaire ». Tous les élèves peuvent aspirer à traverser la vie en donnant l'exemple du gentilhomme catholique; à devenir des citoyens d'une haute compétence en consacrant d'abord leur jeunesse étudiante à élargir leurs horizons et à acquérir la belle et vaste culture qui fait de l'individu un citoyen vraiment digne du pays qui l'a vu naître.

Tous peuvent se donner, dès leur séjour à l'Université, un idéal de beauté et de grandeur; tous peuvent rêver de se consacrer avec persévérance à la réalisation d'une grande œuvre. A ce sujet, je ne puis m'empêcher de vous rappeler, comme je le fais presque chaque année, la parole que Pasteur prononçait lors de son jubilé en 1892: « Jeunes
« gens, jeunes gens, confiez-vous à ces méthodes sûres, puissantes, dont
« nous ne connaissons encore que le premiers secrets. Et tous, quelle
« que soit votre carrière, ne vous laissez pas décourager par les tristesses
« de certaines heures qui passent sur une nation. Vivez dans la paix
« sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord:
« *Qu'ai-je fait pour mon instruction?* » Puis à mesure que vous avance-
« rez: « *Qu'ai-je fait pour mon pays?* » jusqu'au moment où vous aurez
« peut être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué
« en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais, que les
« efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on
« approche du grand but, être en droit de se dire: « J'ai fait ce que
« j'ai pu ».

M. Léveillé était de ceux qui pouvaient à bon droit se rendre ce témoignage; aussi vit-il venir la mort avec une grande confiance en la Providence divine.

Il nous appartenait, semble-t-il, de réunir dans cette courte biographie les faits saillants de la carrière d'un canadien français éminent. Le travail de collaboration intime que nous avons poursuivi côte à côte pendant 27 ans nous autorise, croyons-nous, à rendre à ce collègue dont nous avons pu apprécier la grande bonté, et la parfaite loyauté, le témoignage ému de notre admiration, jointe à l'expression ultime de notre amitié confraternelle.

Un dernier mot pour remercier Dieu d'avoir permis que nous nous retrouvions encore au milieu de vous au début de cette année académique. Avec Sa grâce nous nous proposons de consacrer ce qui nous reste de forces physiques à promouvoir le progrès de chacun des Instituts dont se compose la Faculté, certains qu'en agissant ainsi nous travaillons, dans notre modeste sphère, au bien général de l'Université. Nous sommes convaincus que nous pouvons compter sur la collaboration de tous, professeurs et élèves, pour faire de la Faculté des Sciences une Faculté de premier plan, et de l'année académique 1947-48, le digne prolongement de l'œuvre de notre prédécesseur.

Université de Montréal.

2 octobre 1947.

TRAVAUX ET CAUSERIES DE M. ARTHUR LEVEILLE

L'Enseignement — Collection Les Carrières, no 7 (L'Oeuvre des Tracts), 1934.

La faculté des Sciences de l'Université de Montréal — Culture, vol. V, 1940

Qu'est-ce que l'Université de Montréal? — Causerie à la Radio, 2 octobre 1944.

La Faculté des Sciences — Causerie à la Radio, avec M. J.-P. Houle, 24 avril 1945.

ARTICLES ET COMMENTAIRES PARUS SUR M. ARTHUR
LÉVEILLÉ DEPUIS SA MORT

Lourde perte pour notre Université — Monseigneur le Recteur, La Presse, 15 mars 1947.

Un universitaire regretté — Chanoine Lionel Groulx, Notre Temps, 22 mars 1947.

Hommage à un maître disparu — François Albert Angers, Le Devoir, juin 1947.

Arthur Léveillé, Directeur de l'Institut de Mathématiques, In Memoriam — Abel Gauthier, Annuaire de la Faculté des Sciences, 1947-48.

1er octobre 1947.—

LES LIVRES

L'HEURE DE LA DÉCISION en deux tomes, le premier 216 pages, le deuxième 476 pages, Brentano's, New-York et Paris, par Sumner Welles.

Monsieur Robert Tenger a publié en novembre 1946 une traduction d'un ouvrage publié par Sumner Welles et intitulé *The Time of Decision*, éditions Harper and Brothers. Nos lecteurs savent que Sumner Welles a consacré trente ans de sa vie à la diplomatie. A l'encontre du Sénateur Borah qui se vantait, au moment où il était président de la Commission des Affaires Étrangères de n'avoir jamais quitté le sol des États-Unis, l'ex-secrétaire d'État a beaucoup voyagé et séjourné à l'étranger. En 1940, Sumner Welles fut délégué en Europe pour y remplir une mission de conciliation avant l'entrée des États-Unis en guerre. Cet ouvrage en deux tomes est divisé en trois parties. Dans la première partie, l'auteur, à traits cursifs, brosse un aperçu du cours des événements en Europe entre les deux guerres. L'auteur relate ensuite sa mission en Europe au printemps de 1940 pour y poursuivre une série d'entretiens avec les chefs d'État de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne. Dans la deuxième partie, nous avons l'examen des problèmes internationaux qui ont agité le monde depuis un quart de siècle et qui l'agiteront dans l'avenir. Dans la troisième partie, l'auteur soumet un plan d'organisation mondiale.

L'ex sous-secrétaire d'État a voulu faire œuvre de vulgarisation; il s'est employé avec une grande sincérité à être objectif. Au premier chapitre intitulé *On aurait pu réussir*, l'auteur affirme que le maintien de la paix idéale de Woodrow Wilson aurait pu triompher s'il y avait eu moins de défiance entre les nations et si les États-Unis ne s'étaient pas retirés de la Société des Nations. L'auteur, avec franchise, reconnaît que l'Allemagne ne se conforma pas aux conditions du traité de Versailles, que l'Angleterre agissait comme un arbitre entre la France et l'Allemagne plutôt que comme alliée de la France. Monsieur Welles évoque les personnalités de Masaryk, premier président tchécoslovaque et de Benès qui ont dominé la vie de ce pays nouveau issu du traité de Versailles. Cet Etat né du traité de Versailles fut le premier à être morcelé sous la poussée allemande. On a souvent mis de l'avant l'abstention des États-Unis dans les affaires de l'Europe immédiatement après la signature et dès avant la signature du traité de Versailles pour expliquer l'audace allemande. Quoi qu'il en soit, il est certain que si les États-Unis doivent se mêler des affaires d'Europe tous les vingt-cinq ans, il vaut mieux qu'ils participent à l'élaboration et à la direction du monde entre les périodes de guerre, sinon d'aucuns penseront que ce n'est que sous le coût de la crainte de perdre leur commerce mondial que les États-Unis se décident en dernière heure à jeter le poids de leur influence dans la balance du monde.

Ceci posé, le diplomate américain relate sa mission en Europe. Il le fait avec la discrétion du diplomate de carrière qui a à peine quitté sa tâche mais il le fait quand même de façon intéressante. Bien naïf serait celui qui croirait que Monsieur Welles nous fait un récit complet de ses entrevues avec le Comte Ciano, Mussolini,

Hitler, etc. Il n'empêche que son chapitre consacré à sa mission en Europe est bien intéressant; on aime toujours les pages écrites par un diplomate, ayant un caractère historique, surtout quand les acteurs en sont Hitler, Mussolini, etc. Le quatrième chapitre du premier tome intitulé *De la défensive à l'offensive* mérite aussi d'être lu avec soin. L'auteur, sans détour, nous rappelle son entrevue avec Edouard Daladier et avec Paul Reynaud. Lui aussi y va du petit couplet habituel contre Madame de Portes, femme fatale ou sinistre qui se trouva près de Reynaud et peut-être pas loin de Daladier. Mais ce qui surprend, c'est le rôle de Madame Huntzinger, épouse du général du même nom qui devait ultérieurement être commandant en chef des armées françaises. Il affirme péremptoirement que Madame Huntzinger était au service de l'étranger mais comme il fait drôle que comme cela, par hasard, il faille accepter d'emblée comme patriote Georges Mandel. Je ne dis pas que Sumner Welles a tort mais remarquons son indulgence envers Mandel et songeons que le patriotisme ou tout au moins que la pureté d'intention d'un Weygand ne lui semble pas indiscutable.

A la page 188 l'ex-diplomate américain écrit qu'au cours des semaines qui ont suivi l'armistice, il ne croit pas avoir souvenance qu'il y ait eu divergence d'opinion au sein du gouvernement à Washington sur l'opportunité de traiter avec le cabinet Pétain. Il ajoute que cette divergence dans la ligne de conduite suivie par le gouvernement britannique était attribuable à l'attaque britannique faite à Mers-el-Kébir. Il écrit encore que cette attitude était conforme au bon sens et il poursuit: « Du point de vue strictement humanitaire, les vies de plusieurs milliers de réfugiés furent sauvées par une politique qui fut plus tard combattue avec aigreur par les amis les plus intimes de ces réfugiés. » Il relate les démarches de l'amiral William D. Leahy auprès du maréchal Pétain. C'est curieux comme l'ex-secrétaire d'État n'endosse pas l'attitude de nos diplomates à la petite semaine qui excommuniaient tous les Français de Vichy ou de l'entourage de Pétain.

Weygand, Darlan. Que ces hommes se soient trompés, c'est possible; que ces hommes aient été défaitistes vu leur grand âge, c'est probable; que ces hommes aient voulu l'abaissement de la France au profit de l'Allemand, allons donc! Et Sumner Welles écrit encore:

« Le maintien de relations officielles avec Vichy était encore davantage démontré par le fait qu'elles donnaient aux États-Unis le moyen de conserver des officiers consulaires avec leur personnel, dans la partie de la France qui n'était pas occupée, aussi bien qu'en Tunisie, en Algérie, et au Maroc. Les services consulaires américains qui se trouvaient sur ces territoires fournirent non seulement des renseignements inestimables sur les activités de l'Axe, sur les mouvements de l'opinion publique et sur la politique française dans cette région, mais ils furent utiles aussi pour contrecarrer la propagande allemande et italienne. Les représentants des États-Unis, grâce aux relations personnelles qu'ils établirent et entretenirent avec des membres de l'administration de l'Afrique du Nord française, purent souvent déjouer les projets de l'Axe. »

On pourra discuter sur le rôle de Darlan mais Sumner Welles ne lui lance nulle part l'accusation de traître. Il écrit même ceci: « L'amiral Darlan avait, pendant les trois semaines qui précédèrent l'invasion, personnellement nommé les officiers de l'armée française qui devaient assurer la défense des parties stratégiques de la zone

inoccupée de la France « contre toute invasion étrangère ». Il est aussi significatif que l'amiral Darlan ait lui-même nommé le général de Lattre de Tassigny commandant d'un district qui s'étend de Marseille à la côte italienne, alors qu'il était notoire que le général soutenait ouvertement les États-Unis. Il y avait parmi les collaborateurs les plus proches de Darlan de nombreux agents pro-alliés. Il ne peut pas y avoir de doute que Darlan était au courant des plans secrets faits par certains officiers français pour aider à l'invasion américaine de l'Afrique du Nord. »

Alors ? Alors quiconque n'est pas préjugé devra reconnaître qu'en ces heures tragiques dont nous entretenait Sumner Welles, s'il y eut des erreurs de tactique selon le point de vue américain ou britannique, il y eut très peu de traîtres sous l'angle de vision des Français qui doivent normalement être pro-Français avant d'être pro-Américains ou pro-Britanniques. On lira aussi ce que l'on doit au général Giraud en l'occurrence et on verra de quelle façon Sumner Welles évoque le préjudiciable incident de St-Pierre et Miquelon dont furent responsables des Français brouillons de France-Libre. L'auteur affirme avec un grand sérieux que les États-Unis, l'Angleterre et la France eussent dû soutenir le gouvernement républicain d'Espagne parce qu'il représentait la liberté. On eût ainsi, dit-il sans vergogne, éloigné Franco. Ces affirmations sont faites bien entendu au nom de la liberté qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. Oh ! Sumner Welles n'est pas sévère pour les quelques peccadilles dont se rendirent coupables les Rouges d'Espagne vis à vis de l'Église et notamment de ses prêtres et religieux. Il y eut bien quelques petits abus mais de peu d'importance et l'auteur-diplomate à deux ou trois reprises, sans insister cependant, suggère qu'il eût fallu intervenir en Espagne contre Franco et au profit des républicains. Le deuxième tome débute par une longue étude sur la politique de bon voisinage, « the good neighbour policy » selon la définition de Franklin Roosevelt. Un chapitre est consacré à l'Europe orientale et au Proche-Orient et à la même page, on pourra lire : « La France dans ses relations coloniales avec les populations indigènes de l'Afrique centrale, de l'Afrique occidentale et du Maroc, a exercé son autorité dans l'esprit de coopération que les créateurs de la Société des Nations avaient eu en vue et qu'ils avaient souhaité voir exister entre la puissance chargée du mandat et les peuples confiés à ses soins. Mais la France n'a pas manifesté le même esprit dans le Proche-Orient. » Pourquoi la France aurait-elle été acceptable comme nation colonisatrice en Algérie, au Maroc, quand elle ne le fut pas, selon Sumner Welles, en Syrie ? Ne serait-ce pas dû au fait que des influences étrangères parfois allemandes, parfois d'autre origine, ont souvent entravé l'exercice du mandat français. Notons aussi, et cela est tout en ombres, subtil, imperceptible, qu'à la page 309, l'auteur écrit au sujet de ce que l'on appelle le Royaume d'Arabie : « Les revenus provenant des concessions pétrolières faites aux sociétés américaines et les avances consenties par celles-ci ont beaucoup aidé à compenser la perte de revenu national causé par l'absence de pèlerinages aux saints lieux pendant la guerre ». Le pétrole ! Prétexte ou mobile à toute sorte d'interventions de la part des grandes puissances ; l'existence du pétrole est cause indirecte ou directe de conflits ou de rapprochements politiques.

L'auteur consacre un long chapitre à la puissance constructive (sic) de l'U.R.S.S. Un chapitre est intitulé *On peut mettre fin à la puissance allemande* et comporte certains projets de l'administration de l'Allemagne après la défaite. Un autre chapitre traite de l'organisation mondiale et un dernier porte le titre *Le rôle que nous devons*

jouer, c'est-à-dire, les États-Unis. On se rend compte de ce qu'est l'impérialisme américain en regard des autres impérialismes. Lisons ceci :

« Comme toute autre grande puissance souveraine, nous devons interdire le survol des régions sous pavillon américain lorsque cela est conforme aux exigences de notre défense militaire, aérienne ou navale. Mais, cette réserve faite, nous devons être disposés à accorder sur une base de réciprocité aux autres puissances intéressées à l'aviation civile, les mêmes droits pour leur aviation commerciale que ceux que nous désirons obtenir au-dessus de leur territoire ou dans les régions où ils détiennent aujourd'hui le monopole exclusif du survol ».

L'auteur insiste énormément pour un rapprochement avec les républiques américaines, ce en quoi il a raison. Il souhaite pleine indépendance pour les vingt et une républiques américaines. Il s'oppose évidemment à l'immixtion des États-Unis dans la politique de chacune de ces nations. Il est tout de même curieux qu'il n'ait jamais, il ne soit question du Canada. Il est étrange qu'au moment où il songe à recruter les nations sud-américaines pour collaborer avec les États-Unis, il ne soit pas question de l'entrée du Canada dans l'union pan-américaine. (ailleurs Sumner Welles s'est prononcé en faveur de l'entrée du Canada dans l'union pan-américaine).

D'accord avec Winston Churchill, Sumner Welles désire que la France reprenne son rôle de grande puissance. Comme Canadien français, nous nous réjouissons de telles déclarations sans cependant pour autant oublier les stupides articles de Lloyd George à la fin de la première grande guerre, dans le *New York Times* et la *Montreal Gazette* sur ce qu'on appelait alors l'impérialisme de la France. En conclusion, la France est à une heure décisive et selon qu'elle ira à l'ordre ou au désordre, elle prendra la direction de l'Europe ou, à notre grand regret, elle descendra de palier en palier dans l'échelle des nations mondiales. Mais pour notre part, à l'encontre de ce qu'a affirmé le maréchal Smuts, nous croyons que le bon sens traditionnel de la France reprendra le dessus et qu'elle jouera dans le monde, sans jactance comme sans trop de superbe, son rôle d'arbitre de la justice, de l'équilibre et du bon sens.

Ouvrage mal traduit. Le traducteur a prétendu avoir voulu respecter la pensée de l'auteur en traduisant, dit-il, littéralement mais cela ne l'autorisait pas à toutes les lourdeurs qu'il nous a servies. En résumé, la pensée de Sumner Welles est celle d'un praticien; elle n'offre rien de bien original à tout prendre. Son œuvre offre peut-être l'avantage de nous faire saisir à quelle enseigne logeront les États-Unis, à nous faire deviner leur orientation future mais comme œuvre littéraire, c'est piètre. On sent en ces pages le diplomate qui n'avance que ce qu'il peut risquer et qui risque que ce qui ne peut pas être utilisé contre son pays. On ne peut pas exiger davantage de quelqu'un qui vient à peine de quitter la Carrière. Ouvrage que ceux qui s'intéressent aux questions politiques liront avec plaisir. Il y a loin cependant du style d'un Winston Churchill ou des exposés théoriques d'un Jacques Bainville.

Rodolphe LAPLANTE.

ÉCHOS ET NOUVELLES

ME IRÉNÉE LAGARDE, c.r., a été nommé recorder de la ville de Montréal, et professeur de droit pénal à la Faculté de Droit de l'Université.

* * *

DR ROLAND DÉCARIE a été réélu président de l'Association des bureaux médicaux des hôpitaux de la province de Québec.

* * *

Le Chemical Institute of Canada a réélu le professeur LÉON LORTIE à la présidence de cette importante société. M. Lortie est le seul chimiste qui ait jusqu'ici obtenu une réélection.

* * *

Le docteur WILBROD BONIN, professeur d'histologie et d'embryologie de l'Université de Montréal, a été nommé fellow de l'American Association of Anatomists.

* * *

Le docteur Georges Baril, directeur de l'Institut de Chimie, a été nommé doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal et le Rév. Père LÉO G. MOREN, c.s.c., a été nommé vice-doyen de cette faculté. M. Abel Gauthier, directeur de l'Institut de Mathématiques, devient le secrétaire-adjoint de la Faculté des Sciences.

* * *

ME MARC ANDRÉ BLAIN a été élu, par acclamation, président du jeune Barreau de Montréal.

* * *

Le docteur JEAN GRIGNON a été reçu fellow du Collège des Médecins et Chirurgiens du Canada.

* * *

ME GUSTAVE MONETTE a été élu bâtonnier du Barreau de Montréal. Les nouveaux conseillers sont: Mes **YVES PELLETIER**, **IRÉNÉE LAGARDE**, **FABIO MONET**, **CLAUDE CHOQUETTE**, **FRANCOIS AUCLAIR**.

* * *

M. LÉON LORRAIN, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, a été reçu membre de la Société Royale du Canada.

* * *

ME JULES DUFRÉ, avocat, est le président du Cercle Universitaire de Montréal pour l'année 1947-48.

* * *

Mlle ALICE GIRARD, directrice de l'École des Infirmières hygiénistes, a été nommée surintendante territoriale de la Compagnie Metropolitan.

* * *

M. RAYMOND ROBERT, L. S.C., a été nommé directeur des Relations publiques de la Banque Provinciale du Canada. **M. ROBERT** a aussi remporté les honneurs du tournoi de golf des H.E.C.

* * *

ME ANDRÉ NADEAU a été choisi par la Canadian Bar Association comme rédacteur, pour la province de Québec, de la Canadian Bar Review. **ME NADEAU** publiera dans quelques semaines un important ouvrage sur la responsabilité civile.

* * *

M. JEAN VALIQUETTE c.a., a été élu secrétaire-trésorier de l'Institut des Comptables agréés de la Province de Québec.

* * *

Le docteur **ROMÉO BOUCHER** a été reçu à l'Académie Canadienne-Française.

* * *

Le docteur **ÉDOUARD A. DESJARDINS** a été membre de la Canadian Urological Association.

* * *

M. RENÉ GUÉNETTE, directeur de l'École Canadienne, était le délégué officiel de la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques de la Province de Québec à deux importantes conférences internationales sur l'éducation. A la conférence

de l'UNESCO, tenue à Paris. M. GUÉNETTE a collaboré à la rédaction d'une charte internationale des professeurs.

* * *

Le docteur ERNEST CHARRON, doyen de la Faculté de Chirurgie dentaire, a été nommé vice-président du Collège International des Dentistes en reconnaissance d'éminents services rendus à l'art et à la science dentaires.

* * *

ME GÉRARD COURNOYER a été nommé membre du bureau d'administration et du comité exécutif de Renaissance Film Distribution.

* * *

ME DOLLARD DANSEREAU a été promu au poste de procureur senior de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal.

* * *

ME ROGER DUHAMEL, professeur à la Faculté des Lettres, a été nommé directeur du Journal Montréal-Matin.

* * *

Le docteur PIERRE MARION, médecin de l'Hôtel-Dieu, boursier du gouvernement de la province, a été nommé moniteur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier.

* * *

Après deux années d'études au Massachusetts General Hospital, le docteur FERNAND SÉGUIN vient d'être attaché au service de cardiologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

* * *

L'Honorable HECTOR PERRIER, ancien secrétaire de la Province, est maintenant Juge de la Cour Supérieure à Montréal.

* * *

Le docteur ANDRÉ ROMAIN PRÉVÔT, chef de service à l'Institut Pasteur de Paris, bactériologiste de réputation internationale, est professeur invité à l'École d'Hygiène. L'École d'Hygiène est honorée du fait que l'un des savants français les plus renommés ait bien voulu accepter de faire de l'enseignement dans ses murs au cours des mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

* * *

Le docteur LOUIS-CHARLES SIMARD, membre de l'Exécutif de la Division des Recherches Médicales, du Conseil National des Recherches, et membre du Comité des Recherches de l'A.G.D.U.M. nous communique la liste des bourses et octrois accordés à l'Université de Montréal par la Division des Recherches Médicales au cours de l'année académique 1946-47.

Bourses de Recherches en médecine

P. DONTIGNY — \$1800.00

Octrois pour Recherches

Docteur A. CANTERO — \$2130.00 — Sujet de recherches: « Le foie cirrhotique précancéreux et l'hépatome malin chez le rat ».

Docteur L. DESAULNIERS — \$1700.00 — Sujet de recherches: « Régénération et prolifération cellulaire ».

Docteur Armand FRAPPIER et Docteur R. GUY — \$1800.00 — Sujet de recherches: a) « Le développement de l'allergie chez les adultes par le B.C.G. b) Lyophilisation du vaccin B.C.G. »

Docteur V. FREDETTE et docteur A. FRAPPIER — \$3600.00 — Sujet de recherches: « Le facteur Fredette-Frappier dans la gangrène gazeuse ».

Docteur A. P. GAGNON — \$1460.00 — Sujet de recherches: « Étude sur le système hyaluronidase ».

Docteur GEORGES MASSON — \$1800.00 — Sujet de recherches: « Mécanisme hormonal de l'inhibition de la lactation. Facteurs hormonaux stimulant la sécrétion lactée ».

M. SERGEYEVA — \$3400.00 — Sujet de recherches: « Corrélations histologiques et physiologiques des flots du pancréas ».

Docteur M. PANISSET — \$1000.00 — Sujet de recherches: « L'influence de l'antisérum reticulo-endothelial sur la production d'antitoxines ».

Docteur E. ROBILLARD — \$1335.00 — Sujet de recherches: « L'influence de la température et de divers facteurs modifiant le métabolisme sur la résistance à l'anoxie ».

Jeudi, le 4 septembre, l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal recevait intimement les officiers et les fiduciaires du Comité sur la Poliomyélite de la Légion Canadienne, à l'occasion de la remise par la Légion d'un montant de \$5,000.00, à l'Institut, comme subvention de recherches sur la poliomyélite et les maladies à virus.

Monseigneur Olivier Maurault, recteur de l'Université, rehaussait la cérémonie de sa présence. M. W. V. G. Niesh, Président de la Légion, M. H. M. Parry, Président du Comité et M. K. L. Woolley, Secrétaire-trésorier du bureau des fiduciaires du dit comité, ainsi que M. René Morin, Vice-président de l'Institut de Microbiologie, M. L. Casaubon et M. Paul Huot, membres de l'Institut, avaient tenu à se joindre au directeur de l'Institut de Microbiologie, le docteur Armand Frappier et à ses collègues, tout heureux de se faire les hôtes de la Légion, en cette circonstance.

Le Recteur et le Directeur de l'Institut remercièrent le Président et les membres de la Légion Canadienne de leur générosité et de leur confiance, tout en les félicitant d'un geste si magnifique et si humanitaire.

Les laboratoires Ciba viennent d'accorder une subvention de \$500.00 pour la continuation des recherches faites à l'Institut de Chimie sur la chloralose alpha; ces recherches, dirigées par Roger Barré, D.Sc., sous-directeur de l'Institut, sont poursuivies par M. Armand Guérault, M.Sc.

L'Institut remercie bien sincèrement la Compagnie Ciba et son gérant du Service Pharmaceutique, M. E.-R. Angherm, de l'intérêt qu'ils ne cessent de manifester à cette recherche.

L'École d'Hygiène vient d'accueillir le docteur Henri Simonnet.

Le docteur Simonnet est professeur à l'Institut agronomique et à l'École Vétérinaire d'Alfort. Il est à la fois médecin et vétérinaire. Il s'est signalé par de nombreux travaux sur les ligomines et les hormones en particulier. Le Dr Simonnet a déjà donné, en 1945, une série de conférences à Montréal sur la vie et les œuvres de Pasteur. Il revient cette année comme professeur invité à l'École d'Hygiène et prend charge du cours sur la nutrition.

DOCUMENT

CAEN. LE 30 JUILLET 1947

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAEN
à

Monsieur Jules LABARRE

Président de l'Association Générale des Diplômés
de l'Université de MONTRÉAL

2900 Boulevard du Mont-Royal
MONTRÉAL

(Canada)

Monsieur le Président,

Après maintes difficultés dues aux formalités du passage en douane, nous avons enfin reçu le magnifique matériel cinématographique que nous devons à votre générosité et à celle de tous les Membres de l'Association Générale des Diplômés de votre Université.

Permettez-moi, en cette occasion, de vous redire la profonde gratitude du Recteur, des Professeurs et des Étudiants de notre Université pour le très précieux instrument de travail qui est ainsi mis à la disposition de nos Maîtres et de leurs élèves. Grâce à lui, l'enseignement que dispense notre Université va pouvoir revêtir un caractère encore plus concret et encore plus vivant.

Js suis heureux de me faire ici l'interprète de leur gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

LE RECTEUR:

le 5 septembre 1947